

Jesus Arroyo Alejandro
Jean Papail

L'émigration mexicaine vers les États-Unis

*La migration d'origine urbaine
et le développement régional
dans le Jalisco*

Collection
Population

L'Harmattan

**L'ÉMIGRATION MEXICAINE
VERS LES ÉTATS-UNIS**

*La migration d'origine urbaine
et le développement régional dans le Jalisco
(1975-1995)*

Collection Populations
dirigée par Yves Charbit,
Maria Eugenia Cosio-Zavala, Hervé Domenach

La démographie est au coeur des enjeux contemporains, qu'ils soient économiques, sociaux, environnementaux, culturels, ou politiques. En témoigne le renouvellement récent des thématiques : développement durable, urbanisation et mobilités, statut de la femme et de l'enfant, dynamiques familiales, santé de la reproduction, politiques de population, etc...

Cette démographie contextuelle implique un renouvellement méthodologique et doit donc prendre en compte des variables en interaction, dans des espaces de nature diverse (physiques, institutionnels, sociaux).

La collection Populations privilégie les pays et les régions en développement sans pour autant oublier leurs liens avec les pays industrialisés et contribue à l'ouverture de la démographie aux autres disciplines. Elle est issue d'une collaboration entre chercheurs de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Populations Africaines et Asiatiques (Université Paris V - René Descartes) et le Centre de Recherches Populations et Sociétés (Université Paris X - Nanterre).

Déjà parus

Véronique PETIT, *Migrations et société dogon*, 1998.

Frédéric SANDRON, *Les naissances de la pleine lune*, 1998.

Jesus Arroyo Alejandro

Jean Papail

L'ÉMIGRATION MEXICAINE VERS LES ÉTATS-UNIS

*La migration d'origine urbaine
et le développement régional dans le Jalisco
(1975-1995)*

L'Harmattan
5-7, rue de l'École Polytechnique
75005 Paris - FRANCE

L'Harmattan Inc.
55, rue Saint-Jacques
Montréal (Qc) - CANADA H2Y 1K9

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'appui financier du *Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología* (CONACYT, Mexique) qui permit la réalisation d'une partie des travaux de terrain dont les résultats sont utilisés dans cet ouvrage.

Nous tenons à remercier Fermina Robles Sotelo, Rosario Cota Yañez, Fabiola Gaytan Fregoso, Margarita Vazquez. A et Jorge Hernandez. H, qui apportèrent leur concours à la réalisation de ce travail en supervisant les travaux d'enquête ou en participant à l'exploitation informatique des données collectées. Nos remerciements vont également à Charlotte Thermed qui révisa la traduction en français d'une partie du texte original publié en espagnol.

INTRODUCTION

L'émigration de Mexicains aux Etats-Unis a été considérable durant tout le XX^e siècle, et a augmenté au même rythme que la demande de main-d'œuvre dans ce pays, où se rendent ceux qui ne trouvent pas d'emploi au Mexique, ceux qui cherchent à améliorer leurs revenus ou ceux qui veulent profiter de la différence, toujours plus importante, des salaires réels entre les deux pays. Au début du siècle, sur la portion du territoire nord-américain qui, jusqu'au milieu du XIX^e siècle appartient au Mexique, la population était en grande partie mexicaine ; il existait des échanges socio-économiques que la nouvelle frontière n'avait pu éliminer et qui servaient de base à l'émigration. La croissance économique que connut l'Union Américaine durant les trois premières décennies du XX^e siècle et l'instabilité politique dont souffrit le Mexique entre 1910 et 1920, ont induit des courants migratoires, depuis lors ininterrompus, de travailleurs mexicains vers le pays voisin. Les caractéristiques de ces flux ont néanmoins évolué -surtout en volume- avec les modifications successives de la politique migratoire du gouvernement des Etats-Unis. D'autres changements furent provoqués par l'évolution des économies régionales de ce pays et par les dynamiques démographique et économique du Mexique¹.

Le nombre de migrants a augmenté jusqu'à la crise de l'économie nord-américaine de 1929, avec l'accroissement de la demande de main-d'œuvre pour la construction des voies de chemin de fer dans l'ouest des Etats-Unis et avec le développement industriel de villes comme Chicago. Dans les deux cas, on recrutait des travailleurs venant des régions les plus

¹ Pour une histoire plus complète de l'émigration mexicaine aux Etats-Unis, voir Garcia y Vereá (1988).

INTRODUCTION

peuplées du Mexique -à l'exception du sud du pays-, en particulier des Etats de Jalisco, Michoacán, Zacatecas et Guanajuato. Le flux migratoire s'est réduit lors de la crise de 1929, et s'est de nouveau développé durant la seconde guerre mondiale et la reprise économique de l'après-guerre. C'est à cette époque que naquit le Programme *bracero*, accord signé entre les gouvernements des Etats-Unis et du Mexique pour faciliter l'entrée des travailleurs dans le pays voisin et protéger les Mexicains qui travaillaient alors surtout dans l'agriculture. Parallèlement, le Mexique connaissait une explosion démographique et un développement économique concentré dans les grandes villes, de sorte qu'une grande partie de la population rurale était exclue de l'élévation progressive du niveau de vie.

Le Programme *bracero* terminé (1964), la migration clandestine augmenta en fonction de la demande de main-d'œuvre mexicaine sur les marchés du travail nord-américain, ce qui permit de maintenir de bas salaires et une certaine rentabilité dans de nombreux secteurs de l'économie de diverses régions du sud des Etats-Unis. C'est ainsi que cette migration devint économiquement pratique et avantageuse pour les employeurs nord-américains. Chaque fois que l'économie régionale du sud des Etats-Unis était en essor, on tolérait l'entrée discrète de travailleurs clandestins, mais en période de crise, on intensifiait les mesures de répression contre eux et on renforçait les contrôles aux frontières. Le fait qu'une bonne partie de cette main-d'œuvre soit clandestine favorise les abus et l'exploitation dans de nombreux secteurs économiques qui parviennent à se maintenir grâce à l'emploi de travailleurs comparativement mal payés².

D'un autre côté, les travailleurs mexicains trouvent aux Etats-Unis ce que le Mexique ne leur offre pas : un emploi et la possibilité d'augmenter leurs revenus. Pour beaucoup de clandestins, le travail dans le pays voisin devient une activité de survie économique. Cependant, la possibilité de légaliser leur

² Une explication plus complète des cycles de l'économie nord-américaine, de l'émigration illégale et de l'exploitation de la main-d'œuvre mexicaine se trouve dans Bustamante (1976, 1979, 1979a).

INTRODUCTION

séjour et d'améliorer ainsi leurs conditions de vie, les amène souvent à supporter l'hostilité du milieu qui se manifeste sous la forme de discrimination, d'exploitation, de rejet de leur culture, etc. Malgré cela, et en fonction de leur capacité d'épargne, ils peuvent accumuler des ressources suffisamment importantes pour pouvoir créer une entreprise (généralement un commerce) ou faire fructifier celle qu'ils possédaient déjà, quand ils reviennent sur leurs lieux d'origine.

Les marchés du travail mexicain et nord-américain fonctionnent en symbiose selon Díez-Canedo (1984) : d'un côté il existe un ensemble d'offres et de demandes de travail légales, sujettes aux règles de la concurrence capitaliste et de l'autre, un marché clandestin de travailleurs mexicains, où ni la concurrence ni le marché ne semblent fixer les salaires³. La société qui reçoit ces migrants mexicains en tire des bénéfices du fait que les prix des produits et des services de consommation sont amoindris, parce que les entreprises emploient un grand nombre d'immigrants, en particulier des clandestins⁴. Ceux-ci, du fait de leur situation illégale, doivent également supporter une discrimination fondée sur la peur des Anglo-saxons du pouvoir politique que les immigrants d'autres races pourraient acquérir. C'est ainsi que le phénomène économique se transforme en conflit politique aussi bien dans les communautés concernées qu'au sein des gouvernements du Mexique et des Etats-Unis.

La raison pour laquelle ce sujet a été étudié sous différents angles est donc due à la tradition migratoire des Mexicains vers les Etats-Unis, à l'émergence de ces problèmes et à la croissante intégration économique et territoriale des deux nations. Les travaux les plus importants sur ce sujet datent des années 30 de ce siècle, avec l'ouvrage classique de Manuel Gamio (1930). Par la suite, des universitaires tels Jorge Bustamante, Wayne Cornelius,

³ Pour une théorie des relations de travail sur ces marchés, voir Bustamante, 1994.

⁴ Aux Etats-Unis, on reconnaît que les travailleurs immigrés ont contribué largement à la croissance et au développement du pays, selon The Council of Economic Advisors on United States Immigration (1986).

INTRODUCTION

Douglas Massey et George Vernez, ont réalisé des études devenues classiques, puis à partir des années 80, d'autres chercheurs ont participé à des études similaires ⁵.

De notre point de vue, on peut distinguer :

1) Les travaux qui cherchent à mesurer les courants migratoires. Du côté mexicain, les plus importants sont ceux réalisés par le Centre National d'Information et de Statistiques du Travail (CENIET) (1982) ; celui de Bustamante (1989) connu comme le projet *Cañon Zapata*, l'enquête du Colegio de la Frontera Norte (COLEF) pour mesurer le flux migratoire aux portes d'entrée (EMIF, 1994), et celle du Conseil National de la Population (CONAPO, 1986) parmi un échantillon de travailleurs arrêtés aux Etats-Unis et déportés au Mexique. Ces travaux sont basés sur l'information obtenue par enquête, mais beaucoup d'autres travaux importants utilisent des sources indirectes, principalement à travers les recensements de population et les registres du Service d'Immigration et de Naturalisation du Gouvernement des Etats-Unis (SNI) ⁶.

2) Les études qui cherchent à comprendre les causes des courants migratoires. Une première tendance privilégie les réseaux de parenté et d'amitié (Massey et al., 1987). La seconde se consacre aux causes économiques, principalement aux différences de salaires et à l'offre d'emplois ⁷. De nombreux travaux des deux tendances mettent l'accent sur des causes de caractère structurel dans les lieux d'origine aussi bien que de destination possibles des migrants.

⁵ Un aperçu de la majorité des travaux existants sur ce sujet se trouve dans Massey et Durand (1992), Cornelius et Bustamante (1989) et Arroyo et Al. (1991), parmi ceux qui reprennent amplement la littérature sur ce thème.

⁶ Voir par exemple Bean et al. (1990).

⁷ Pour un aperçu d'autres travaux sur les différences de salaires en tant que cause de l'émigration, voir Massey et al. (1994).

3) Un autre type de travaux se consacre aux impacts de l'émigration sur les lieux d'origine et d'accueil : incorporation des migrants aux marchés du travail sur les lieux d'accueil, envois de sommes d'argent, utilisation des transferts sur les lieux de départ.

4) D'un point de vue méthodologique, des études de cas à caractère anthropologique et sociologique furent également réalisées sur les lieux d'origine ainsi que sur les lieux de destination⁸.

Les travaux qui utilisent l'information obtenue directement au moyen d'enquêtes, se réfèrent principalement aux communautés rurales et semi-rurales, bien que l'enquête du CENIET ait une représentativité nationale. Le projet *Cañón Zapata* a fourni des informations pendant près d'une dizaine d'années, et l'enquête du COLEF des flux migratoires aux postes frontière a d'une certaine façon, une représentativité à l'échelle nationale. Massey et al. (1994) ont réalisé une enquête sur de multiples cas ruraux et urbains représentatifs de communautés et de villes de départ d'émigrants, choisis de façon non aléatoire. Très peu de travaux de ce type utilisent des échantillons réellement représentatifs des lieux d'origine, qu'ils soient ruraux, semi-ruraux ou urbains.

Cet ouvrage cherche à combler le vide laissé par les travaux précédents en utilisant des informations produites par une enquête représentative effectuée dans des villes de l'Etat de Jalisco (Lagos de Moreno, San Juan de los Lagos, Tepatitlán de Morelos et Ciudad Guzmán) centres urbains ayant une longue tradition migratoire vers les Etats-Unis (carte 1). A partir de l'information obtenue, on analyse les causes de l'émigration, les caractéristiques de la population migrante, l'évolution des flux et les changements survenus durant les vingt dernières années, les sommes d'argent qui sont envoyées dans les villes d'origine et leur usage. Ce travail présente par ailleurs une nouveauté par rapport aux précédents,

⁸ On peut mentionner la proposition de Vernez et al. (1994) de réaliser une enquête nationale aux Etats-Unis.

INTRODUCTION

parce qu'il étudie la relation entre ce type d'émigration et le développement régional polarisé dans ces centres urbains.

Le volume et les caractéristiques de l'intégration de ces émigrants sur les lieux d'accueil ont provoqué des tensions politiques internes dans le pays voisin et entre les gouvernements des Etats-Unis et du Mexique. Au milieu des années 70, lors de la récession économique générale des Etats-Unis, on a souvent largement surestimé les chiffres de la population immigrée clandestine, en partie à cause du manque d'informations fiables sur le sujet. Certains l'ont estimée de 9 à 12 millions de personnes, d'autres affirmant qu'elle ne dépassait pas 5 millions. L'enquête du CENIET montra qu'en 1979, on pouvait estimer à environ un million le nombre de mexicains clandestins présents aux Etats-Unis⁹. Depuis, on ne sait pas d'une façon certaine dans quelle mesure ce chiffre a augmenté ou diminué.



De même, quand survint la crise économique de la première moitié des années 80, la Loi de réforme et de contrôle de l'immigration (*Immigration Reform Control Act*, IRCA en anglais) provoqua un essor de l'immigration venant du Mexique,

⁹ Pour 1992, Warren (1994) estime à 1.321.000 le nombre d'immigrants clandestins aux Etats-Unis

INTRODUCTION

comme en témoignent divers travaux, dont celui de Arroyo et al. (1991). Par la suite, après la réaction de la Californie et d'autres Etats du Sud face à l'augmentation de l'immigration due à la crise économique mexicaine des années 1994-1995, les mesures anti-immigration s'intensifièrent, entre autres la fameuse Proposition 187, approuvée par la Californie et rejetée par le Congrès nord-américain en 1995 après avoir été déclarée anti-constitutionnelle. Ainsi, les cycles économiques des deux pays influent d'une manière fondamentale sur les courants migratoires (graphique 1).

L'ampleur de l'immigration mexicaine aux Etats-Unis est soulignée par Massey et al. (1994 : 705) :

"L'émigration entre le Mexique et les Etats-Unis -sans doute le flux le plus dense de travailleurs du monde actuel- a fait l'objet de nombreuses études. Entre 1940 et 1992, près de 1.200.000 Mexicains furent admis aux U.S.A. en tant qu'immigrants légaux (Service d'Immigration et de Naturalisation, 1993) ; 4.600.000 travailleurs ont été recrutés comme temporaires (les *braceros*, voir Calavita, 1992), et un nombre net d'environ 4.000.000 entrèrent clandestinement (Passel, 1985 ; Passel et Woodrow, 1987) ; dont presque 2.300.000 furent légalisés grâce à la Loi de réforme et de contrôle de l'immigration (IRCA). L'entrée massive des émigrants et l'accroissement naturel qui en a découlé, ont fait qu'en 1990, la population d'origine mexicaine représente 6 % de toute la population des U.S.A".

En ce qui concerne les courants migratoires, on peut distinguer trois périodes au cours de ce siècle :

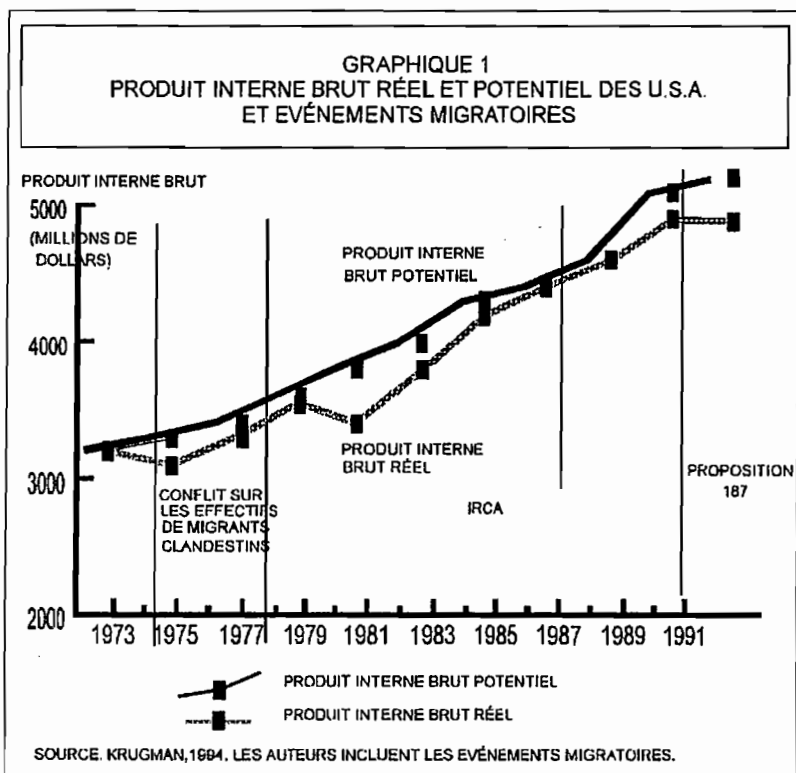
1) Les quatre premières décennies se sont caractérisées par des flux peu importants : les émigrants mexicains représentèrent entre 4 et 10 % de l'immigration légale aux Etats-Unis. Cependant, le Service d'Immigration et de Naturalisation estimait qu'à la fin des années 20 entraient 100.000 clandestins par an.

2) De 1942 à 1964, le Programme *bracero* permit le déplacement temporaire d'environ 4.600.000 mexicains (Massey et

INTRODUCTION

al., 1994) vers le territoire nord-américain, où ils furent employés essentiellement dans le secteur agricole.

3) La suppression du Programme *bracero* au milieu des années 60, marque le début d'une nouvelle étape dans l'histoire de l'émigration vers les Etats-Unis, caractérisée par un fort développement des courants de migrants clandestins surtout pendant la décennie 80, la plupart venant du Mexique.



La population d'origine mexicaine recensée aux U.S.A. était de 4.500.000 en 1970, 9.000.000 en 1980 et près de 15.000.000 en 1990 ; tandis que la population de nationalité mexicaine passa de 2.200.000 en 1980 à 4.500.000 personnes en 1990. L'accroissement de la population d'origine mexicaine comme celle

INTRODUCTION

qui conserve cette nationalité révèle l'ampleur des migrations (Vernez et Rondfeldt, 1991). Le centre-ouest du Mexique -en particulier les Etats de Michoacán et de Jalisco- est une des régions qui, depuis des dizaines d'années, pourvoient le plus d'émigrants vers les Etats-Unis. Traditionnellement, l'Etat de Jalisco fournit entre 10 et 15 % de ces courants (Arroyo et al., 1991).

La majeure partie de ces flux a pour destination l'Etat de Californie, où la présence d'importants contingents de clandestins a provoqué des réactions xénophobes parmi les secteurs conservateurs locaux depuis le début des années 90. La forte crise économique et fiscale que cet Etat a subi ces dernières années, s'est traduite par des attitudes politiques de rejet face aux immigrés, accusés d'obtenir des avantages socio-économiques -éducation, santé, aide sociale et divers types d'assistance- supérieurs à leur contribution aux ressources de l'Etat.

Comme on l'a évoqué, la loi Simpson-Rodino (ou IRCA) appliquée au milieu des années 80, ne semble pas avoir atteint son principal objectif, celui de réduire les courants d'immigration clandestine. Il existe donc depuis quelques années un durcissement de la politique migratoire nord-américaine, qui se manifeste par un renforcement des contrôles aux frontières et par l'élaboration de nouveaux projets de loi comme la Proposition 187, source de tensions entre les deux pays.

En ce qui concerne les lieux d'origine de l'émigration, la composante urbaine n'a cessé de croître durant ces dernières décennies, en même temps que se diversifiaient les branches d'activité d'origine des migrants. A ce sujet, l'Enquête "migrations et emplois dans les villes moyennes du Jalisco et de Colima" (INESER/ORSTOM, 1990) montra l'importance du phénomène migratoire dans les villes de l'intérieur de cette région. Réalisée sur un échantillon probabiliste de ménages, elle a permis d'estimer le nombre moyen d'émigrants internationaux à environ 0,35 par ménage dans ces zones urbaines. Ce résultat nous a incité à effectuer en 1993 une enquête sur les émigrants internationaux

INTRODUCTION

dans 2.496 ménages des villes de Lagos de Moreno, San Juan de los Lagos, Tepatitlán de Morelos et Ciudad Guzmán (carte 1). Au total, 3.328 questionnaires ont été appliqués (un pour chaque émigré ou ex-migrant) ce qui représente près de 20 % de la population théorique des migrants détectés par l'enquête aléatoire de 1990 dans ces villes (voir annexe 1).

Le questionnaire utilisé pour l'enquête a été divisé en deux parties : l'une pour recueillir des informations socio-démographiques sur l'ensemble des membres du ménage (présents, absents et émigrés) et l'autre pour obtenir la même information sur les émigrés ou ex-migrants du même ménage, retraçant les principales étapes de leur histoire de vie. Cette enquête représente notre principale source d'information pour l'analyse des caractéristiques des migrations.

Une enquête plus récente (décembre 1995) réalisée dans le cadre des travaux de la Commission Binationale sur la migration Mexique-Etats-Unis, et portant sur près de 1.200 ménages (dont environ 800 ménages de migrants et d'ex-migrants) nous servira à préciser les comportements de ces ménages après la dévaluation mexicaine de décembre 94, et les modalités de la migration vers le pays voisin (voir annexe 2).

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE ECONOMIQUE MEXICAIN ET LES VILLES MOYENNES DE L'ETAT DE JALISCO

POLITIQUE MACRO-ECONOMIQUE ET EMIGRATION VERS LES ETATS-UNIS

Les sommes d'argent envoyées par les émigrés mexicains depuis les Etats-Unis contribuent à la croissance économique de leurs lieux d'origine. Pour certaines petites communautés, elles représentent la principale ressource économique et elles permettent de maintenir des activités qui, sans ce soutien, ne survivraient pas.

Si nous considérons la théorie des exportations comme base économique de croissance régionale (Richardson, 1979), ces envois d'argent peuvent être considérés comme des revenus en tant qu'exportation de services et de main-d'œuvre. A leur tour, ces sommes sont consommées ou s'investissent de manière productive dans les régions d'origine des émigrés et, par conséquent, elles

favorisent la croissance économique régionale dans des zones où sont produits les articles et les services achetés et consommés par les bénéficiaires de ces envois ou qui sont le résultat de leurs investissements. C'est le cas dans les villes que nous avons étudiées et dans les localités de leurs zones d'influence respectives. C'est d'autant plus vrai pour la Zone Métropolitaine de Guadalajara (Z.M.G), dont la diversification économique amplifie l'impact des sommes d'argent envoyées, car de là partent de plus grandes quantités de produits et de services vers les micro-régions et les villes qui reçoivent directement ces envois.

Cependant, il est incontestable que le développement régional, et par conséquent l'offre d'emploi sur l'ensemble du territoire, est influencé par le comportement de l'économie nationale et la politique macro-économique qui, à leur tour influent sur l'émigration depuis ou vers des régions spécifiques. C'est particulièrement vrai dans le cas du Mexique qui a connu des crises économiques à répétition et, depuis la deuxième moitié des années 80, une réorientation structurelle vers les entreprises d'exportation et la compétitivité interne stimulée par l'ouverture commerciale. Les crises ont provoqué de fortes fluctuations du taux de change et des politiques budgétaire, fiscale et salariale.

D'une façon générale, depuis la fin des années 70, la politique macro-économique mise en œuvre poursuit cette tendance -ouverture commerciale et incitation à la compétitivité interne - face à la nécessité d'augmenter considérablement les rentrées de devises par le biais des exportations, à cause de la croissance disproportionnée de la dette extérieure publique et privée.

Ces politiques, en rapport direct avec la situation politico-électorale du pays, ont occasionné plusieurs crises dont les conséquences sont : dévaluation du peso face au dollar américain, fuite de capitaux, réduction des dépenses publiques, pactes avec les secteurs sociaux pour maintenir une croissance modérée des salaires par rapport aux prix, épargne forcée par l'inflation, hausse des impôts ou augmentation des prix des biens de consommation et des services publics et paiement d'obligations extérieures avec

augmentation des exportations grâce à un peso sous-évalué par rapport au dollar, puisque le commerce extérieur du Mexique se réalise à près de 85 % avec son voisin. Adoptant ce modèle, Arroyo (1993) émet quelques suggestions sur les impacts possibles dans les régions, des politiques de libéralisation commerciale, de réajustement et de stabilisation, ainsi que sur l'émigration vers les Etats-Unis :

a) Un chômage relativement plus élevé dans les grandes villes dû aux réductions des dépenses publiques et du revenu réel de la population, diminuant la demande de biens de consommation et de services et les renchérissant par rapport à d'autres contextes régionaux, ce qui réduit l'immigration vers ces villes et augmente les flux de population vers les villes moyennes moins touchées par les politiques de réajustement économique. Quand le peso se trouve sous-évalué, l'émigration vers les Etats-Unis, de quelque région que ce soit, tend à augmenter, comme on le montrera plus loin dans cet ouvrage (chapitre 4).

b) La baisse du revenu réel induit un accroissement des dépenses en biens de consommation de base à bas prix, augmentant ainsi la demande vis-à-vis des petites et moyennes entreprises qui les produisent, surtout dans les villes moyennes. Par conséquent l'offre d'emploi ainsi que l'immigration augmentent, ce qui freine l'émigration vers les Etats-Unis à partir de ces villes, à l'opposé de l'attraction qu'exerce la sous-évaluation du peso par rapport au dollar, qui permet aux familles d'émigrés d'accroître leur pouvoir d'achat au Mexique grâce à leurs revenus en dollars, même si ce n'est que temporairement.

c) Avec un peso sous-évalué, les exportations augmentent, et les régions où l'industrie exportatrice est importante deviennent plus dynamiques et attirent davantage de population. En milieu rural, on promeut les cultures d'exportation, qui nécessitent généralement beaucoup de main-d'œuvre, ce qui augmente le revenu réel et favorise l'urbanisation et la croissance économique des villes moyennes régionales. Cependant, comme la différence des salaires entre le milieu rural mexicain et les Etats-Unis est

relativement élevée, un peso sous-évalué incite davantage les travailleurs à émigrer vers le pays voisin.

d) Avec la libéralisation commerciale, les entreprises exportatrices tendent à se situer hors des grandes zones métropolitaines, dans des régions qui possèdent des avantages comparatifs en main-d'œuvre et en ressources naturelles. L'activité économique se déplace donc vers les villes moyennes régionales et sous-régionales.

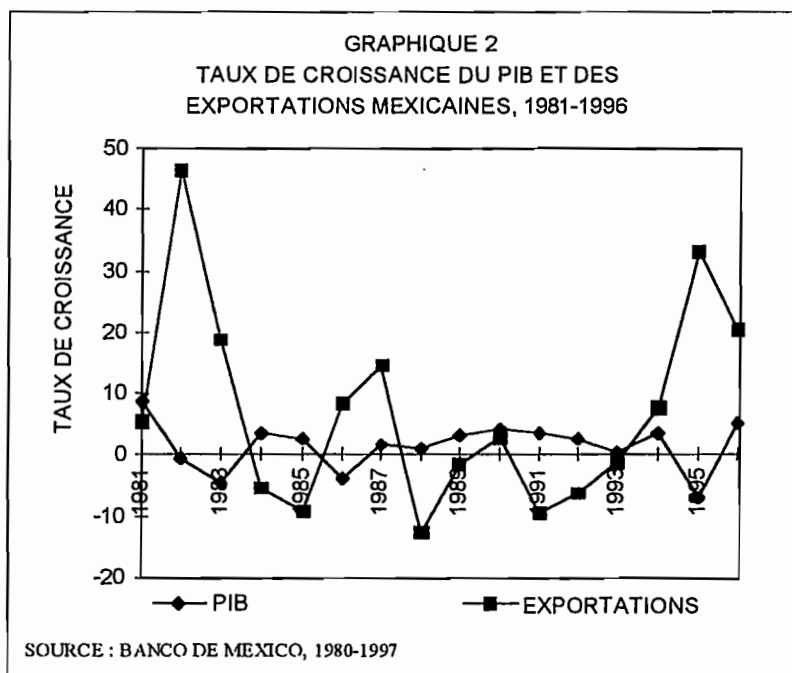
e) La libéralisation commerciale a accru la concurrence dans de nombreuses activités économiques de micro, petites et moyennes entreprises, y compris dans le domaine agricole. La diminution rapide des taxes à l'importation sur les produits et services compétitifs, a provoqué l'arrêt ou la baisse de leur production. Comme ce type d'entreprises se trouve situé dans des régions semi-urbaines ou dans des petites villes, leur économie et leur offre d'emplois déclinent, comme l'attraction qu'elles exercent sur l'immigration, augmentant au contraire l'émigration vers les Etats-Unis.

La majeure partie des flux d'émigration vers les Etats-Unis est constituée de travailleurs clandestins qui cherchent un emploi ou des revenus qu'ils ne trouvent pas sur leurs lieux d'origine. Cependant, il est possible que depuis peu, se produise une réduction des flux de travailleurs temporaires, due aux difficultés de plus en plus grandes rencontrées par les clandestins pour traverser la frontière entre les deux pays, en raison de la quasi-militarisation des postes frontaliers.

D'un autre côté, l'ensemble des politiques macro-économiques appliquées en période de crise augmente la rentabilité de l'émigration vers ce pays et réduit les avantages de la migration vers les grandes métropoles mexicaines. Les villes moyennes deviennent alors des alternatives de destination pour les migrants potentiels ce qui renforce leur croissance démographique et économique.

QUELQUES CONSTATATIONS

Comme on peut le voir sur le graphique 2, en période de forte crise économique (1981-1983), alors que le taux de croissance du PIB était négatif, l'année 1982 connaît une forte augmentation des exportations. A l'exception de la période 1984-1985, le modèle est clair : ample croissance des exportations due aux sous-évaluations qui exigent un réajustement économique, ce qui ralentit la croissance du PIB ou le rend négatif. Le contraire se produit quand le peso est surévalué : par exemple durant la période 1989-1993, le taux de croissance économique fut supérieur à celui des exportations qui est généralement négatif.



En ce qui concerne la croissance de la population des villes moyennes nationales -entre 100.000 et 1.000.000 d'habitants- Ruiz Chiapetto (1993) constate que leurs taux de croissance sont

supérieurs à ceux des métropoles (plus d'un million d'habitants) dans les années 70 et plus encore dans les années 80.

Dans le cas de l'Occident du Mexique (qui regroupe 19 % de la population mexicaine), conventionnellement composé des Etats de Jalisco, Colima, Michoacan, Zacatecas, Nayarit et Aguascalientes, on peut aussi observer cette tendance (tableau 1). La croissance de la Zone Métropolitaine de Guadalajara (Z.M.G), qui centralisait la majeure partie des services, de l'expansion de la population et de l'économie dans l'Occident mexicain, diminua sensiblement dans les années 80, tandis que d'autres villes affichaient des taux de croissance démographique supérieurs ou réduisaient cet écart, comme dans le cas des villes étudiées.

Ce moindre dynamisme démographique des grandes métropoles au profit des villes moyennes nationales et régionales (dans le Jalisco : Ciudad Guzmán, Puerto Vallarta, Lagos de Moreno, San Juan de los Lagos, Tepatitlán de Morelos, Ocotlan et Autlan) est en grande partie dû à la transition des modèles migratoires : au lieu de se diriger principalement vers les métropoles, comme ce fut le cas dans les années 50 et 60, la majeure partie des flux migratoires internes s'oriente vers les villes moyennes au développement rapide. Evidemment, celles-ci représentent une alternative pour les migrants potentiels aux Etats-Unis et pour ceux qui en reviennent et cherchent une meilleure qualité de vie. Ils peuvent y obtenir des revenus réels plus proches de ceux qu'ils percevaient en travaillant dans le pays voisin.

Il semble que dans ces villes, la croissance économique autosoutenue est facilitée par le nouveau modèle de libéralisation économique. L'expansion de leurs exportations ou leur approvisionnement par le marché interne, permet à leur population de disposer d'emplois stables, d'une certaine sécurité en matière d'éducation et de santé, ou bien encore de créer de petites entreprises.

CHAPITRE 1

TABLEAU 1 : TAUX DE CROISSANCE MOYEN ANNUEL DES VILLES DE L'OCCIDENT DU MEXIQUE ET DIFFERENCE AVEC CELLE DE LA ZONE METROPOLITAINE DE GUADALAJARA (Z.M.G) POUR LES PERIODES 1960-1970, 1970-1980, 1980-1990 ET 1990-1995.

Villes	Taux	Diff.	Taux	Diff.	Taux	Diff.	Taux	Diff.
	1960-70		1970-80		1980-90		1990-95	
Aguascalientes	3,72	-1,54	4,65	0,09	4,17	1,27	3,54	1,25
Colima	5,36	0,10	1,59	-2,96	2,23	-0,67	0,65	-1,64
Tepic	5,00	-0,26	4,93	0,37	3,59	0,69	3,68	1,38
Morelia	4,86	-0,40	2,45	-2,10	7,42	4,52	3,17	0,88
Guanajuato	2,76	-2,50	2,76	-1,79	4,10	1,20	-0,78	-3,08
Zacatecas	4,90	-0,36	4,91	0,35	3,36	0,46	3,15	0,85
Irapuato	3,43	-1,82	3,65	-0,91	4,54	1,64	2,18	-0,12
Celaya	3,18	-2,08	7,08	2,53	2,62	-0,29	2,82	0,52
Zamora	5,39	0,13	3,96	-0,60	2,38	-0,52	1,76	-0,53
Uruapan	6,14	0,88	3,83	-0,73	4,34	1,44	2,46	0,16
Lagos Moreno	3,70	-1,55	2,60	-1,95	3,73	0,83	2,97	0,67
Tepatitlán	4,04	-1,21	3,44	-1,12	2,62	-0,28	3,54	1,24
Manzanillo	0,42	-4,84	6,11	1,55	5,62	2,72	3,09	0,80
La Piedad	3,76	-1,50	2,95	-1,61	2,84	-0,06	2,49	0,19
Ciud. Guzmán	4,59	-0,67	2,27	-2,28	1,80	-1,11	2,10	-0,20
Ocotlan	3,43	-1,83	3,14	-1,42	2,52	-0,38	2,12	-0,17
La Barca	1,08	-4,18	1,41	-3,15	1,84	-1,06	3,35	1,06
Ameca	1,85	-3,41	2,04	-2,52	1,78	-1,12	1,45	-0,85
Autlan	1,88	-3,38	3,04	-1,52	2,04	-0,86	1,11	-1,19
Puerto Vallarta	12,15	6,89	4,54	-0,01	9,04	6,14	4,71	2,41
Leon	5,74	0,48	4,69	0,14	2,52	-0,38	3,85	1,55
Fresnillo	2,31	-2,94	2,24	-2,32	2,99	0,09	3,08	0,79
Tecoman	6,96	1,70	3,70	-0,86	2,80	-0,10	2,17	-0,13
Salamanca	6,49	1,23	4,45	-0,11	2,48	-0,42	1,74	-0,55
Jerez	3,14	-2,12	3,31	-1,24	1,86	-1,04	1,16	-1,13
Z.M.G	5,26	0,00	4,55	0,00	2,90	0,00	2,30	0,00

Source : Recensements de population, INEGI.

De fait, des études (Massey et al., 1992 ; Arroyo et al., 1991) dont les résultats sont présentés dans cet ouvrage, démontrent que l'émigration vers les Etats-Unis, surtout parmi les travailleurs

temporaires, a pour cause principale le manque d'emplois stables dans les régions d'origine, mais également les faibles niveaux de rémunération, les projets d'achat de logement et d'auto-emploi.

TRAITS GENERAUX DE L'ECONOMIE DES VILLES ETUDIEES

Le tableau 2 montre la transformation des activités des quatre villes étudiées¹⁰, dans la Zone Metropolitaine de Guadalajara (Z.M.G) et dans l'Etat de Jalisco de 1960 à 1990 : une réduction importante de la population occupée dans le secteur agricole, spécialement à Ciudad Guzmán, une augmentation de l'emploi dans l'industrie manufacturière, surtout à Lagos de Moreno et à Tepatitlán de Morelos, et une augmentation encore plus importante de l'emploi dans les services, le commerce et les transports à Ciudad Guzmán et à Lagos de Moreno.

Les activités agricoles et agro-industrielles, ainsi que quelques grandes entreprises industrielles enclavées (car utilisant très peu la production des autres entreprises locales) sont la base principale de la croissance économique des quatre villes. Le développement du commerce et des services dépend beaucoup de la croissance du volume des ventes à d'autres régions par les entreprises de ce secteur. Les transferts monétaires provenant de l'extérieur forment une part importante de cette base, comme nous le verrons par la suite.

¹⁰ Les données que nous utilisons ici se réfèrent aux communes dans lesquelles se situent chaque ville.

CHAPITRE I

TABLEAU 2 : DISTRIBUTION DE LA POPULATION ACTIVE DES QUATRE
VILLES MOYENNES, DE LA Z.M.G ET DE L'ETAT DE JALISCO
DE 1960 A 1990

Dates/villes	A	B	C	D	E	F	Ensemble
1960							
Tepatitlán	69,3	8,6	4,9	8,6	2,9	5,8	100,0
Lagos	68,1	10,3	3,8	7,2	2,4	8,1	100,0
San Juan	64,2	9,9	4,8	12,1	1,9	7,1	100,0
C. Guzmán	44,6	17,9	5,1	15,0	4,7	12,6	100,0
Z.M.G	7,1	33,4	8,5	20,8	6,3	23,9	100,0
Jalisco	52,2	16,6	4,5	11,2	3,3	12,2	100,0
1970							
Tepatitlán	54,9	15,7	5,0	9,7	2,9	11,7	100,0
Lagos	50,8	19,4	4,3	8,3	2,5	14,6	100,0
San Juan	42,2	16,6	5,2	18,7	2,0	15,4	100,0
C. Guzmán	30,5	20,5	6,2	12,9	3,4	26,5	100,0
Z.M.G	6,7	34,0	8,6	16,2	5,0	29,4	100,0
Jalisco	36,3	23,0	6,0	11,2	3,3	20,1	100,0
1980							
Tepatitlán	40,5	19,8	8,9	12,9	5,9	12,1	100,0
Lagos	40,8	23,7	8,4	9,8	3,7	13,7	100,0
San Juan	29,5	17,4	10,5	27,3	3,6	11,8	100,0
C. Guzmán	20,3	17,6	9,9	18,5	6,9	26,8	100,0
Z.M.G	3,6	31,6	8,9	21,0	6,9	27,9	100,0
Jalisco	26,8	23,4	8,0	15,8	5,4	20,6	100,0
1990							
Tepatitlán	28,9	20,7	10,4	14,4	4,2	21,4	100,0
Lagos	30,7	27,3	9,0	11,5	2,7	18,7	100,0
San Juan	23,4	14,9	10,6	25,0	3,1	22,9	100,0
C. Guzmán	11,1	18,5	11,1	19,9	4,9	34,5	100,0
Z.M.G	1,8	31,0	8,0	20,5	5,6	32,9	100,0
Jalisco	16,1	26,4	8,5	16,7	4,6	27,0	100,0

A = agriculture, B = extraction, transformation, C = construction,
D : commerce, E= transports, F= services

Source : Elaboration propre à partir des VIII^e, IX^e, X^e et XI^e
recensements de la population et du logement, INEGI.

En réalité, les transferts sectoriels de main-d'œuvre dans ces villes sont courants dans un processus d'urbanisation, mais il reste à évaluer si ce processus peut être accéléré par la restructuration économique du pays tournée vers une ouverture commerciale avec les Etats-Unis et le Canada, et vers l'économie internationale en général, ou si des villes comme celles que nous étudions vont voir leur dynamisme contenu par l'ouverture commerciale et la concurrence.

On suppose que ce marasme pourrait se produire dans le cas où le secteur exportateur n'accroîtrait pas sa compétitivité et ne s'intégrerait pas au niveau de la production, en achetant des matières premières à l'économie nationale et régionale, ou s'il ne profitait pas des possibilités d'exportation à partir de régions comme celles auxquelles nous faisons référence, surtout dans les branches agro-industrielles et de l'agriculture d'exportation.

La transition est rapide et radicale, et si la politique économique favorise la double présence du secteur moderne exportateur et du secteur traditionnel, le nouveau modèle économique peut réduire les possibilités d'emploi dans les régions d'émigration vers les Etats-Unis, si bien que cette émigration augmenterait, surtout si on ne soutient pas les petites et moyennes entreprises, qui concentrent la majorité de l'emploi. En effet, en entrant en compétition avec des produits et des services d'autres pays, ces entreprises pourraient disparaître par manque de compétitivité internationale.

SPECIALISATION ECONOMIQUE DES VILLES

Les indices de spécialisation des activités non agricoles sont obtenus par l'estimation des effectifs de travailleurs excédentaires de chaque ville par branches d'activité (voir annexes 3 et 4), pour les années 1975, 1980, 1985, 1988 et 1994, en fonction de la structure de la population économiquement active, d'après les

recensements de population présentés dans le tableau 2. Si cet indice est supérieur à 1, cela signifie que la région possède une certaine spécialisation au sein de la communauté économique de référence par rapport à cette même activité dans l'Etat de Jalisco.

Les quatre villes ont connu depuis 1960, un processus de tertiarisation -définie comme une croissance des secteurs du commerce et des services- surtout dans le cas de Ciudad Guzmán, qui présente des indices de spécialisation relativement élevés dans ces activités. Lagos de Moreno, Tepatitlán et San Juan de los Lagos tendent à se spécialiser dans l'industrie alimentaire et quelques autres activités manufacturières propres aux villes en expansion, comme le textile et la confection vestimentaire. A Ciudad Guzmán, bien que l'emploi soit relativement concentré dans les services, les entreprises de l'industrie d'extraction et de transformation représentent un secteur important : ciment, chaux, fonderie et canne à sucre, ainsi que les entreprises d'exportation de taille moyenne, comme la bourrellerie. D'après les indices, les entreprises de la ville ont été faiblement spécialisées ces vingt dernières années dans la production alimentaire, et sont assez spécialisées par contre dans la production de bois et de cellulose.

Lagos de Moreno concentre sa capacité de production dans le secteur agricole et agro-industriel, où prédomine l'industrie alimentaire, surtout celle des produits lactés (mais aussi poulets, œufs, céréales industrielles, aliments congelés, aliments élaborés, lubrifiants, fourrages), et la confection vestimentaire. L'industrie manufacturière est plus faiblement spécialisée en maroquinerie, peaux, et en produits métalliques.

San Juan de los Lagos se spécialise surtout dans les services et le commerce, tournés vers le tourisme religieux. L'industrie alimentaire y est fortement représentée.

Dans le cas de Tepatitlán de Morelos, le secteur agricole reste le premier employeur de main-d'œuvre, suivi par les services, l'industrie de transformation et le commerce. La ville se spécialise aussi dans l'alimentaire, la confection vestimentaire, l'industrie

textile et tend à une spécialisation en services professionnels. Par ailleurs, c'est une ville en voie d'expansion économique dans presque tous ses secteurs, et sa base économique d'exportation et de croissance est la production de poulets et d'œufs (on estime que 30 % de la production d'œufs du Mexique se réalise dans cette commune). Cette ville est un des points de départ traditionnels d'émigrés vers les Etats-Unis, et on peut supposer que les sommes d'argent rapportées et les compétences des travailleurs qui sont revenus ont été les facteurs principaux de sa croissance économique.

MIGRATIONS ET ECONOMIE

Bien que dans les années 70, les quatre villes attiraient surtout la population de leur zone immédiate d'influence, mais aussi celle d'autres régions, elles connaissaient aussi une émigration importante. Nous pouvons donc les classer comme des zones à faible expulsion de population ou comme des zones à soldes migratoires équilibrés. Le tableau 3 établit leur catégorie migratoire selon leurs taux de croissance comparés à la croissance nationale et au taux d'emploi (population occupée/population totale). Durant cette décennie-là, on peut dire qu'il existe une cohérence entre la catégorie migratoire des villes et leur taux d'emploi, resté relativement faible.

De plus, on peut dire, en considérant leur structure économique au travers de l'emploi, que pendant cette même période, les villes ont accentué leur développement urbain et consolidé leur base économique.

Durant les années 80, les villes étaient déjà des pôles d'attraction migratoire, à l'exception de Ciudad Guzmán qui se trouve dans la catégorie des villes à solde migratoire équilibré, et cela bien qu'elles aient des taux d'emploi relativement bas (tableau 4). Ceci est dû au fait que l'on a utilisé les chiffres de

CHAPITRE 1

l'emploi de 1988 enregistrés par le recensement économique de la même année, période de forte crise économique dans le pays, pendant laquelle le poids relatif du secteur informel des villes que nous étudions a considérablement augmenté.

TABLEAU 3 : RELATION ENTRE LA CATEGORIE MIGRATOIRE ET LE TAUX D'EMPLOI, 1975-1980

Catégorie migratoire	Taux d'emploi (population occupée/population totale)		
	Moyen	Peu élevé	Bas
Forte Attraction	Z.M.G		
Soldes migratoires équilibrés		San Juan de los Lagos	Tepatitlán de Morelos
Faible expulsion		Lagos de Moreno	C. Guzmán

Source : Recensements de population et recensements économiques (1970-1992).

TABLEAU 4 : RELATION ENTRE LA CATEGORIE MIGRATOIRE ET LE TAUX D'EMPLOI, 1985-1990

Catégorie migratoire	Taux d'emploi (population occupée/population totale)	
	Peu élevé	Bas
Forte Attraction		Lagos de Moreno
Faible attraction	Z.M.G	San Juan de los Lagos Tepatitlán de Morelos
Soldes migratoires équilibrés		Ciudad Guzmán

Source : Recensements de population et recensements économiques (1970-1992).

Il est possible que l'expansion de ce secteur ait été un facteur d'immigration dans ces villes, mais comme nous le savons, il n'est pas facile d'enregistrer l'emploi informel dans les recensements économiques. On peut supposer que durant ces années-là, les

LE CONTEXTE ECONOMIQUE MEXICAIN

viles moyennes ont vu augmenter leur population et croître leur économie, en grande partie grâce à l'apparition de nombreuses petites et moyennes entreprises formelles ou informelles, productrices de biens de consommation et de services de base dont la demande s'accroît durant les périodes où les revenus réels de la majorité de la population diminuent.

Pour ce qui est des années 90 (tableau 5), les villes de Tepatitlán de Morelos et Lagos de Moreno se distinguent par l'attraction exercée sur les flux migratoires, malgré des taux d'emploi peu élevés. Ciudad Guzmán et San Juan de los Lagos se trouvent parmi les villes ayant des soldes migratoires équilibrés, avec des taux d'emploi relativement bas.

On aurait pu s'attendre à un rapport direct et plus clair entre le taux d'emploi et la catégorie migratoire, c'est-à-dire que plus le taux d'emploi est élevé, plus la ville devient attractive. Au contraire, les tableaux démontrent que dans les villes étudiées, malgré des taux peu élevés, elles bénéficient d'une immigration relativement importante.

TABLEAU 5 : RELATION ENTRE LA CATEGORIE MIGRATOIRE ET LE TAUX D'EMPLOI EN 1990

Catégorie migratoire	Taux d'emploi (population occupée/population totale)		
	Moyen	Peu élevé	Bas
Forte Attraction	Lagos de Moreno	Tepatitlán de Morelos	
Faible attraction	Z.M.G		
Soldes migratoires équilibrés		C. Guzmán	San Juan de los Lagos

Source : Recensements de population et recensements économiques (1970-1992).

CHAPITRE 2

L'EMIGRATION A PARTIR DES VILLES MOYENNES ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Pendant la période de forte concentration des courants migratoires internes dans les zones métropolitaines de nombreux pays -et particulièrement au Mexique- on acceptait généralement l'idée qu'au fur et à mesure que les régions rurales et semi-rurales connaissaient une certaine croissance ou intégration régionale, leurs populations avaient tendance à quitter plus facilement ces régions pour aller vers les grandes villes. Ce fut surtout le cas au moment où le processus d'industrialisation et d'urbanisation s'intensifia.

Une vaste bibliographie¹¹ relative à ce sujet mentionne que la concentration d'activités et de population s'explique par un déséquilibre régional et social important dans les zones rurales et semi-urbaines pauvres, par rapport aux métropoles et aux grandes villes. Au fur et à mesure que dans les zones rurales les revenus et le niveau d'instruction augmentaient et que le réseau de communications s'étendait, les jeunes émigraient vers les grandes

¹¹ Se reporter à Arroyo (1989) et surtout à Rodha (1979).

villes. Les inégalités régionales semblent donc sous-jacentes aux facteurs d'attraction et de répulsion de la population dans le processus d'émigration interne.

Cette hypothèse, nourrie de l'idée de Myrdal (1964) sur l'importance de l'accumulation des effets de l'absorption des excédents économiques des régions pauvres par les régions riches, peut être appliquée à l'émigration internationale. Massey (1988) en conclut que le développement économique favorise l'émigration des pays pauvres vers les pays industrialisés, en particulier les Etats-Unis, surtout à court terme. De surcroît, Massey et al. (1994) appliquent le concept d'accumulation des causes au flux migratoire *per se*, c'est-à-dire que l'émigration internationale est régie par un mécanisme interne d'autostimulation et de continuité qui est dû d'une part aux réseaux de parenté et d'amitié établis par les communautés d'origine d'un pays pauvre avec celles du lieu d'accueil dans un pays industrialisé, et d'autre part, au fait que les envois d'argent influent négativement sur la répartition des revenus des communautés d'origine. Les personnes pauvres deviennent relativement plus pauvres car si cet argent leur permet d'améliorer leur niveau de vie, il crée également une augmentation du nombre d'émigrants potentiels durant les périodes où les conditions socio-économiques du pays sont difficiles.

REORIENTATION DES FLUX MIGRATOIRES

Cette hypothèse peut être aussi appliquée à des contextes précis de développement économique des lieux d'origine (Arroyo et al., 1991). Pour un certain niveau de développement, comme celui du Mexique des années 50 et 60, la croissance économique des régions rurales et semi-urbaines favorisait l'émigration vers les grandes métropoles nationales et vers les Etats-Unis parce que leur situation économique permettait aux migrants potentiels d'être mieux informés et de supporter les coûts de l'émigration, ce qui augmentait leurs perspectives d'amélioration de leurs conditions

de vie. Mais dans la mesure où le développement régional atteint un niveau supérieur, l'hypothèse développée n'est plus pertinente.

En effet, dans le cas du Mexique, on observe une "transition" des courants migratoires internes et des modèles territoriaux de développement socio-économique comparatif¹². En ce qui concerne les flux migratoires internes des années 80 et 90, les migrants se dirigent surtout vers des villes moyennes nationales -celles qui ne sont pas considérées comme des métropoles au niveau national- comme Aguascalientes, Tijuana, Ciudad Juárez, Culiacán, etc., et vers des villes moyennes sous-régionales -entre 50.000 et 100.000 habitants- (dans le Jalisco : à Puerto Vallarta, Tepatlán, Lagos de Moreno et Ciudad Guzmán). Les villes moyennes attirent la population de tout le pays, mais surtout de leurs zones d'influence et de localités mineures. Les villes sous-régionales, quant à elles, reçoivent une population provenant de leurs zones d'attraction locale, c'est-à-dire des communes qui en dépendent directement et de celles des environs, et dans une moindre mesure, des grandes villes, des métropoles et des régions relativement éloignées.

Cette transition obéit aux changements de structure économique puisque l'économie de ces villes s'est consolidée, ayant créé sa propre base de croissance économique spécifique quand de nouvelles industries s'y sont installées et que leurs infrastructures se sont développées. L'essor de la productivité agricole et de l'élevage dans leurs zones d'influence socio-économique a également son importance dans cette évolution.

Il semble donc que le modèle territorial de développement socio-économique prédominant soit celui qui favorise les villes moyennes au niveau national et sous-régional, et que ce soit en grande partie dû aux changements de politique macro-économique nationale ainsi qu'à l'économie mondiale, qui avantage la

¹² Les analyses de Ruiz Chiapetto (1993) et Urbina et Sanchez (1993) mettent en lumière ces changements.

décentralisation industrielle, l'ouverture commerciale et une meilleure exploitation des ressources régionales.

Plus de deux décennies après la naissance de l'hypothèse selon laquelle un développement important des lieux d'origine engendre un accroissement de l'émigration, Arroyo et al. (1991) précisent que l'infrastructure des communications a évolué quantitativement dans presque tous les pays en voie de développement. Par conséquent, en terme de fonctionnalité socio-économique entre aires de peuplement, l'intégration territoriale s'est accrue de façon considérable. Dans le cas du Mexique, la capacité de production industrielle s'est développée. Dans les villes moyennes nationales et sous-régionales prolifère la petite et moyenne industrie, surtout dans les villes installées dans les vallées relativement fertiles disposant d'une agriculture commerciale en plein essor.

De plus, la tendance actuelle à l'internationalisation des économies nationales et régionales et la division territoriale des processus de production (industries de sous-traitance) favorisée par le progrès technologique -particulièrement dans les domaines communications et transports- fait que le développement de nombreuses régions pourvoyeuses de migrants est tributaire du comportement des marchés internationaux et de l'investissement des entreprises multinationales. Les villes moyennes ont tiré un certain bénéfice de cette situation. L'augmentation des offres d'emploi et des revenus, grâce au développement actuel de nombreuses régions mexicaines d'où partent les émigrants vers les Etats-Unis -surtout des villes moyennes- retient vraisemblablement une population d'émigrants potentiels. La prise en compte du facteur de développement ne signifie pas qu'il faille pour autant oublier les effets inverses créés par les réseaux de parenté et d'amitié, ni la tradition migratoire précédemment évoqués.

TRANSFERTS FINANCIERS ET INVESTISSEMENTS

Les sommes d'argent que les émigrés envoient à leurs familles peuvent représenter une bonne part de la base économique qui favorise l'essor des villes moyennes car il s'agit de revenus nets provenant de l'extérieur, dont les effets sont multipliés, surtout si la ville possède une économie diversifiée, de telle sorte que les dollars qui y sont dépensés bénéficient surtout aux industriels et aux commerçants locaux. Ainsi utilisées, ces sommes d'argent sont des facteurs de croissance économique, d'emploi et d'amélioration des revenus pour les habitants de ces villes ainsi que pour les émigrants.

Dans le cas de Lagos de Moreno, Ciudad Guzmán, San Juan de los Lagos et Tepatlán¹³, près de 12 % de leur population masculine économiquement active (PEA) a émigré aux Etats-Unis. En supposant que la majeure partie des émigrants ait envoyé en moyenne 250 dollars par mois comme il ressort des données d'enquête, on peut estimer à environ 37 millions de dollars l'entrée annuelle d'argent dans ces villes. Il est incontestable donc, que ces versements favorisent la croissance économique en termes d'emploi et de revenus, ce qui constitue un moyen de retenir les habitants de ces villes.

De plus, certains migrants de retour réintègrent l'économie locale en s'installant à leur compte, ce qui consiste parfois à retrouver leur situation d'origine. Ils reviennent avec des économies qu'ils utilisent pour créer ou développer leur propre entreprise, ce qui est un facteur positif de la croissance économique de ces villes. C'est par exemple le cas de Tepatlán qui, pendant plusieurs décennies, a vécu en partie des sommes d'argent reçues de ses émigrés restés à l'étranger ou de ceux qui

¹³ Ce qui suit résulte d'estimations réalisées à partir de 3328 migrants enquêtés, qui représentent autour de 20% de l'ensemble des migrants estimés par enquête aléatoire en 1990. Pour la PEA migrante, on a seulement pris en compte les émigrants actuels (en 1993) ; quant aux transferts monétaires, on considère que près de 75% des migrants en effectuaient.

L'EMIGRATION A PARTIR DES VILLES MOYENNES

sont rentrés. Les ressources ainsi obtenues ont certainement été déterminantes pour la consolidation de sa base économique de croissance spécifique qui est l'élevage de volailles. Dans les trois autres villes étudiées, les émigrants ont joué un rôle similaire, favorisant la croissance de certaines branches économiques (commerce, construction, transports).

Le développement régional basé sur la croissance économique des villes moyennes ne pourra pas, à court terme, réduire de façon significative l'émigration vers les Etats-Unis. Néanmoins, à moyen et long terme, c'est une stratégie possible de développement économique et de rétention de la population mexicaine dans son propre pays. Comme le mentionne Díaz-Briquets dans les conclusions d'une réunion de travail sur les "Rapports entre migration et développement" :

" Tous les participants sont d'accord pour dire qu'une fois que le flux migratoire est en marche et se maintient en tant que réseau social, il est très difficile de l'arrêter par des mesures de développement à court terme. Ceci est vrai lorsque l'origine de la migration est d'ordre économique, comme ce fut le cas du Mexique durant près d'un siècle, ou d'ordre politique. Cependant, on peut prendre des mesures modestes mais efficaces dans l'ensemble, pour un développement qui réduise les pressions migratoires. Comme par exemple, l'aide aux petites entreprises régionales, l'augmentation des efforts de planning familial et l'utilisation productive des sommes d'argent des émigrés [...]. La conclusion peut-être la plus importante de cette réunion de travail fut de reconnaître qu'il faut attendre plus longtemps pour que le développement économique aide à réduire l'émigration clandestine " (Commission pour une Etude de l'Emigration Internationale et du Développement Economique en Coopération, 1989 : 4).

Cependant, dans une conjoncture de surévaluation du peso par rapport au dollar couplée à une phase de croissance dans de nombreuses régions du Mexique, la migration internationale se

révèle peu rentable quant aux revenus qu'elle génère. Cela s'est produit pendant certains cycles économiques du Mexique, lorsque l'emploi et les revenus augmentaient et que le peso n'était pas sous-évalué. Il y eut alors une diminution de l'émigration.

Les villes moyennes que nous avons observées ont leurs zones d'influence socio-économique avec leur propre tradition migratoire vers les Etats-Unis, ou les agglomérations de Guadalajara ou de Mexico, ou vers la grande ville la plus proche, dans cet ordre d'importance. Comme ces villes centralisent le commerce et les services publics et qu'elles possèdent quelques usines, elles attirent les capitaux qui à l'origine étaient destinés à d'autres zones. Toujours au travers des échanges, une partie de ces sommes consolide l'économie de grandes agglomérations comme Guadalajara.

Dans des zones rurales et semi-rurales, l'impact économique de ces revenus extérieurs n'est pas très important lorsque ceux-ci sont utilisés pour des produits de consommation, mais lorsqu'ils sont investis dans l'infrastructure pour accroître la productivité de l'agriculture et de l'élevage, non seulement ils peuvent élever le revenu réel et les offres d'emploi des habitants de ces zones, mais ils peuvent aussi avoir un impact économique positif sur les villes qui centralisent le commerce et les divers services.

C'est en effet une caractéristique fondamentale de la fonctionnalité régionale : le fait que les émigrés envoient ou rapportent de grosses quantités d'argent, qu'ils les investissent dans un domaine productif particulier, et que les travailleurs reviennent mieux préparés professionnellement, influent favorablement sur l'économie de la région et sur celles avec lesquelles elle entretient des échanges étroits.

L'enquête de Cornelius (1978) dans des communautés rurales de la zone d'influence de Lagos de Moreno montra que les sommes d'argent envoyées par les émigrés des Etats-Unis étaient essentielles à la reproduction de certaines communautés, et servaient également à créer des petits commerces qui généraient

des emplois. L'étude a prouvé que l'émigration favorisait largement le développement régional. Plus tard, d'autres travaux de type anthropologique et sociologique ont également insisté sur cet emploi productif des revenus provenant de l'étranger. Néanmoins, des études comparatives n'ont pas apporté d'évidences convaincantes dans ce sens. Il s'agit surtout de cas particuliers que l'on a abusivement généralisés.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Si l'argent et les capacités professionnelles des travailleurs étaient davantage utilisés dans les branches productives des régions comme celles que nous avons étudiées ici, après un siècle d'émigration aux Etats-Unis, celles-ci auraient connu un développement suffisamment important pour que l'émigration ait été réduite ou qu'elle ait complètement disparu. Mais au contraire, de nombreux travaux s'appuyant sur des informations directes montrent que plus de 75 % des sommes envoyées et des devises rapportées par ceux qui émigrent dans le pays voisin sont utilisées pour subvenir aux besoins des familles demeurées sur le lieu d'origine. Une partie de ces ressources sert à acheter ou rénover l'habitat familial et se trouve probablement aussi investie dans l'immobilier. Selon une étude de Cabrales (1993), ce type d'investissement a été considérable dans le cas de Tepatitlán.

Par ailleurs, on considère que les capacités professionnelles et les attitudes face au travail acquises aux Etats-Unis auraient des effets positifs sur le développement des communautés d'origine, grâce aux activités réalisées par les émigrés de retour au pays, imités par les autres travailleurs. Déjà en 1964, l'historien et homme politique de renom, Luis Chávez Orozco, affirmait dans une entrevue avec Wilkie et Monzón (1995 : 93) :

" Les habitudes de travail et autres qu'acquiert le *bracero* aux Etats-Unis améliorent beaucoup la situation

des communautés. En général, le Mexicain ne reste que quelques mois aux Etats-Unis, mais c'est suffisant pour qu'il acquière un certain esprit de travail, en ce qui concerne l'ordre, la discipline par exemple. Donc grâce à ce phénomène, vaste école qui atteint le demi-million d'individus, le Mexique se voit favorisé. "

Le problème n'est pas de savoir si les émigrés saisonniers du pays voisin prennent effectivement ou non des habitudes et des attitudes bénéfiques à l'économie, mais plutôt de savoir s'ils les appliquent vraiment dans leurs régions d'origine, où ils s'aperçoivent en tant que salariés, que leurs nouvelles aptitudes peuvent ne pas être prises en compte au niveau de la rétribution ou bien qu'elles ne leur servent à rien, par manque d'organisation et à cause du faible niveau technologique de ces régions. C'est ainsi que ces aptitudes peuvent se perdre et s'oublier.

Si ce n'était pas le cas, presque dix décennies d'émigration, et des millions d'émigrés de retour, auraient influencé de façon positive et déterminante le développement de leurs communautés d'origine. On comprend que nombre d'émigrés, en revenant, tentent de s'installer à leur compte, de s'intégrer à des activités différentes et plus modernes que celles du secteur d'origine ou décident d'émigrer de nouveau, mais cette fois vers une ville d'importance régionale ou vers une grande métropole.

Le profit que la région tirera, tant des revenus extérieurs que des capacités et attitudes économiques des émigrés de retour sur les lieux d'origine, dépendra de son organisation économique, de son intégration régionale -c'est-à-dire par rapport à d'autres zones d'activité- sur le plan des échanges, communications et transports. Cela sera également fonction de la croissance de la productivité, et de son degré de diversification productive.

Bien que ces différents facteurs ne soient pas tous présents dans le cas des villes que nous avons observées, il y a des signes qui permettent de penser qu'à moyen terme ces sommes d'argent, ainsi que les aptitudes et attitudes acquises lors de l'expérience

migratoire, seront mieux employées. Prenons pour exemple l'insistance de la politique macro-économique à la décentralisation territoriale de la production manufacturée, renforcée par la tendance à installer des usines hors des grandes agglomérations qui subissent des déséconomies d'échelle. L'augmentation de l'investissement public dans l'infrastructure, afin de parvenir à une meilleure intégration territoriale et à un meilleur équipement urbain, renforcera sûrement la tendance précédemment citée. Le changement technologique qui favorise cette décentralisation permet la division, au niveau régional, des processus d'élaboration d'un produit ou d'un service, c'est-à-dire la réduction des coûts en profitant des avantages qu'offrent les régions, ce que l'on appelle "économies de désagglomération".

Ces tendances, décelées depuis quelques années, se confirmeront sûrement avec la réforme politique mexicaine, dont l'axe central semble être la décentralisation du pouvoir politique, et par conséquent de la prise de décision au profit des gouvernements, des municipalités et des Etats, à qui elle donne plus d'autonomie pour pouvoir décider de leur propre développement. Cet aspect est fondamental pour le développement régional, car au Mexique, la centralisation des pouvoirs politiques et économiques, qui a peut-être été autrefois nécessaire, s'est amplifiée et a perduré au détriment de la décentralisation territoriale productive, qui requiert un certain degré d'autonomie régionale. De plus, l'internationalisation de l'économie de nombreuses régions incite au développement régional et requiert donc une certaine autonomie.

En conclusion, ces tendances qui inciteront à un développement régional d'importance peuvent s'autoalimenter grâce à une meilleure utilisation des revenus extérieurs, des aptitudes et attitudes des émigrés de retour. Dans ce processus, les villes moyennes au niveau national et sous-régional peuvent continuer à centraliser le développement régional, à attirer la population de leurs zones d'influence et à renforcer les facteurs socio-économiques d'attraction et de rétention de la population.

CHAPITRE 3

LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

CROISSANCE ET CARACTERISTIQUES DES VILLES

Avec une population globale de 224.700 habitants en 1990, les villes étudiées regroupaient 11 % de la population de l'Etat de Jalisco recensée en dehors de la Zone Métropolitaine de Guadalajara (Z.M.G) (tableau 6). La croissance moyenne de l'ensemble de ces villes a dépassé celle de l'Etat depuis 1960, et celle de la Z.M.G depuis les années 80, ce qui semble indiquer l'existence d'une faible redistribution des flux migratoires internes au profit des villes moyennes, bien que la migration internationale constitue un frein à leur croissance démographique.

Le processus de concentration des populations communales dans leurs centres urbains s'est effectué progressivement puisqu'en 1960, ces quatre villes regroupaient 53 % de la population de leurs communes, 62 % en 1970 et 70 % en 1990. Avec Puerto Vallarta

LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

et Ocotlán, ce sont les principales villes de l'Etat de Jalisco, en dehors de la Z.M.G.

TABLEAU 6 : POPULATION (EN MILLIERS) ET TAUX D'ACCROISSEMENT MOYEN ANNUEL (r) DE LA POPULATION DES VILLES ETUDIÉES, DE LA Z.M.G, DE L'ÉTAT DE JALISCO ET DU MEXIQUE, ENTRE 1960 ET 1990

Villes	1960	r (%)	1970	r (%)	1980	r (%)	1990
		60-70		70-80		80-90	
Lagos	23,6	3,8	33,8	2,6	44,2	3,8	63,6
C. Guzmán	30,9	4,7	48,2	2,3	60,9	1,8	72,6
San Juan	14,3	3,3	19,6	2,9	26,2	2,8	34,4
Tepatitlán	19,8	4,3	29,3	3,4	41,8	2,6	54,0
Total	88,7	4,1	130,9	2,8	173,2	2,7	224,7
Z.M.G	867,0	5,7	1480,0	4,1	2245,0	2,5	847,0
Jalisco	2443,0	3,2	3297,0	2,8	4372,0	2,0	5303,0
Mexique	34923,0	3,4	48225,0	3,2	66847,0	2,0	81141,0

Sources : VIII^e, IX^e, X^e et XI^e recensements généraux de la population et de l'habitat, Mexico et Aguascalientes, 1960-1995, INEGI.

L'indice de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) par tranches d'âges montre l'importance de l'émigration masculine entre 20 et 30 ans. Cet indice est de 91 hommes pour 100 femmes dans le groupe des 15-19 ans, et il diminue à 78 dans la tranche des 20-24 ans, avant de retrouver un niveau "normal" à partir de la tranche des 40-44 ans (tableau 7).

Globalement, selon le recensement de 1990 (INEGI, 1992), un tiers de la population active travaillait dans le secteur secondaire et 10,5 % dans le primaire. La majorité de la population des quatre villes travaillait dans le tertiaire. Ciudad Guzmán et San Juan de los Lagos se caractérisent par l'importance de leur secteur tertiaire -plus de 60 % de la population occupée- tandis que Lagos de Moreno se distingue par le dynamisme de son secteur secondaire, qui regroupe 41 % de sa population occupée, particulièrement dans l'industrie agro-alimentaire. Parmi la population féminine des

CHAPITRE 3

quatre villes âgée de 15 à 49 ans 23 % se consacre à des activités économiques rémunérées.

TABLEAU 7 : INDICES DE MASCULINITE PAR GROUPES D'AGES DANS L'ENSEMBLE DES COMMUNES ETUDIEES EN 1990

Groupes d'âges	Indices
15-19	91,0
20-24	78,0
25-29	81,0
30-34	85,0
35-39	87,0
40-44	90,0
45-49	88,0

Source : XI^e recensement général de la population et de l'habitat, INEGI, Aguascalientes, 1992.

Cette participation féminine, plus importante dans le cas de Ciudad Guzmán (28 %), est relativement faible à Tepetitlán de Morelos (20 %). On observe une concentration de l'activité féminine dans le groupe des adolescentes et des jeunes adultes (15-24 ans) surtout dans la tranche des 20-24 ans, avec un taux d'activité de 30 %, pour diminuer peu à peu jusqu'à 14 % parmi les femmes de 45-49 ans.

LA POPULATION ENQUETEE

La majorité de la population (84 %) -présents, absents et émigrés des 2.496 ménages enquêtés- est née dans les villes où s'est déroulée l'enquête (tableau 8). Près de 14 % sont nés dans le reste du pays et 1,5 % aux Etats-Unis. La répartition des lieux de naissance par tranches d'âges, souligne l'importance de la migration interne dans la croissance des villes, car plus d'un tiers des individus de 50 ans et plus sont nés hors des communes enquêtées. Dans le groupe des enfants de 0 à 4 ans l'importante

LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

proportion de ceux qui sont nés aux Etats-Unis (7 % pour les deux sexes) est révélatrice de retours "définitifs" récents d'émigrés.

TABLEAU 8 : LIEUX DE NAISSANCE DE LA POPULATION ENQUETEE
(PRESENTS, ABSENTS ET EMIGRES) DANS LES QUATRE VILLES
PAR GROUPES D'AGES ET PAR SEXE EN 1990

Sexe	Groupes d'âges				Total
	0-4	5-24	25-49	>49	
Hommes					
Même commune	90,4	90,0	81,6	65,5	84,7
Reste Mexique	3,1	8,1	18,1	34,1	13,8
Etats-Unis	6,5	1,9	0,3	0,4	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes					
Même commune	90,1	90,3	79,3	63,8	83,6
Reste Mexique	2,4	8,0	20,1	35,8	14,9
Etats-Unis	7,5	1,7	0,6	0,4	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

En ce qui concerne les personnes présentes au moment de l'enquête, la répartition des lieux de résidence antérieure met en évidence l'importance des Etats-Unis parmi les divers lieux de résidence antérieurs de la population masculine par rapport aux femmes (tableau 9). Comme on le verra plus tard (chapitre 8) à propos des migrants, il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes qui reviennent sur leurs lieux de départ, ces dernières ayant une tendance plus prononcée à s'installer "définitivement" aux Etats-Unis, tout en étant moins nombreuses à y émigrer.

Une enquête antérieure ¹⁴ réalisée dans diverses villes des Etats de Jalisco et Colima a montré que la principale destination des

¹⁴ Enquête Migrations et emplois dans les villes moyennes des Etats de Jalisco et Colima, INESER/ORSTOM, 1990.

CHAPITRE 3

flux migratoires à partir de ces villes est les Etats-Unis, puis les grandes métropoles nationales (Z.M.G et zone métropolitaine de la ville de Mexico).

TABLEAU 9 : LIEUX DE RESIDENCE ANTERIEURE DES PERSONNES PRESENTES DANS LES MENAGES AU MOMENT DE L'ENQUETE, PAR SEXE

Sexe	Même commune	Mexique	Etats-Unis	Total	Effectifs
Hommes	75,4	11,2	13,4	100,0	5671
Femmes	84,6	12,5	2,9	100,0	6179

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

La répartition des "absents" et des "émigrés"¹⁵ des ménages confirme les résultats de l'enquête précédente qui montrait que plus des deux tiers des absents résidaient temporairement aux Etats-Unis. Lors de l'enquête de 1993, 96 % et 69 % respectivement des absents masculins et féminins se trouvaient aux Etats-Unis. Au sein de la population émigrée, ces pourcentages atteignent 72 % parmi les hommes et 46 % parmi les femmes.

La pyramide des âges de la population enquêtée (graphique 3) et les indices de masculinité (tableau 10) montrent un net déficit de la population masculine, qui s'explique par le fait que les ménages sélectionnés avaient un ou plusieurs de leurs membres résidant aux Etats-Unis à ce moment-là (1993) ou ayant connu une expérience migratoire vers le pays voisin.

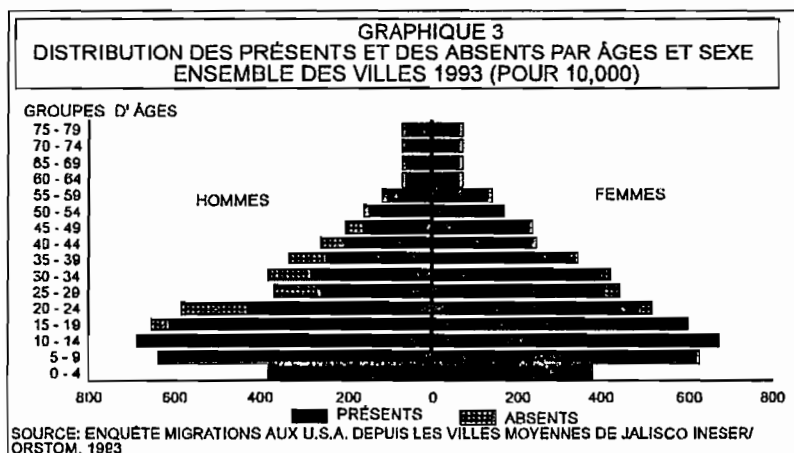
¹⁵ On considère absents les migrants qui pensent revenir un jour se réinstaller définitivement dans leurs ménages d'origine, et émigrés, ceux qui ont quitté définitivement ces ménages.

LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

TABLEAU 10 : INDICES DE MASCULINITE PAR GROUPES D'AGES PARMIS LA POPULATION PRESENTE ENQUETEE DANS L'ENSEMBLE DES VILLES EN 1993

Groupes d'âges	Indices
0-4	100
5-9	103
10-14	104
15-19	103
20-24	88
25-29	63
30-34	89
35-49	79
50 et +	96
Ensemble	91

Source : Enquête sur l'émigration vers les Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.



Le déficit particulièrement important observé parmi les 25-29 ans (63 hommes pour 100 femmes) résulte des propensions différentielles des hommes et des femmes à émigrer. Si on considère la population de droit -présents et absents- ce déficit diminue nettement avec 84 hommes pour 100 femmes dans la même tranche d'âges.

LES ACTIVITES ET LES REVENUS

La comparaison de la répartition de la population active par commune lors des deux derniers recensements, montre les changements survenus dans les économies locales durant la décennie 80 (tableau 11). On observe une redistribution de l'emploi entre l'agriculture et les services. Les informations fournies par l'enquête de 1993 ne sont pas strictement comparables avec les données des recensements car elles concernent uniquement les villes. Cependant, l'importance prise par les services est évidente, surtout parmi la population féminine active qui se concentre à près de 80 % dans cette branche et dans le commerce.

TABLEAU 11 : REPARTITION DE LA POPULATION OCCUPEE DANS LES DIVERSES BRANCHES D'ACTIVITE SELON LES RECENSEMENTS ET L'ENQUETE DE 1993, ENSEMBLE DES VILLES ET COMMUNES.

Branches	Recensement	Recensement	Enquête de 1993	
	1980, Communes	1990, Communes	Villes	
	2 sexes	2 sexes	Hommes	Femmes
Agriculture	34,3	23,7	12,8	0,9
Industrie	19,9	20,3	19,3	12,8
Construction	9,2	9,9	15,8	1,2
Commerce	15,1	15,9	17,9	35,6
Services	16,1	25,9	22,7	43,8
Autres	5,4	4,3	11,4	5,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	55648	88206	2654	1046

Sources : X^e et XI^e recensements généraux de la population et de l'habitat, INEGI, SPP, Mexico et Aguascalientes. Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de l'Etat de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Pour l'ensemble des quatre villes, la main-d'œuvre féminine représente 28,9 % du total de la population économiquement

LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

occupée. Le taux moyen d'activité féminin atteint 25,3 %, avec un maximum de 45 % dans la tranche d'âges des 20-24 ans (tableau 12). Les taux de chômage sont très élevés tant chez les hommes que chez les femmes et touchent surtout les jeunes de 15 à 24 ans. Ce taux atteint 15,2 % de la population masculine entre 15 et 19 ans et 12,5 % de la population féminine entre 20 et 24 ans au moment de l'enquête.

TABLEAU 12 : TAUX D'ACTIVITE ET DE CHOMAGE FEMININ ET TAUX DE CHOMAGE MASCULIN PAR GROUPES D'AGES DANS L'ENSEMBLE DES VILLES, 1993

Ages	Femmes		Hommes
	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux de chômage
15-19	27,5	11,9	15,2
20-24	45,0	12,5	9,8
25-29	37,8	5,2	10,7
30-34	25,0	2,3	4,8
35-39	22,9	1,0	1,5
40-49	19,8	0,9	3,8
50 et +	11,0	5,3	1,5
Ensemble	25,3	7,5	8,6

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Cette situation génère une part importante de l'émigration internationale qui concerne surtout les jeunes de 15 à 29 ans. Le chômage touche plus fréquemment les individus les moins instruits et les moins qualifiés. Dans la tranche des 20-29 ans, le taux de chômage est de 11,9 % parmi les hommes ayant une instruction de fin de cycle primaire contre 7,4 % parmi ceux ayant suivi au moins la première année de lycée. Parmi les femmes, ces taux atteignent respectivement 12,6 % et 5,7 %.

D'une manière générale, les hommes commencent leur vie active entre 14 et 15 ans, alors que les femmes intègrent le marché du travail autour de 16,5 ans. Durant les dernières décennies, l'âge

à l'entrée dans la vie active a progressivement reculé passant de 14,1 ans pour les générations masculines de 40 ans et plus, à 14,9 ans pour celles de 20-24 ans. Dans la population féminine, cet âge est passé de 15,8 ans à 17,1 ans.

Cependant, cette tendance au recul de l'âge à l'entrée dans la vie active semble freinée. On peut même constater une inversion depuis une dizaine d'années, ce qui reflète les difficultés croissantes des familles à faire face à la situation de crise économique endémique, et implique une participation accrue des adolescents à la constitution des ressources familiales ¹⁶.

L'agriculture est la branche productive dans laquelle les enfants entrent le plus tôt dans la vie active (entre 13 et 14 ans) et à l'inverse, c'est dans les transports et les services que les adolescents s'insèrent le plus tardivement (entre 15 et 16 ans).

La mobilité professionnelle entre les diverses branches d'activité, à partir de l'entrée dans la vie active jusqu'au moment de l'enquête (1993), est relativement importante (tableau 13). C'est particulièrement évident dans le transfert de la main-d'œuvre agricole vers des activités du secteur tertiaire, comme le commerce et les services. Bien que cette mobilité soit bien inférieure à celle occasionnée par l'émigration vers les Etats-Unis -deux tiers des migrants changent alors de branche d'activité- cela représente néanmoins un changement d'activité pour presque 40 % des natifs de ces villes qui n'ont jamais émigré, et 50 % parmi les immigrants provenant d'autres régions du pays. On observe une origine nettement plus rurale chez les immigrants, révélée par l'importance de l'agriculture dans leurs premières activités.

Globalement, il existe d'importantes différences de qualification -mesurées ici par le niveau d'instruction- entre les populations actives masculine et féminine. Parmi la main-d'œuvre la plus jeune, le niveau d'instruction est beaucoup plus élevé chez les femmes. Parmi les femmes actives de 15-19 ans, 31 % ont

¹⁶ Pour plus d'informations sur ce thème, voir Papail et Robles, 1993.

LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

suivi au moins la première année de lycée, contre seulement 21 % des hommes. De même, 36 % des hommes occupés entre 20 et 29 ans ont un niveau maximum de fin de cycle primaire, contre 20 % des femmes. Dans la branche des services, le niveau moyen d'instruction est plus élevé tant chez les hommes que chez les femmes occupés, alors que les niveaux les plus bas se trouvent parmi la main-d'œuvre employée dans la construction et l'agriculture. Cette même différence d'instruction entre les sexes est observable parmi la population d'émigrés aux Etats-Unis.

TABLEAU 13 : BRANCHES D'ACTIVITE A L'ENTREE DANS LA VIE ACTIVE EN 1993, SELON LE LIEU DE NAISSANCE ET POURCENTAGES DE CHANGEMENTS DE BRANCHES ENTRE L'ENTREE DANS LA VIE ACTIVE ET 1993, PAR TRANCHES D'AGES, PARMIS LA POPULATION MASCULINE ENQUETEE DANS LES QUATRE VILLES

Branches	Première activité		Activité en 1993		
	natifs	immigrants	natifs	immigrants	
Agriculture	24,2	36,4	12,9	15,3	
Industrie	19,6	14,5	20,3	15,6	
Construction	13,4	12,4	13,9	12,4	
Commerce	15,5	13,1	18,0	19,7	
Services	21,8	17,5	25,6	26,9	
Autres	5,3	6,1	9,3	10,0	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectifs	1236	275	1236	275	
Changements d'activité (%)	Groupes d'âges				
	15-24	25-34	35-49	>49	total
Natifs	31,7	42,3	40,3	48,2	38,4
Immigrants	43,5	62,7	50,7	49,5	50,9
Migrants aux E.U	64,3	61,9	64,3	78,0	64,2

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Près d'un quart de la population masculine occupée a le statut de chef d'entreprise ou travaille à son compte. Cette proportion est

très élevée dans l'agriculture (42 %) et le commerce (28 %), qui à eux deux regroupent presque 50% de l'ensemble des patrons et des travailleurs indépendants. La proportion de non-salariés augmente avec l'âge parmi les hommes occupés : de 14 % chez les 20-29 ans jusqu'à 46 % parmi les actifs de plus de 50 ans. Cela révèle l'importance relative de l'agriculture dans les activités des personnes plus âgées, mais aussi un glissement progressif des activités salariées vers des activités indépendantes ou vers un statut d'employeur, au cours de la vie active.

En effet, la proportion de travailleurs indépendants et de chefs d'entreprises masculins des générations qui ont 50 ans et plus en 1993 est passée de 7 % au moment d'entrer dans la vie active à presque 25 % au moment de l'enquête. Ce glissement progressif permet aux salariés de réaliser leurs aspirations et de créer leur propre entreprise pour devenir indépendants et accroître leurs revenus. L'émigration aux Etats-Unis permet parfois d'accélérer ce processus, grâce à l'épargne accumulée par le travail migratoire.

Une partie de ce lent glissement du salariat vers la création de micro-entreprises est cependant due à la rareté des emplois salariés, qui, en périodes de crise, contraint les individus à changer de statut professionnel. Comme cela se produit dans les parcours professionnels d'une branche à l'autre, les immigrants internes qui s'établissent dans les villes étudiées changent plus facilement de catégorie d'emploi que les natifs. Ils passent plus fréquemment que ces derniers de la situation de salariés à celle de travailleurs indépendants. La proportion de femmes non salariées est sensiblement plus faible que celle des hommes, puisqu'elle représente 16 % des femmes occupées, avec une forte concentration dans le commerce. Presque 66 % de l'ensemble des non-salariées se trouvent dans cette branche, qui compte 29 % de non salariées parmi ses effectifs. Ce dernier pourcentage est nettement plus élevé que la moyenne de l'ensemble des autres branches d'activité.

Globalement, parmi la population active occupée, la qualification -mesurée par le niveau d'instruction- des salariés est

LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

très supérieure à celle des non-salariés, tant chez les hommes que chez les femmes. Ce phénomène est cependant en train de s'inverser parmi les jeunes générations (20-29 ans), dans lesquelles les non-salariés ont généralement un niveau d'instruction bien supérieur. La diminution relative du poids de l'agriculture dans la répartition de l'emploi et la forte augmentation du nombre des professions libérales (avocats, médecins, architectes,...) pendant la décennie 80 semblent être les facteurs déterminants pour expliquer le renversement de cette tendance.

Les informations sur la répartition des revenus, obtenues grâce aux enquêtes, coïncident relativement bien avec celles des recensements. Au début des années 90, plusieurs sources mentionnent que près de 60 % de la population économiquement active du Jalisco a des revenus inférieurs à deux salaires minimum (tableau 14)

TABLEAU 14 : POURCENTAGES DE POPULATION ACTIVE AYANT DES REVENUS INFÉRIEURS A DEUX SALAIRES MINIMUM, EN 1980, 1990 ET 1993

Sources	1980	1990	1993
Recensements	72 (Jalisco)	63 (4 villes)	
Enquête INESER/ORSTOM		73 (2 villes)	
Enquête INESER/ORSTOM			60 (4 villes)
INEGI/CONAPO			63 (Jalisco)

Sources : X^b et XI^b recensements généraux de la population et de l'habitat, INEGI, SPP, Mexico et Aguascalientes. Enquête sur Migrations et Emplois dans les villes moyennes des Etats de Jalisco et Colima, INESER/ORSTOM, 1990. Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Selon ces sources, l'écart moyen des revenus entre les sexes varie d'un quart à un tiers en faveur des hommes actifs. Parmi la population masculine active, les revenus moyens les plus élevés se trouvent dans les branches des transports et de l'agriculture, tandis

que les plus faibles correspondent aux secteurs du commerce et des services. Sur la base de 100 (revenu moyen masculin perçu dans la branche des services), les revenus moyens des autres branches se répartissent de la façon suivante : commerce = 110, industrie = 116, restaurants-hôtels = 121, agriculture = 122 et transports = 141. La disparité du revenu moyen est beaucoup plus grande entre les branches dans lesquelles travaillent les femmes.

Si on tient compte également des branches d'activité, des statuts dans l'emploi et de l'âge des actifs, la répartition des revenus de la population masculine se présente comme l'indique le tableau 15.

Selon les informations obtenues par l'enquête de 1993, on estime à environ 2,2 salaires minimum le revenu moyen de la population masculine active de l'ensemble des quatre villes et à environ 1,8 salaires minimum celui de la population féminine.

Les revenus les plus faibles sont plus fréquents dans les tranches d'âges extrêmes (15-24 ans et 45 ans et plus) qu'il s'agisse d'emploi salarié ou de travail indépendant. Les revenus moyens des individus non salariés sont toujours supérieurs à ceux des salariés quelle que soit la branche d'activité, tant chez les hommes que chez les femmes.

L'écart entre les revenus peut être important si l'on compare le revenu moyen d'un employé du commerce entre 15 et 24 ans avec le revenu moyen d'un commerçant ou d'un transporteur de 35 à 44 ans à son compte. Les revenus moyens de ces derniers représentent de 2,3 à 2,8 fois ceux du premier groupe. D'une manière générale, le revenu moyen des jeunes actifs de sexe masculin représente environ 75 % du revenu moyen de l'ensemble de la population masculine active. Ces écarts expliquent en partie l'attrait exercé par le statut de travailleur indépendant.

LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

**TABLEAU 15 : REVENU MASCULIN MOYEN SELON LA BRANCHE
D'ACTIVITE, LE STATUT ET LES TRANCHES D'AGES,
DANS L'ENSEMBLE DES VILLES, 1993**
(BASE 100 = SALAIRES DE LA CONSTRUCTION ENTRE 25 ET 34 ANS)

	Branches d'activité							total
	A	B	C	D	E	F	G	
Hommes								
Salariés								
15-24	74	70	69	62	77	72	79	70
25-34	126	114	100	79	112	101	94	104
35-44	132	130	124	94	149	89	103	120
>44	71	91	99	87	107	80	68	87
Total	97	98	95	75	117	84	88	92
Effectifs								1570
Non-salariés								
15-24	119	122	136	75		106		105
25-34	125	122	131	142	165	95		127
35-44	132	134	131	146	172	120		139
>44	110	113	116	101	100	85		105
Total	118	121	126	124	155	101	101	120
Effectifs								561
Femmes								
Salariées								
Total		79		70		77	91	80
Effectifs								736
Non-salariées								
Total		86		100		116	126	104
Effectifs								144

A = agriculture, B = industrie, C = construction, D = commerce, E = transport, F = services, G = autres

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

D'autre part, les salaires des femmes ayant des responsabilités de chefs de famille sont toujours inférieurs à ceux des hommes dans l'ensemble des quatre villes étudiées. Comme dans le cas de la population masculine, les revenus des femmes qui travaillent à leur compte sont en moyenne supérieurs à ceux perçus par les salariées dans n'importe quelle branche d'activité.

LES MENAGES

Parmi les 2.496 ménages enquêtés, 89,4 % sont dirigés par un homme et 10,6 % par une femme. La composition moyenne des foyers selon la parenté est représentée dans le tableau 16, et la répartition des liens de parenté par âge et sexe, dans le graphique 4.

La taille moyenne des ménages est de 5,11 personnes parmi la population présente (y compris le chef de famille si celui-ci est absent). Si l'on rajoute les absents, la taille moyenne des ménages atteint 5,38 personnes, chiffre similaire à celui indiqué par le recensement de 1990, selon lequel 5,30 individus avaient été recensés en moyenne dans chaque ménage (population de droit dans l'ensemble des communes). Près de trois femmes sur quatre (74 %) ayant le statut de chef de famille sont veuves ou divorcées, alors que la presque totalité des chefs de famille masculins (95,6 %) sont mariés ou vivent en union libre. La majeure partie des fils (76 %) et des filles (73 %) de plus de 19 ans, présents ou absents, sont célibataires.

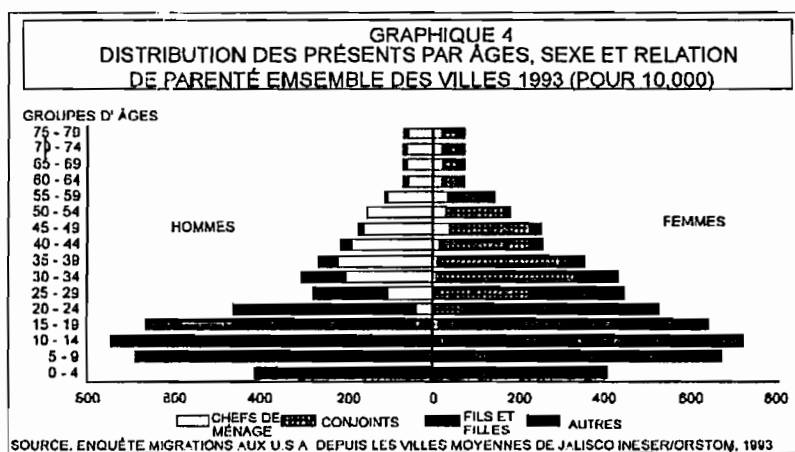
TABLEAU 16 : COMPOSITION TYPE D'UN MENAGE PAR LIEN DE PARENTE
DANS L'ENSEMBLE DES VILLES EN 1993

Chef	Conjoint	Enfants	Autres	Total
1,00	0,82	3,08	0,21	5,11

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE

Les absents de sexe masculin semblent se marier un peu plus tard que les présents. Il est possible que la migration internationale retarde un peu la conclusion d'unions parmi cette population. Au contraire, les femmes absentes à la suite d'une émigration internationale sont beaucoup plus fréquemment mariées que les présentes, dans toutes les tranches d'âges, et particulièrement chez les 15-24 ans. Cela signifie qu'une partie des émigrantes internationales migrent en vue d'un regroupement familial: la femme émigre pour rejoindre l'époux ou le futur mari aux Etats-Unis.



Près de 20 % de la population masculine de droit, âgée de 15 ans et plus, était absente des ménages au moment de l'enquête et la grande majorité d'entre elle résidait temporairement aux Etats-Unis. Chez les femmes, le pourcentage atteint moins de 5 %.

Le nombre moyen d'actifs présents occupés par ménage est proche de 1,4, ce qui permet d'estimer le revenu moyen par foyer à environ trois salaires minimum, sans tenir compte de l'argent envoyé des Etats-Unis. Le revenu familial est très hétérogène car il dépend du nombre d'actifs occupés, de leur sexe, âge, de la branche d'activité et de leur statut professionnel. Le niveau moyen des ressources souligne l'importance des sommes d'argent envoyées par les membres absents du ménage (les migrants) qui

résident aux Etats-Unis, ces sommes pouvant représenter l'équivalent d'un salaire moyen local masculin.

L'émigration aux Etats-Unis est une stratégie souvent mise en place par les familles pour faire face à la crise économique que vit le pays depuis le début des années 80. Des travaux antérieurs (Papail et Arroyo, 1993) ont mis en évidence durant la dernière décennie un léger recul de l'âge au départ des jeunes de leur ménage d'origine pour en fonder un autre, en même temps qu'une entrée plus précoce des adolescents dans la vie active. Ces comportements, ainsi que la participation croissante des femmes aux activités économiques rémunérées, permettent, d'une certaine façon, d'augmenter ou de maintenir le niveau de ressources des ménages.

CHAPITRE 4

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

LES FLUX MIGRATOIRES ET LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

D'après les résultats des recensements nord-américains de 1980 et 1990, la dernière décennie est caractérisée par une forte hausse de l'émigration du Mexique vers les Etats-Unis : comme on l'a dit précédemment, la population mexicaine recensée dans le pays voisin fut multipliée par deux, passant de 2,2 millions en 1980 à 4,5 millions en 1990 (Vernez et Rondfeldt, 1991). Cependant, l'évolution des flux migratoires vers les Etats-Unis estimés par l'enquête de 1993, indique qu'il n'y a pas eu une augmentation constante du volume d'émigrés au cours de ces années. Au contraire, des fluctuations importantes de ces courants ont été enregistrées durant la période 1976-1992.

Ces fluctuations sont à rapprocher d'un indicateur, qui à notre avis, synthétise les conjonctures économiques du Mexique et des Etats-Unis : le nombre moyen de salaires minimum en pesos que les travailleurs mexicains perçoivent aux Etats-Unis par rapport au salaire minimum dans l'Etat de Jalisco. Quand il s'agit du salaire

minimum du pays on tient compte implicitement de l'inflation mexicaine, et puisque cet indicateur est en pesos mexicains, il intègre le taux de change peso/dollar ; de même, le salaire nord-américain reflète d'une certaine manière les conditions réelles sur les marchés du travail auxquels s'intègrent les Mexicains.

Les revenus moyens perçus aux Etats-Unis par les émigrés provenant des quatre villes enquêtées, furent en 1992-1993 équivalents à 4,6 fois le salaire moyen de leur région d'origine, et environ 5 fois plus dans le cas des émigrés de 20 à 24 ans. Si l'on considère que le salaire minimum nord-américain est 8,5 fois supérieur à celui en vigueur dans le Jalisco, ce multiplicateur reste attrayant et mobilisateur pour les jeunes adultes qui perçoivent généralement les rémunérations les plus faibles au Mexique.

Par manque d'information sur les revenus réels que les émigrés ont obtenus aux Etats-Unis durant ces vingt dernières années, nous n'avons pas pu utiliser le rapport des salaires moyens des populations concernées, mais nous pouvons considérer sans risquer de beaucoup nous tromper que dans le cas des émigrés -surtout les jeunes, principale composante des flux migratoires- ce rapport évolue parallèlement à celui des salaires minimum en vigueur. Le salaire moyen des jeunes entre 15 et 24 ans dans les quatre villes de Jalisco est de 1,6 salaire minimum, alors que l'ensemble de la population masculine active perçoit en moyenne 2,2 fois le salaire minimum. Le fait que ces chiffres se rapprochent de celui du salaire minimum en vigueur dans le Jalisco permet, pour ce groupe d'âges, de supposer une évolution du salaire moyen à un rythme parallèle à l'évolution des salaires minimum durant les vingt dernières années.

Entre 1976 et 1992, on a pu enregistrer des fluctuations importantes du nombre d'émigrants annuels, surtout en ce qui concerne les premiers déplacements. Les flux de première émigration de ces 17 dernières années (tableau 17) peuvent se décomposer comme suit :

1. La première période, qui se termine en 1979, se caractérise par une croissance constante des courants migratoires.

CHAPITRE 4

2. Durant la deuxième phase, très brève (1979-1982), on constate au contraire, une réduction des effectifs de première émigration, qui retrouvent à la fin de cette période le même niveau qu'en 1977.

TABLEAU 17 : NOMBRE DE PREMIERES ET DERNIERES EMIGRATIONS, DE RETOURS DEFINITIFS ET RAPPORT ENTRE LES SALAIRES MINIMUM DES ETATS-UNIS ET CEUX DE JALISCO, 1976-1992.

Année	Premières* migrations	Dernières* migrations	Retours* "définitifs"	Rapport des salaires minimum
1976	85	3	5	3,77
1977	91	5	10	4,77
1978	107	8	15	4,87
1979	172	18	29	4,59
1980	145	19	30	4,17
1981	132	18	32	3,62
1982	91	24	31	5,50
1983	107	37	41	7,77
1984	144	51	56	7,15
1985	144	49	59	7,78
1986	155	63	83	9,25
1987	158	60	85	9,25
1988	206 (189)	88 (43)	102 (81)	9,13
1989	255 (280)	112 (128)	107 (103)	8,56
1990	261 (297)	158 (166)	138 (136)	8,41
1991	220 (207)	206 (179)	190 (174)	8,79
1992	/ (155)	/ (274)	/ (259)	8,51

* moyennes mobiles sur 3 ans

() Données brutes. Ne sont pas inclus les chiffres de 1993 car ils ne sont pas complets.

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

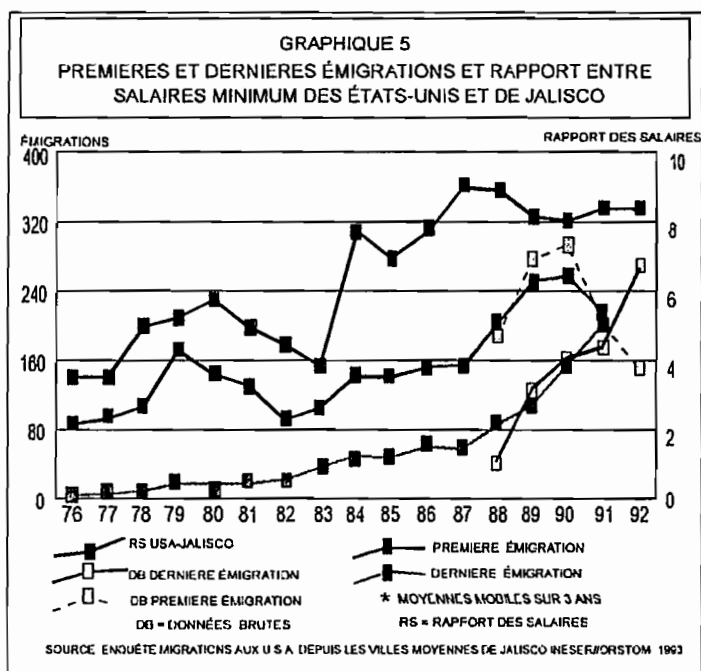
3. La troisième période, de huit ans (1982-1990), est marquée par une augmentation continue du nombre des émigrés, avec des rythmes de croissance accrus en 1983-1984 et 1987-1989. L'année 1990 représente le point culminant des flux migratoires des 17

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

dernières années, avec trois fois plus de primo-migrants qu'en 1982.

4. Durant la dernière période, qui correspond au début des années 90, la tendance précédente se trouve inversée. Les informations brutes indiquent en effet une forte baisse des flux migratoires pendant les années 1991 et 1992. Cette tendance semble persister en 1993, d'après les informations partielles dont nous disposons pour le premier semestre de l'année.

L'évolution du flux des retours "définitifs" dans les villes étudiées suit une tendance identique à celle qu'indique la courbe des derniers départs (graphique 5), avec une forte hausse à partir de 1989, et le nombre des retours dépasse en 1992 celui des premières émigrations. L'évolution des retours "définitifs" est similaire à celle des premières émigrations, avec un déphasage de six à huit ans par rapport à cette dernière.



ELEMENTS D'INTERPRETATION DES FLUCTUATIONS OBSERVEES

Différents facteurs peuvent avoir une incidence sur les variations que connaissent les flux migratoires. Les plus importants et les plus couramment retenus dans l'analyse de ce genre de phénomène sont les suivants :

1) Le facteur démographique. La croissance constante de la population de plus de 18 ans qui alimente l'émigration a une certaine importance dans l'accroissement des flux migratoires. La population des 20-24 ans, tranche d'âges où se produit la majeure partie des déplacements, a augmenté d'environ 70 % ces vingt dernières années, ce qui tend à accroître les flux migratoires. Les regroupements familiaux ont le même effet.

2) L'existence et la consolidation des réseaux migratoires de parenté et d'amitié. Avec le temps, ils facilitent le déplacement et l'intégration des émigrés au marché de l'emploi des lieux d'arrivée. Dans la majorité des cas, les parents et amis fournissent le logement, aident les migrants à trouver du travail et les entretiennent en attendant qu'ils entrent sur le marché du travail, etc. Cependant, les résultats de l'enquête de 1993 minimisent l'influence que l'on prête habituellement à ces réseaux dans le développement du phénomène migratoire. En effet, 20 % des migrants masculins qui se déplaçaient pour la première fois avant 1975, n'avaient ni parents ni amis aux Etats-Unis, alors que sur le total des émigrés entre 1990 et 1993, seulement 6 % d'entre eux n'avaient aucun contact dans le pays voisin. Cela montre qu'un vaste réseau de parenté et d'amitié s'est développé pour faciliter leur insertion. Dès le début de la période 1976-1992, ces réseaux avaient atteint une densité élevée en raison de la longue tradition migratoire de l'Etat de Jalisco. Néanmoins, l'existence de ces réseaux n'est pas une raison suffisante pour émigrer puisque l'on remarque une diminution des premières émigrations durant cette dernière période. Il est cependant admis qu'ils influent sur les tendances à moyen et à long terme.

3) Les fluctuations du taux de chômage. Elles paraissent avoir une incidence relativement importante sur les flux migratoires, surtout en Californie, car elles sont dissuasives au cours des périodes de récession de l'économie nord-américaine. Une longue période de récession dans l'économie californienne se traduit par une réduction de l'emploi dans plusieurs branches d'activité et augmente le nombre de retours au Mexique. Pendant la période 1991-1993, marquée par une récession économique aux Etats-Unis, le pourcentage de retours "définitifs" dus à l'impossibilité de trouver du travail dans le pays voisin a atteint presque 10 %, soit près du double du chiffre correspondant à la période 1986-1988 (4,8 %).

4) Le chômage au Mexique. C'est un des facteurs les plus importants d'expatriation de la main-d'œuvre vers les Etats-Unis. Pendant les années 1991-1993, ce fut le motif de réémigration pour 58 % des individus, alors que durant les périodes précédentes, il n'atteignait que 30 % du total des causes de départ.

5) La politique migratoire des Etats-Unis. Celle-ci a joué un rôle important dans les fluctuations du nombre de migrants, en particulier la loi Simpson-Rodino de 1986, qui a permis de régulariser la situation d'une partie non négligeable de la population mexicaine résidant clandestinement dans ce pays. Elle a également donné une impulsion nouvelle à l'émigration de personnes ayant déjà une expérience migratoire. A partir de 1987 le nombre des dernières émigrations a crû considérablement jusqu'en 1992 (graphique 5). Les émigrés qui résidaient déjà depuis plusieurs années aux Etats-Unis ont largement bénéficié de cette loi. Durant la période 1989-1993, la proportion de ceux qui avaient une expérience migratoire préalable et qui pouvaient légalement émigrer était de 45,7 %, tandis que pour les périodes antérieures, ce pourcentage fluctuait entre 10 et 20 %. Cette loi a accru incontestablement ce type de migration, puisque cette législation visait à freiner le phénomène de première émigration par divers moyens, comme par exemple des amendes aux employeurs de main-d'œuvre clandestine et un renforcement des contrôles frontaliers. De nombreux travailleurs clandestins, à la

suite de ce processus de régularisation, purent améliorer leurs revenus et cela eut pour conséquence directe d'intensifier l'attraction exercée par les Etats-Unis.

6) Le rapport des salaires minimums. Le rapport entre les salaires minimum des Etats-Unis et ceux du Mexique semble déterminant dans les fluctuations des courants migratoires. Les fluctuations des mouvements de première émigration suivent presque fidèlement celles de cet indicateur -avec un an de décalage qui correspond à un temps de réaction ou d'adaptation- dans ses grandes tendances durant la période 1976-1988. Le coefficient de corrélation entre le rapport des salaires minimum aux Etats-Unis et au Mexique en pesos et les flux de première émigration est de 0,77, ce qui indique une sensibilité relativement forte des flux à l'évolution du rapport salarial entre les deux pays. En effet, quand le salaire minimum nord-américain, converti en pesos, subit une hausse par rapport au salaire minimum du Jalisco, les flux de première émigration s'amplifient. Au contraire, quand ce rapport s'inverse, il y a diminution de ce type d'émigration. L'émigration de travail aux Etats-Unis permet donc de compenser, généralement de manière efficace -grâce aux modifications successives des taux de change- la chute des revenus réels qui persiste au Mexique depuis le début des années 80.

Le rapport entre les salaires minimums oscille faiblement (plus ou moins 6 %) autour de 8,5 depuis 1987, ce qui aurait dû permettre au moins une stabilisation des flux de première émigration, comme cela s'est produit dans les années 1984-1986. Cependant, ce type de flux continua de croître jusqu'en 1990. Dans ce cas, il est probable que l'effet de la loi Simpson-Rodino compensa la réduction prévisible des flux de première émigration.

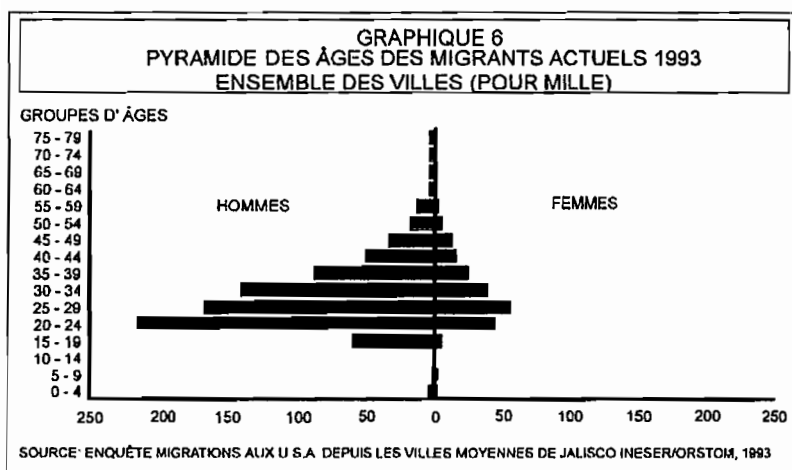
CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS

Près de la moitié (48,4 %) de la population mexicaine résidant aux Etats-Unis au moment de l'enquête est considérée comme absente du foyer, c'est-à-dire qu'elle a un jour, de fortes chances de revenir définitivement sur son lieu d'origine. Cette proportion est bien inférieure parmi la population féminine où plus des deux tiers (69,7 %) ont le statut d'émigré, contre 46 % chez les hommes. Les fils représentent 69 % de la population masculine émigrée résidant aux Etats-Unis au moment de l'enquête dans les ménages, tandis que les chefs de famille composent 25 % de cette population. En ce qui concerne la population féminine, les filles (81 %) et autres parents (9 % sont des mères du chef de famille ou des sœurs) constituent l'essentiel des flux migratoires vers le pays voisin. Dans la suite de notre présentation, sauf indication contraire, émigrés et absents sont regroupés sous la dénomination émigrés ou migrants.

Les migrants de sexe masculin représentent 79,7 % de la population mexicaine résidant aux Etats-Unis au moment de l'enquête, mais 85,2 % de l'échantillon total est composé d'émigrés ou d'ex-migrants. Cela est en partie dû au fait que les femmes ont davantage tendance à ne pas revenir sur leurs lieux d'origine parce qu'elles sont mariées avec des émigrés qui, pour beaucoup d'entre eux, vivent de façon légale aux Etats-Unis. Par ailleurs, la participation féminine dans les flux de première émigration est passée de 10 % dans les années 1975-1981 à 17,2 % entre 1988 et 1992. Cette participation féminine varie considérablement d'une ville à une autre : elle représente 23,4 % du total des émigrés de Ciudad Guzmán, 12,6 % à Lagos de Moreno, 7,7 % à San Juan de los Lagos et à peine 1,6 % à Tepatitlán de Morelos où ce courant est peu significatif.

La pyramide des âges des émigrés résidant actuellement aux Etats-Unis (graphique 6) confirme l'idée couramment admise qu'il s'agit d'une population essentiellement composée de jeunes adultes, puisque 54,3 % d'entre eux ont entre 15 et 29 ans.

Néanmoins, l'absence quasi totale d'émigrés de moins de 15 ans (pourcentage inférieur à 1 % de la totalité) fait monter la moyenne d'âge de cette population à 31 ans (30,5 pour les hommes et 31,7 pour les femmes). Les personnes nées hors des quatre villes enquêtées ont tendance à émigrer plus facilement vers les Etats-Unis que les natifs de ces villes. Comme il s'agit généralement de personnes venant de villes plus petites ou de zones rurales, elles alimentent plus fréquemment que les natifs les flux migratoires internes du Mexique, qui ont leur origine dans la population excédentaire de la branche d'activité agricole. Cette même population alimente également depuis longtemps une importante partie de l'émigration vers les Etats-Unis.



L'âge moyen de la population masculine à la première émigration augmenta légèrement ces vingt dernières années : de 22,2 ans en 1970-1974 à 23,6 ans en 1990-1993. Chez les femmes, l'accroissement de l'âge moyen à la première émigration est encore plus sensible que chez les hommes. En effet, pour les mêmes périodes il passe de 21,1 à 24,4 ans. Cet accroissement s'explique en grande partie par le recul de l'âge au mariage parmi la population émigrée (mariages différés), malgré la légère baisse du nombre de femmes mariées dans les flux de première émigration de ces vingt dernières années : de 45,8 % avant 1980 à 41,4 %

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

pour la période 1990-1993. Dès le début des années 80, on enregistre une baisse de la proportion de mariés dans les flux d'émigrés entre 20 et 29 ans, partant pour la première fois vers le pays voisin (tableau 18).

Ce phénomène est plus particulièrement visible dans la population masculine, dont le pourcentage de mariés au moment de l'émigration représentait plus de la moitié (54 %) dans les années 1980-1984 et un peu plus du tiers (35,9 %) dix ans plus tard. Il est fort probable que l'émigration internationale retarde la conclusion d'unions.

TABLEAU 18 : POURCENTAGE DE MARIÉS AU MOMENT DE LA PREMIÈRE ÉMIGRATION PARMIS LES MIGRANTS DE 20 À 29 ANS, SELON LA PÉRIODE DE MIGRATION ET LE SEXE.

Sexe	Périodes de migration				Effectifs Totaux
	Avant 1980	1980-84	1985-89	1990-93	
Hommes	44,0	54,0	42,7	35,9	2580
Femmes	50,0	42,5	49,4	39,4	417
Ensemble	44,6	52,5	43,9	36,7	2997

Source : Enquête Emigration aux États-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

La proportion de femmes mariées dans les flux de première émigration est plus importante que dans la population masculine, et augmenta sensiblement entre les années 1985 et 1990, grâce aux réunifications familiales permises par la régularisation de nombreux migrants masculins clandestins et mariés.

Le tableau 19 permet de comparer les niveaux de scolarisation des migrants par rapport à ceux qui n'ont jamais émigré. Si l'on prend comme indice le pourcentage d'individus qui ont un niveau d'instruction inférieur à la première année de secondaire, on remarque que les émigrés masculins -actuels ou ex-migrants- ont

CHAPITRE 4

un niveau de scolarité légèrement inférieur à celui des non-migrants dans n'importe quelle tranche d'âges. A l'inverse, les femmes émigrées sont plus instruites que celles du même âge qui n'ont jamais émigré, même en tenant compte des niveaux d'études les plus élevés : lycée et enseignement supérieur.

Ce dernier indicateur n'est pas pertinent en ce qui concerne la population masculine car ceux qui possèdent un tel niveau d'études ont de fortes chances de trouver au Mexique un emploi qualifié avec une rémunération correcte et de ce fait, ils correspondent peu aux profils des secteurs ouverts du marché du travail nord-américain, ce qui les dissuade d'émigrer. Les femmes émigrées ont un niveau d'instruction supérieur à celui des hommes dans presque toutes les tranches d'âges. Ces résultats corroborent ceux d'une enquête antérieure réalisée en 1990 dans plusieurs villes de Jalisco et de Colima (Arroyo et Papail, 1993).

TABLEAU 19 : NIVEAUX DE SCOLARISATION SELON LE SEXE, LE GROUPE D'AGES EN 1993 ET LE STATUT MIGRATOIRE

Sexe et groupes d'âges	% niveau inférieur à la 5 ^e (collège)		% niveau supérieur à la 3 ^e (lycée et +)	
	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants
Hommes				
20-24	36,7 (516)	27,4 (494)	13,7	28,2
25-29	42,4 (467)	37,3 (291)	18,4	25,7
30-34	52,4 (520)	50,2 (211)	13,3	23,0
35-39	67,0 (442)	59,3 (125)	7,4	14,6
Femmes				
			(a)	(a)
20-24	26,8 (115)	28,1 (744)	18,2 (14,8)	23,5 (12,3)
25-29	32,8 (107)	38,5 (665)	15,9 (10,3)	20,1 (9,7)
30-34	41,5 (94)	50,0 (623)	14,8 (8,5)	11,5 (4,9)
35-39	59,0 (61)	69,4 (506)	11,5 (6,6)	4,4 (2,1)

(n) : effectifs ; (a) : uniquement niveau Lycée

Source : Enquête Emigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

L'éventail des activités des migrants avant leur déplacement aux Etats-Unis s'est considérablement modifié durant les deux dernières décennies, ce qui reflète les transformations subies par les économies urbaines. Le pourcentage d'individus sans emploi avant leur première émigration aux Etats-Unis augmenta sensiblement à partir de la deuxième moitié des années 80, passant de 7,6 % à 10,4 % en 1990-1993 (tableau 20). L'augmentation du chômage et du sous-emploi dans les économies urbaines du Jalisco des années 80 est un des facteurs du développement des mouvements migratoires vers les Etats-Unis.

Dans la première moitié des années 70, la contribution la plus importante aux flux masculins citadins provenait du secteur agricole, avec 42,8 %. Dans la période 1990-1993 ce sont surtout l'industrie et les services qui alimentent les flux migratoires internationaux. En 1993, la force de travail provenant de l'agriculture représente moins de 15 % de ces flux internationaux.

La comparaison avec l'éventail des activités des non-migrants et des ex-migrants masculins en 1993, ne montre pas de distorsions importantes. On observe toutefois une participation légèrement supérieure de la main-d'œuvre provenant du secteur secondaire (industrie et construction) dans les flux de migrants par rapport aux non-migrants. La participation des entrepreneurs individuels aux flux migratoires, s'est considérablement réduite (de 25 % avant 1975 à 11 % dans les années 1990-1993), reflétant ainsi la diminution de la force de travail d'origine agricole au cours du temps.

Parmi la population féminine, le pourcentage d'actives avant l'émigration augmenta de façon assez significative : de 50 % avant 1980 à 60 % dans la période 1990-1993. La différence est considérable avec la population non migrante, dans laquelle le taux d'activité se situe aux alentours de 34 % dans la tranche d'âges des 20-39 ans pour l'année 1990 et pour l'ensemble des villes enquêtées. Cela démontre que l'émigration de travail est un élément important des flux migratoires féminins, en particulier chez les émigrées célibataires, dont le taux d'activité avant

CHAPITRE 4

émigration augmenta de 50 % avant 1980 à 76% ces dernières années. A l'opposé, il semble que depuis quelques années, ce taux soit en diminution aux Etats-Unis (44 % dans les années 1990-1993) après une période de stabilité (autour de 55 %) jusqu'à la fin des années 80, dans la population des migrantes mariées.

TABLEAU 20 : DISTRIBUTION DES BRANCHES D'ACTIVITE DES MIGRANTS AVANT LEUR PREMIER DEPLACEMENT AUX ETATS-UNIS, PAR SEXE ET PERIODES DE MIGRATION, PROPORTIONS DE CHOMEURS ET D'ENTREPRENEURS INDIVIDUELS (E.I)

Branches	Périodes					N.M
	<75	75-79	80-84	85-89	90-93	
Hommes						
Agriculture	42,8	25,7	19,8	14,9	13,9	12,8
Industrie	14,8	21,0	23,2	23,8	24,7	19,3
Construction	11,4	15,5	19,3	16,0	18,0	15,8
Commerce	13,3	14,8	12,5	14,4	13,2	17,9
Services	8,4	11,7	13,0	21,4	20,6	22,7
Autres	9,3	11,4	11,1	9,5	9,6	11,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	322	420	514	693	562	2654
% de chômeurs	8,0	7,3	7,6	11,4	10,4	
% de E.I	24,9	16,3	13,8	11,3	11,1	
Femmes						
Industrie		19,6	20,0	15,7	25,0	
Commerce		28,6	22,2	25,3	26,3	
Services		39,3	40,0	38,6	30,3	
Autres		12,5	17,8	20,4	18,4	
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectifs		56	45	83	76	
% d'inactives		50,0	52,9	58,5	60,7	

N.M : non-migrants et ex-migrants en 1993. (.) : effectifs.

Source : Enquête Emigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Il est impossible de connaître le montant des revenus des migrants avant leur départ aux Etats-Unis, mais si l'on tient compte du niveau de scolarisation de cette population et de sa répartition dans les diverses branches d'activité, on peut imaginer sans grand risque qu'il n'est pas très différent de celui de la population non migrante.

CHAPITRE 5

PARCOURS MIGRATOIRES ET PREMIERES INSERTIONS DANS L'ECONOMIE NORD-AMERICAINE

L'émigration masculine est associée dans la quasi-totalité des cas à l'activité économique. Ce phénomène est moins important parmi la population féminine, malgré leurs taux d'activité élevés aux Etats-Unis. En raison de la représentation réduite des femmes dans les flux migratoires, on fera davantage référence à la population migrante masculine.

MOTIFS D'EMIGRATION

Le chômage et le sous-emploi ont toujours représenté le principal motif apparent d'émigration vers les États-Unis, tant chez les hommes que chez les femmes (tableau 21).

PARCOURS MIGRATOIRES

A partir du milieu des années 80, la part relative du motif d'émigration "recherche de revenus supérieurs", passa de 20 % à 30 % ces dernières années, reflétant ainsi la diminution constante du salaire réel au Mexique durant ces périodes.

TABLEAU 21 : MOTIFS DE LA PREMIERE EMIGRATION AUX ETATS-UNIS,
PAR SEXE ET PAR PERIODE DE MIGRATION

Motifs	Périodes de migration			
	1975-79	1980-84	1985-89	1990-93
Hommes				
Chômage, sous-emploi	40,9	40,6	51,5	42,4
Recherche de revenus supérieurs	20,9	20,7	24,6	29,8
Autres	38,2	38,7	23,9	27,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	440	535	761	601
Femmes				
Chômage, sous-emploi	32,7	38,3	39,0	40,0
Recherche de revenus supérieurs	18,4	14,8	13,2	13,0
Regroupement familial	24,5	23,5	30,1	26,1
Autres	24,4	23,4	17,7	20,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	49	81	136	115

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Si l'on s'intéresse au statut matrimonial, les migrants mariés invoquent la recherche de revenus supérieurs plus fréquemment que les célibataires (28,7 % contre 21,2 % pour l'ensemble des périodes) probablement du fait de leurs responsabilités familiales. Parmi les célibataires, généralement plus jeunes, ceux qui invoquent le motif "connaître, expérimenter" représentent, avec 12,6 % (presque deux fois plus que dans la population mariée),

une catégorie non négligeable pour l'ensemble des périodes, et en forte augmentation ces dernières années (19 % pour 1990-1993).

En ce qui concerne les branches d'activité d'origine, le motif "chômage ou sous-emploi" est beaucoup plus souvent mentionné par ceux qui, avant d'émigrer, travaillaient dans les services -plus de 50 % des motifs à toutes les époques- et plus récemment par ceux qui travaillent dans l'agriculture et le commerce, alors que le gain salarial ("recherche de revenus supérieurs") semble être plus souvent associé au secteur agricole. Par contre, on ne remarque pas de différences dans la répartition des motifs selon les statuts de salarié ou d'entrepreneur individuel.

Parmi la population féminine, le chômage ou le sous-emploi représente un motif d'émigration dont l'importance croît constamment jusqu'à atteindre 40 % des motifs invoqués dans les années 1990-1993. Contrairement aux hommes, le regroupement familial ("rejoindre un membre de la famille") constitue un motif très important de déplacement. On observe une forte augmentation de ce motif durant la période 1985-1989, quand la loi Simpson-Rodino permit la régularisation du séjour aux Etats-Unis d'un grand nombre de migrants clandestins, ce qui favorisa les regroupements familiaux.

Alors que "rejoindre la famille" est, comme on s'y attendait, le motif le plus fréquemment invoqué par les migrantes mariées, le chômage ou le sous-emploi est, comme chez les hommes, le motif invoqué le plus souvent par les femmes célibataires (40 à 45 %) depuis le début des années 80.

De même que pour la population masculine, le chômage ou le sous-emploi est plus fréquemment associé aux femmes émigrées qui proviennent des services que celles issues d'autres branches d'activité.

En ce qui concerne les hommes, le poids relatif de ce motif demeure plus ou moins constant -environ 40 % de l'ensemble des

motifs- sauf de 1985 à 1989, quand il en représenta un peu plus de la moitié (51,5 %).

RESEAUX DE PARENTE

Dans les études réalisées dans les années 80, on a surtout insisté sur le rôle joué par les réseaux de parenté dans le développement des flux migratoires. La présence de parents ou amis résidant aux Etats-Unis facilite l'intégration des émigrés dans le pays. Dans le cas des villes étudiées, ces réseaux se sont mis en place il y a plusieurs décennies et se sont densifiés plus ou moins rapidement au cours du temps selon les villes. Ainsi, alors que 35 % des hommes qui ont émigré de Lagos de Moreno avant 1975, n'avait aucun parent ni ami aux Etats-Unis au moment d'émigrer, ce pourcentage ne dépasse pas 9 % en ce qui concerne les hommes émigrés de Tepatitlán de Morelos pour la même période. Dans les années 1990-1993 cette proportion atteint 9 % et 12 % respectivement pour chacune des villes. Pour l'ensemble des quatre villes, le pourcentage d'émigrés sans parent ni ami dans le pays voisin au moment de l'émigration est passé de 20 % avant 1975 à 6 % dans les années 1990-1993 (tableau 22). Dans le cas des femmes émigrées, on remarque qu'elles recourent plus fréquemment aux parents et amis vivant au-delà de la frontière que les hommes, et cela quelle que soit la période considérée, car la proportion de femmes sans famille ni ami aux Etats-Unis se situe toujours entre 3 % et 7 %.

Ces réseaux se développent plus rapidement dans les Etats de l'Illinois (12,9 % des émigrés masculins qui émigrèrent avant 1975 n'avaient ni parent ni ami dans cette partie des Etats-Unis) et de Californie (18,1 % pour la même période) que dans le reste du pays, car plus de 37,2 % des émigrés de cette époque ne comptaient pas sur cette aide. Sur ce point, il n'existe pas actuellement (1990-93) de grande différence entre les Etats de destination.

CHAPITRE 5

La majorité des relations qui facilitent l'intégration des émigrés masculins dans le pays voisin sont des parents (beaux-frères, cousins, etc.) et des amis, quelle que soit l'époque d'émigration. Ce groupe représente entre 60 et 65 % des relations qui aident à l'insertion des émigrés, alors que la famille directe (pères, frères, soeurs) représente entre 35 et 40 % de ces réseaux. Dans le cas des femmes, le nombre de mariées qui se déplacent dans le cadre des regroupements familiaux gonfle l'importance du groupe "parents, frères et époux" par rapport aux autres groupes de parenté installés aux Etats-Unis, particulièrement durant la période 1985-1989.

TABLEAU 22 : REPARTITION (%) DES RELATIONS DE PARENTE AUX
ETATS-UNIS AU MOMENT DU DEPLACEMENT,
PAR SEXE ET PERIODE D'EMIGRATION

Sexe et périodes	Relations de parenté			Total	Effectifs
	A	B	C		
Hommes					
< 1975	28,3	51,8	19,9	100,0	361
1975-79	36,5	53,4	10,1	100,0	444
1980-84	36,5	54,8	8,7	100,0	551
1985-89	34,0	57,4	8,6	100,0	777
1990-93	37,8	56,4	5,8	100,0	619
Ensemble	35,0	55,3	9,7	100,0	2752
Femmes					
<1975	32,8	63,8	3,4	100,0	58
1975-79	64,8	31,5	3,7	100,0	54
1980-84	49,4	47,1	3,5	100,0	85
1985-89	55,0	38,6	6,4	100,0	140
1990-93	48,7	46,3	4,9	100,0	123
Ensemble	50,6	44,6	4,8	100,0	460

A = père, mère, frère, époux, B = autre parent, amis, C = aucune relation
Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

LIEUX DE DESTINATION

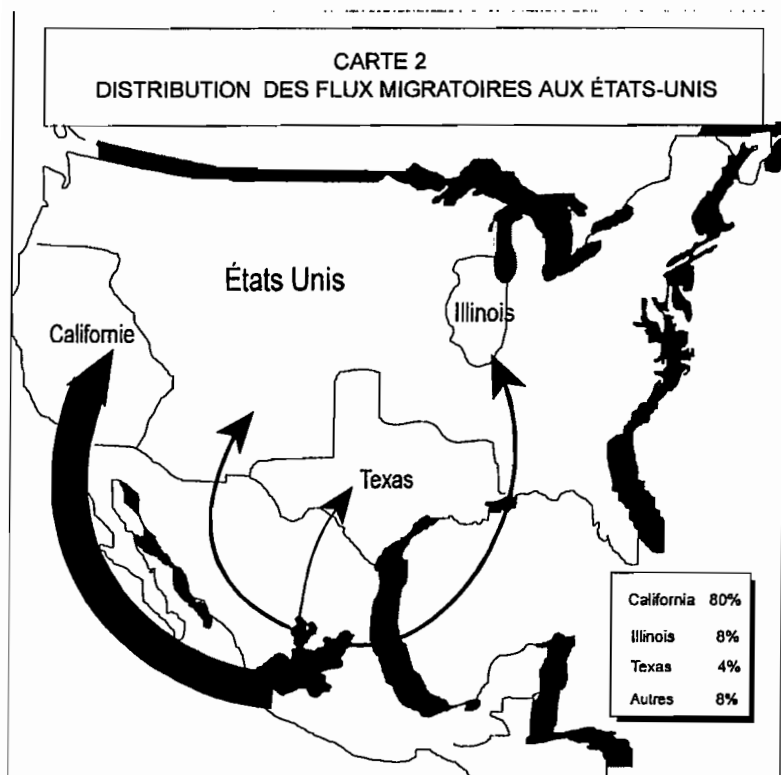
Les émigrés originaires de l'Etat de Jalisco se dirigent surtout vers l'Etat de Californie. Pour l'ensemble de l'émigration, la fraction californienne de ces flux demeure plus ou moins constante (près de 80 %) durant les deux dernières décennies (tableau 23), aussi bien pour la population masculine que pour la population féminine.

TABLEAU 23 : REPARTITION DES LIEUX DE DESTINATION DES MIGRANTS SELON LE SEXE ET LA PERIODE D'EMIGRATION

Sexe et lieux	Périodes d'émigration					Ensemble
	<1975	1975-79	1980-84	1985-89	1990-93	
Hommes						
Californie	78,6	82,9	84,7	79,2	79,5	80,9
Illinois	8,4	8,6	8,2	9,0	11,0	9,1
Texas	7,6	1,5	2,5	4,8	3,2	3,8
Autres Etats	5,4	7,1	4,6	7,0	6,4	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	370	456	562	788	628	2804
Femmes						
Californie	80,0	78,6	79,1	85,5	79,8	81,3
Illinois	6,2	14,3	15,1	5,5	7,3	8,8
Texas	4,6	3,6	3,5	2,1	5,6	3,8
Autres Etats	9,2	3,6	2,3	6,9	7,3	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	65	56	86	145	124	476

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

L'Etat de l'Illinois, et en particulier la ville de Chicago, qui conserva une place relativement importante et constante durant ces deux décennies dans la répartition des destinations, représente le second pôle d'attraction (carte 2).



SOURCE: ENQUÊTE MIGRATIONS AUX U. S. A. DEPUIS LES VILLES MOYENNES DE JALISCO INESER/ ORSTOM, 1993.

Il semble qu'il y eût une légère modification dans la répartition des flux migratoires à partir de 1975, l'Etat du Texas étant délaissé au profit de l'Illinois et d'autres Etats.

Les flux d'émigrés masculins qui se dirigent vers des Etats nord-américains autres que la Californie, sont en majorité composés d'individus considérés comme absents par la famille d'origine (59 % de ceux qui émigrent dans l'Illinois et 51 % de ceux qui émigrent vers d'autres Etats, pour l'ensemble des périodes), c'est-à-dire qu'ils ont de fortes chances de revenir définitivement sur leurs lieux d'origine. A l'inverse, la majeure partie des flux migratoires (66 %) vers la Californie est composée d'émigrés.

En raison du développement des réseaux de parenté et d'amitié durant ces dernières décennies, la répartition des lieux de destination varie selon la ville d'origine. La Californie est la destination choisie par la quasi-totalité des émigrés de Tepatitlán de Morelos, ainsi que par les deux tiers (67 %) de ceux de Lagos de Moreno, de 85 % des individus issus de Ciudad Guzmán et de 74 % de ceux qui partent de San Juan de los Lagos. Pour les deux sexes, les personnes qui émigrent de Lagos de Moreno et de San Juan de los Lagos vers l'Illinois pour l'ensemble des périodes, sont relativement nombreuses (16,8 % et 13,6 % respectivement).

Les réseaux familiaux constitués au fil des générations, et le dynamisme des économies des Etats du pays voisin, déterminent en grande partie la répartition des lieux de destination aux Etats-Unis. Le poids économique de la Californie, sa proximité et son essor durant ces vingt dernières années, expliquent l'attraction que cet Etat exerce sur les flux migratoires.

EMIGRES LEGAUX ET CLANDESTINS

La première émigration a souvent lieu de façon clandestine. Le tableau 24 permet de suivre l'évolution de la proportion d'émigrés légaux, selon le lieu de destination et le sexe. La proportion d'émigrés masculins clandestins demeure plus ou moins stable entre 1975 et 1993 (près de 88 %) alors que ce chiffre est toujours nettement inférieur parmi les femmes qui plus souvent, et surtout à partir de la seconde moitié des années 80, profitent du phénomène de regroupement familial. Plus d'un tiers (36,7 %) des femmes migrant durant les années 1990-1993 étaient en situation régulière. Ce pourcentage atteint 50 % parmi les femmes qui émigrèrent pendant cette période pour rejoindre leur mari. Le fait qu'un membre de la famille réside aux Etats-Unis réduit la probabilité d'émigrer clandestinement.

CHAPITRE 5

**TABEAU 24 : POURCENTAGES DE MIGRANTS EN SITUATION REGULIERE
DANS LES FLUX MIGRATOIRES, SELON LE SEXE, LE LIEU DE DESTINATION
ET LA PERIODE DE PREMIERE EMIGRATION**

Sexe et lieux	Périodes de première émigration				Total	Effectifs
	1975-79	1980-84	1985-89	1990-93		
Hommes						
Californie	9,9	11,0	11,5	11,8	11,5	2238
Illinois	16,2	13,3	15,5	8,7	14,6	253
Texas	16,7	0,0	18,4	27,8	19,2	104
Autres	17,2	15,8	25,5	5,9	18,1	149
Ensemble	11,0	11,1	13,1	11,6	12,8	2744
Femmes						
Californie	25,6	23,9	27,4	36,1	30,3	373
Autres	36,4	33,3	42,1	39,1	38,0	79
Ensemble	27,8	25,9	29,4	36,7	31,6	452

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

C'est parmi les émigrés qui se dirigent vers la Californie que se trouve la plus forte proportion de clandestins.

A ce sujet, on remarque des différences importantes selon les lieux d'origine des migrants. Les migrants de Ciudad Guzmán ont beaucoup plus souvent des papiers migratoires en règle (23,6 %) lors de leur première émigration aux Etats-Unis, que ceux qui proviennent des trois autres villes étudiées ici (entre 5 et 10 %).

Ces différences se remarquent également chez les femmes, puisque près de 40 % des émigrées de Ciudad Guzmán et de San Juan de los Lagos se déplacent légalement, alors que le pourcentage n'est que d'environ 20 % pour les émigrées de Lagos de Moreno et de Tepatitlán de Morelos. Les informations disponibles ne permettent pas de proposer des explications satisfaisantes à ces différences.

Il faut souligner enfin, que les émigrés sont beaucoup plus nombreux à se déplacer avec des documents migratoires en règle que ceux qui sont considérés comme absents de leurs foyers : 19 % et 8 % respectivement chez les hommes, et 35 % et 18 % chez les femmes. Le fait de migrer légalement aux Etats-Unis est plus fréquemment associé à un départ définitif qu'à une absence du ménage d'origine.

LES ACTIVITES D'INSERTION AUX ETATS-UNIS

Le logement est l'aide la plus fréquemment apportée aux migrants. Parmi les migrants masculins, 88 % furent reçus chez un parent ou un ami à leur arrivée sur le territoire nord-américain entre 1975 et 1979. Ce pourcentage s'accrût jusqu'à 93 % dans les années 1990-1993, et pour les femmes, elle reste encore aujourd'hui supérieure à ce chiffre.

Une autre aide essentielle à l'insertion dans l'économie des Etats-Unis, consiste à leur fournir un emploi ou les aider à en trouver un. Bien que cela soit moins fréquent que pour le logement, les trois quarts (76 %) des migrants masculins bénéficièrent de ce type d'aide : pour 69 % des migrants de la période 1975-1979, jusqu'à 86 % entre 1990 et 1993. On retrouve les mêmes proportions en ce qui concerne la population féminine. Dans la majorité des cas (près de 75 % des hommes et 90 % des femmes) les migrants sont à la charge de la personne qui les a accueillis jusqu'à ce qu'ils trouvent du travail.

Dans la population masculine, le taux d'activité se situe autour de 99,5 % pour toutes les périodes d'émigration. Les migrantes participent davantage au marché du travail (entre 50 et 60 % durant les diverses périodes d'émigration) que les résidentes de leurs lieux d'origine. Leur taux d'activité augmente nettement à l'entrée sur le territoire nord-américain puisqu'il atteint presque 90 % quelle que soit la période d'émigration. Bien qu'une grande

partie des flux migratoires féminins s'explique par le regroupement familial, l'aspect professionnel prend de l'importance au moment de l'émigration. Il est très probable que les taux élevés d'émigration légale qui caractérisent cette population ait une incidence positive sur leur participation à la vie économique nord-américaine.

Le temps d'insertion sur le marché du travail nord-américain dépend de divers facteurs : la situation migratoire (légale ou clandestine), l'accueil reçu (aide d'un parent ou d'un ami), la branche d'activité d'origine ou d'insertion sur le lieu de destination et la conjoncture économique durant la période d'émigration. Les migrants qui s'installent dans d'autres Etats que la Californie, trouvent plus rapidement du travail quelle que soit la période d'émigration : environ 40 % y trouvent un travail dès la première semaine de leur arrivée, alors que ce pourcentage atteint à peine 28 % pour ceux de Californie. C'est en grande partie dû au fait qu'une émigration dans un Etat autre que la Californie est généralement le fruit d'un projet plus élaboré et d'une meilleure connaissance du marché du travail local. Le temps nécessaire pour trouver du travail en Californie s'est accru sensiblement depuis la seconde moitié des années 80, puisque près de 25 % des émigrés ont eu besoin de plus d'un mois pour obtenir un emploi ces dernières années (1990-93), alors que cela ne s'appliquait qu'à 16 % d'entre eux durant les années antérieures. Ce phénomène est particulièrement vrai chez les migrants ne connaissant personne dans l'Etat de Californie : 40 % d'entre eux ont eu besoin de plus d'un mois pour s'insérer dans la population active durant la période 1990-1993. Les émigrés légaux entrent toujours plus rapidement sur le marché du travail que les clandestins : près de 50 % trouvèrent du travail en moins d'une semaine dans les années 1990-1993, contre seulement 35 % des clandestins.

L'insertion est beaucoup plus rapide dans la construction que dans n'importe quelle autre branche d'activité, quelle que soit la période considérée. En effet, dans les années 1985-1993, 45 % des émigrés qui travaillaient dans la construction ont trouvé un emploi en moins d'une semaine, alors que dans les autres branches et pour

la même période, ce pourcentage variait entre 27 % dans les services et 35 % dans la restauration.

Reflétant d'une certaine manière les changements de structures de leurs économies d'origine, les activités auxquelles s'incorporent les migrants arrivant aux Etats-Unis se sont beaucoup diversifiées durant les deux dernières décennies (tableau 25). L'agriculture, qui employait près de 40 % des nouveaux migrants masculins avant le milieu des années 70, occupe à peine 15 % d'entre eux durant la période 1990-1993. Parmi ces groupes de nouveaux migrants, l'agriculture nord-américaine s'est vue remplacée en tant qu'activité prépondérante, par l'industrie dans la période 1975-1984, par la construction dans les années 1985-1989 et plus tard par la branche restauration-hôtellerie, qui absorba près d'un quart des nouveaux arrivants durant la période 1990-1993. L'Etat de Californie se distingue des autres Etats d'accueil par le poids de son secteur industriel qui reste l'employeur le plus important de migrants masculins pour l'ensemble des périodes, suivi par l'agriculture, secteur qui dans d'autres Etats procure, de même que la restauration et l'hôtellerie, un emploi à la majorité des migrants. Dans l'Etat de l'Illinois par exemple, les restaurants et hôtels ont employé 30 % des nouveaux arrivés de la période 1990-1993.

Pour les femmes, l'emploi se concentre dans la branche des services, qui offre du travail à plus de la moitié (56 %) des nouvelles arrivées de la période 1990-1993. L'industrie et les services emploient entre les deux tiers et les trois quarts de la main-d'œuvre féminine pour l'ensemble des périodes. Cependant, depuis le début de la décennie 90, la branche hôtelière est devenue la seconde pourvoyeuse d'emplois pour les immigrées, précédant désormais l'industrie.

CHAPITRE 5

**TABLEAU 25 : BRANCHES D'ACTIVITE DANS LESQUELLES S'INCORPARENT
LES EMIGRES AUX ETATS-UNIS, PAR SEXE, PERIODE D'EMIGRATION ET
LIEU DE DESTINATION**

	Branches d'activité							total	Effectifs
	A	B	C	D	E	F	G		
Hommes									
< 1975									
Californie	41,0	27,2	10,3	6,7	2,1	11,0	1,8	100,0	285
Autres Etats	30,3	14,3	16,9	9,6	4,2	24,4	0,2	100,0	74
Total	38,9	24,6	11,6	7,3	2,5	13,6	1,5	100,0	359
1975-79									
Californie	29,9	38,3	10,9	5,7	2,7	9,2	3,2	100,0	372
autres Etats	26,8	18,5	22,7	17,5	0,0	13,3	1,4	100,0	75
Total	29,4	35,0	12,9	7,6	2,2	9,9	2,9	100,0	447
1980-84									
Californie	26,8	37,7	11,2	10,0	2,6	10,0	1,9	100,0	467
autres Etats	22,5	22,7	19,8	19,8	2,6	11,3	1,2	100,0	76
Total	26,2	35,7	12,4	11,3	2,6	10,2	1,8	100,0	543
1985-89									
Californie	16,7	19,7	23,1	16,2	5,0	17,5	1,8	100,0	611
autres Etats	15,7	12,6	21,3	24,1	3,3	22,1	1,2	100,0	158
Total	16,5	18,3	22,8	17,7	4,6	18,4	1,7	100,0	769
1990-93									
Californie	13,5	20,7	14,1	24,2	5,8	20,3	1,6	100,0	486
autres Etats	20,7	18,1	11,4	25,1	3,2	19,8	1,7	100,0	116
Total	14,9	20,2	13,6	24,4	5,3	20,2	1,7	100,0	602
Femmes (toutes destinations confondues)									
< 1975		31,9		12,7		42,6	12,7	100,0	55
1975-79		38,3		4,3		38,3	13,2	100,0	53
1980-84		28,6		5,8		48,5	17,2	100,0	79
1985-89		26,8		17,0		38,3	17,9	100,0	121
1990-93		13,9		15,8		56,4	13,9	100,0	114

A = agriculture, B = industrie, C = construction, D = restaurants-hôtels,
E = commerce, F = services, G = autres branches

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

PARCOURS MIGRATOIRES

Si l'on compare la structure des branches d'activité avant l'émigration avec celle qui existe au moment de l'insertion sur le marché du travail nord-américain (tableau 26), un accroissement de la mobilité entre les branches apparaît à partir du milieu des années 70. Avant 1975, 37 % des émigrés travaillaient dans la même branche d'activité qu'avant leur déplacement (dans l'agriculture cette proportion s'élevait à 55%). Après cette date, ce pourcentage ne se situe plus qu'autour de 29 %.

TABLEAU 26 : REPARTITION (%) DES MIGRANTS AVANT ET APRES L'EMIGRATION, PAR BRANCHES D'ACTIVITE ET PAR PERIODES D'EMIGRATION

Branches d'activité	Périodes de migration	
	avant 1985	1985-93
Avant le déplacement		
Agriculture et industrie	48,0	38,0
Construction et services	27,0	38,0
Autres	25,0	24,0
Après le déplacement		
Agriculture et industrie	65,0	35,0
Restaurants et services	19,0	39,0
Autres	16,0	26,0

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

En 1993, près d'un tiers de ces travailleurs agricoles continue à travailler dans cette branche quand ils émigrent dans le pays voisin. En fait, pour l'ensemble des périodes, presque 60 % des travailleurs provenant de l'agriculture changèrent de branche d'activité à leur arrivée sur le marché du travail des Etats-Unis. Le même phénomène concerne le groupe des travailleurs provenant de l'industrie manufacturière, devenu le groupe de migrants numériquement le plus important depuis le début de la décennie 80. Entre 1975 et 1984, près de 50 % d'entre eux continuaient à travailler dans la même branche qu'avant leur émigration, mais à partir du milieu des années 80, à peine 26 % se maintiennent dans l'industrie après leur déplacement.

CHAPITRE 5

Cette mobilité entre branches d'activité est généralement plus intense chez les migrants qui proviennent du commerce, des transports et de la construction. La mobilité est légèrement supérieure hors de Californie : pour l'ensemble des périodes, 75 % des migrants associent un changement d'activité à leur émigration dirigée hors de la Californie, alors que ce n'est le cas que pour 70 % de ceux qui émigrent vers cet Etat.

Selon les branches d'activité d'origine des migrants et les périodes d'émigration (tableau 27), les changements d'activité associés à la migration masculine font apparaître une attraction différenciée des branches d'activité du marché du travail nord-américain.

TABLEAU 27 : PRINCIPALE BRANCHE D'ATTRACTION AUX ETATS-UNIS
QUAND L'EMIGRATION EST ACCOMPAGNEE D'UN CHANGEMENT DE
BRANCHE, SELON LA BRANCHE D'ORIGINE DES MIGRANTS
ET LA PERIODE D'EMIGRATION

Branches d'origine	Périodes de migration				
	<1975	1975-79	1980-84	1985-89	1990-93
agriculture	industrie	industrie	industrie	construction	industrie
industrie	agriculture	agriculture	agriculture	construction	restaurant
construction	agriculture	agriculture	industrie	industrie	restaurant
services	industrie	industrie	industrie	construction	restaurant

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Jusqu'au milieu des années 80, l'industrie et l'agriculture furent les branches d'activité qui attirèrent le plus fréquemment les émigrés qui changeaient d'activité lors de la première émigration. L'agriculture exerçait une attraction particulière sur les migrants provenant de l'industrie manufacturière. Dans les années 1985-1989, cette attraction se déplaça vers la construction et ensuite, la majorité des changements s'effectua au profit de la branche restauration-hôtellerie.

La quasi-totalité des émigrés aux Etats-Unis intègrent le marché du travail en tant que salariés. Il est très rare qu'ils s'insèrent comme travailleurs indépendants, même parmi ceux qui travaillaient à leur compte avant d'émigrer. Ils représentent à peine 3 % des flux migratoires annuels.

LES EMPLOYEURS ET LES SALAIRES

Les Nord-Américains d'origine asiatique furent ceux qui employèrent le plus de main-d'œuvre mexicaine durant la période 1975-1984 (41 % des nouveaux arrivants). Les Anglo-Saxons donnèrent du travail à un tiers de cette main-d'œuvre, et les employeurs d'origine latino-américaine - "Chicanos" et Mexicains surtout - à environ 25 %. Cette répartition changea de manière considérable à partir du milieu des années 80, époque à laquelle les Anglo-Saxons devinrent le groupe d'employeurs le plus important (55 %), et ceci surtout hors de la Californie et de l'Illinois. Le groupe des Latino-Américains fournirent dès lors le tiers des emplois. En 1993, les Nord-Américains d'origine asiatique emploient à peine 12 % des nouveaux immigrants, et se concentrent en Californie. Les Latino-Américains se concentrent dans l'Illinois où ils représentent 44 % des employeurs depuis le milieu des années 80.

Si les employeurs anglo-saxons sont surtout présents dans l'agriculture, l'industrie et la construction, la plupart des Nord-Américains d'origine asiatique et des Latino-Américains se concentrent dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire le commerce, les hôtels et restaurants et les services. Les chefs d'entreprise Anglo-Saxons emploient plus fréquemment de la main-d'œuvre arrivée légalement que les autres employeurs.

Les données recueillies par l'enquête sur les salaires perçus par les migrants masculins aux Etats-Unis sont assez semblables selon la ville d'origine et les rémunérations horaires ou hebdomadaires :

CHAPITRE 5

les coefficients de variation sont inférieurs à 0,05. Pour la période 1991-1992, le salaire moyen masculin était de 5,23 dollars de l'heure -le salaire minimum horaire étant de 4,25 dollars-, soit 231,9 dollars par semaine. Ces montants sont passés à 5,62 et 247,8 dollars respectivement, en 1993. Les salaires perçus par les hommes sont supérieurs de 10 % environ à ceux des femmes, et les migrants en situation régulière gagnent environ 20 % de plus que les migrants clandestins (tableau 28).

TABLEAU 28 : INDICES DES SALAIRES MOYENS PERÇUS PAR LES MIGRANTS DURANT LA PERIODE 1991-1993, SELON LA SITUATION MIGRATOIRE ET LA BRANCHE D'ACTIVITE (INDICE 100 = SALAIRE MOYEN PERÇU PAR LES CLANDESTINS DANS LA RESTAURATION ET L'HOTELLERIE, CORRESPONDANT A 217,4 DOLLARS PAR SEMAINE)

Branches d'activité	Situation migratoire	
	Régulière	Irrégulière
Agriculture	121,2	103,0
Industrie	136,9	104,7
Construction	138,9	123,1
Restaurants-hôtels	116,1	100,0
Services	121,0	110,9
Effectifs	168	410
Ensemble (en US dollars)	278	232

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Ce sont les travailleurs de la construction en situation régulière (indice 138,9) qui perçoivent les salaires les plus élevés, suivis par les ouvriers de l'industrie, alors que les migrants clandestins de la branche hôtellerie-restaurants reçoivent les plus faibles rémunérations. En 1993 ces salaires représentent environ 4,6 fois le salaire moyen que les hommes présents au moment de l'enquête gagnent dans les villes de l'Etat de Jalisco, alors qu'ils sont de 5,5 fois supérieurs en ce qui concerne les femmes.

Néanmoins, si on tient compte de la structure par âges de ceux qui ont émigré et de ceux qui sont restés, le rapport des salaires

moyens masculins entre les Etats-Unis et les villes de l'Etat de Jalisco est multiplié par 5. Rappelons qu'en 1992, le salaire minimum aux Etats-Unis était 8,5 fois supérieur à celui des villes du Jalisco.

Le rapport entre les salaires dépend également de la branche d'activité d'origine et du statut professionnel : salarié ou indépendant. A cet égard, ce sont les jeunes émigrés de 15 à 24 ans qui travaillaient, avant de quitter leur pays, comme salariés des branches du commerce, de la construction et des services, qui maximisent cette augmentation de leurs revenus. Au contraire, le bénéfice de l'émigration est moindre pour les émigrés de 25 à 34 ans qui, avant de se déplacer, étaient travailleurs indépendants dans le commerce, les transports et la construction.

TRAJECTOIRES DES MIGRANTS AUX ETATS-UNIS

Au cours de leur séjour aux Etats-Unis, la mobilité des individus entre les Etats est très faible selon l'enquête : environ 95 % d'entre eux ne changent jamais d'Etat de résidence. La mobilité concerne surtout un changement d'employeur ou, plus fréquemment, un changement de branche d'activité. Cette mobilité professionnelle, quelle qu'en soit la forme, est beaucoup plus intense en de Californie, dans lequel, pour l'ensemble des périodes, 29 % des migrants changent d'employeur ou de branche d'activité durant leur séjour, alors que ce n'est le cas que pour seulement 17,9 % dans l'Etat de l'Illinois et 17,8 % dans les autres Etats. L'importante mobilité constatée en Californie est due en grande partie à la proportion plus élevée de migrants clandestins qui y résident, comparativement à ceux qui s'installent sur le reste du territoire nord-américain. En effet, si globalement, un peu plus d'un quart des émigrés (26,8 %) change de travail durant leur séjour aux Etats-Unis, la stabilité de l'emploi est plus forte chez les migrants en situation régulière (81,2 %) que chez les clandestins (72,1 %).

La stabilité professionnelle est beaucoup plus importante si la première insertion dans l'économie nord-américaine a lieu dans les secteurs de la construction ou de la restauration et de l'hôtellerie. En effet dans 83 et 84 % des cas, pour ces deux branches respectivement, on ne constate pas de mobilité par la suite. En fait, dans la branche de la construction ce phénomène se comprend assez bien : on y trouve le plus grand nombre de travailleurs en situation régulière (presque le double par rapport aux travailleurs de la restauration), un pourcentage de chômage ou de risque de chômage proche de la moyenne des autres branches pour l'ensemble des périodes, et des niveaux de rémunération nettement supérieurs à la moyenne de l'ensemble des autres branches. Par contre, ce constat est davantage surprenant dans la branche de l'hôtellerie-restauration, qui connaît le même degré de stabilité mais la proportion la plus élevée d'employés clandestins, ainsi que les salaires les plus bas. Une certaine stabilité d'emploi existe cependant dans cette branche, car elle est moins dépendante que d'autres des cycles économiques.

La mobilité professionnelle la plus intense se réalise dans l'agriculture et l'industrie, branches dans lesquelles environ un tiers des émigrés (35,9 % et 32,9 % respectivement) connaît au moins un changement d'employeur ou de branche. En effet, ces activités sont liées aux cycles saisonniers de production ou aux fluctuations du contexte économique en général.

Si la mobilité est plus grande dans l'agriculture et dans l'industrie elle se produit également plus tôt : plus de la moitié des changements de branche d'activité ou d'employeur (52,5 % et 55,3 % respectivement) ont lieu durant les trois premières années du séjour aux Etats-Unis, contre 41,4 % et 47,4 %, dans les branches de la construction et de la restauration-hôtellerie.

Le chômage est l'un des motifs importants de changement d'employeur au sein de la même branche, ou de changement de branche d'activité. Quelle que soit la période durant laquelle sont arrivés les migrants dans le pays voisin, 40,8 % d'entre eux ont connu une période de chômage. Les clandestins sont beaucoup

plus touchés par le phénomène (42,5 %) que les individus en situation régulière (28,6 %) même si parmi ces derniers, les travailleurs de l'agriculture et de l'industrie subissent plus fréquemment le chômage (34,7 % et 34,2 % respectivement). Ce sont les restaurants et les hôtels (29,1 %) ainsi que les services (29,1 %) qui se révèlent les moins sensibles aux retournements de conjoncture, alors que l'agriculture (49,3 %) et l'industrie (49,6 %) sont les plus touchés par le chômage.

La proportion de migrants qui a connu au moins une période de chômage ayant occasionné un changement professionnel, est beaucoup plus élevée en Californie (43,4 %) que dans l'Illinois (28,1 %) ou dans d'autres Etats (25,4 %). Ces différences concernent autant la population clandestine que celle en situation régulière. De plus, les travailleurs en situation légale résidant hors de Californie ou de l'Illinois sont moins touchés par le chômage : 17,4 % de chômeurs contre 29,7 % et 26,5 % respectivement dans ces deux Etats.

Ces périodes de chômage durent en moyenne un mois et demi environ (51 jours). C'est un phénomène qu'il ne faut pas négliger au moment d'estimer les niveaux de revenus annuels et les sommes d'argent que cela permet d'envoyer dans le pays d'origine, ou lorsque l'on veut évaluer le rapport qui existe entre les revenus et les sommes envoyées.

Le facteur de mobilité professionnelle le plus important est l'opportunité d'augmenter les revenus, particulièrement pour les migrants récemment arrivés aux Etats-Unis, et qui travaillent dans la construction et les services (tableau 29).

CHAPITRE 5

TABLEAU 29 : MOTIFS DE MOBILITE PROFESSIONNELLE PENDANT LE SEJOUR AUX ETATS-UNIS, PAR BRANCHE D'ACTIVITE, LORS DE LA PREMIERE ENTREE DANS LE PAYS ET LA PERIODE DE CHANGEMENT

Première branche d'activité aux U.S.A	Motifs de mobilité				Effectifs
	Salaires	Chômage	Autres	Total	
Agriculture	48,0	35,7	16,4	100,0	171
Industrie	53,5	33,7	12,8	100,0	172
Construction	63,0	13,6	22,7	100,0	44
Restaurant-hôtels	59,2	14,3	26,5	100,0	49
Services	64,5	12,9	22,6	100,0	62
Autres	54,9	27,2	17,9	100,0	530
Périodes de changement					
1975-79	57,6	27,1	15,3	100,0	85
1980-84	49,7	37,6	12,7	100,0	165
1985-89	53,3	24,7	22,0	100,0	150
1990-93	61,9	13,1	25,0	100,0	84
Ensemble	54,9	27,2	17,9	100,0	530

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Depuis les années 1980-1984, le facteur revenus prend une part de plus en plus décisive dans la mobilité professionnelle, et ce phénomène va en s'accroissant notamment au cours de la période 1990-1993. La conséquence directe de cette volonté d'obtenir de meilleurs salaires se traduit plutôt par des changements de branches, que par des changements d'employeurs (tableau 30). Ce phénomène se rencontre avec une intensité particulière dans les branches de la restauration-hôtellerie et des services. Parmi les facteurs qui expliquent la mobilité professionnelle, le chômage semble moins conduire à un changement de branche d'activité, même durant la période 1990-1993 quand le poids de ce facteur s'accroît considérablement et se trouve au même niveau que celui du facteur revenus.

PARCOURS MIGRATOIRES

TABLEAU 30 : PROPORTIONS DE CHANGEMENTS DE BRANCHE DANS LE CADRE DE L'ENSEMBLE DE LA MOBILITE PROFESSIONNELLE SELON LA BRANCHE D'INSERTION DANS L'ECONOMIE NORD-AMERICAINE ET LA PERIODE DE CHANGEMENT (1975-1993)

Branches d'insertion							Total	Effectifs
Agricult.	Indust.	Construc.	Restaur.	Services	Autres			
46,9	45,4	58,6	78,9	72,9	56,0	53,5	424	
% de changements de branche par période							Total	Effectifs
1975-79	1980-84	1985-89	1990-93					
44,9	41,8	58,3	76,1			53,5	424	

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Ces changements de branche d'activité, qui sont actuellement l'expression la plus significative de la mobilité professionnelle des émigrés sur leurs lieux de résidence aux Etats-Unis, se sont traduits durant toutes les époques par un transfert de main-d'œuvre des services, et surtout de l'agriculture, vers d'autres branches et plus particulièrement vers la construction.

L'analyse selon les périodes durant lesquelles se sont produits ces changements montre cependant que si la construction a bénéficié en son temps de ces échanges, les transferts correspondant aux autres branches ont varié sensiblement d'une période à l'autre. Bien que l'agriculture ait connu, quelle que soit l'époque, le solde négatif le plus important au sein de tous les transferts, elle semblait encore suffisamment attrayante entre 1975 et 1979, avec un solde net positif. L'industrie, qui perdit de la main-d'œuvre pendant la période 1975-1984 -sauf parmi les nouveaux immigrés de cette époque, qui s'intégrèrent en nombre dans cette branche- redevient attractive à partir du début des années 90, après avoir retrouvé un équilibre dans ses échanges entre 1985 et 1989.

Les services connurent pendant longtemps des soldes plus ou moins équilibrés, mais qui devinrent nettement négatifs dans les échanges entre branches d'activité à partir du milieu des années

80, réduisant ainsi l'effet de l'attraction progressive de ce secteur sur les immigrés récemment arrivés.

En résumé, les trajectoires des migrants sur le territoire nord-américain se traduisent essentiellement par une mobilité professionnelle relativement limitée et très peu de mobilité territoriale. Ces trajectoires prirent chaque fois davantage la forme d'un changement de branche d'activité, au lieu d'un changement d'employeur dans la même branche. La mobilité professionnelle est principalement conditionnée par la recherche d'emplois mieux rémunérés. Elle est faible entre les diverses branches d'activité parce qu'elle se produit surtout au moment de l'émigration aux Etats-Unis. En effet, environ 70 % des migrants associent à leur déplacement un changement d'activité. La mobilité professionnelle entre les branches compense fréquemment, mais faiblement, les flux de nouveaux immigrés qui se dirigent, selon l'époque, vers tel ou tel secteur d'activité.

CHAPITRE 6

RECIDIVE MIGRATOIRE

On entend par migrants récidivistes les individus qui ont émigré plus d'une fois aux Etats-Unis, avec un intervalle supérieur à 3 mois entre leurs séjours dans ce pays. Les données recueillies par l'enquête de 1993 se réfèrent aux conditions dans lesquelles s'est effectué leur dernier déplacement aux Etats-Unis, afin d'établir une comparaison avec leur première émigration. Ce chapitre suit le même plan que précédemment : présentation des divers aspects des déplacements et étude des caractéristiques des émigrés.

Comme dans le cas de la première émigration, on se référera surtout à la population masculine, en raison du nombre réduit de femmes (92) appartenant à ce groupe de migrants. En effet, la proportion d'émigrés récidivistes de sexe masculin est encore plus élevée (93,2 %) que parmi la population qui émigre pour la première fois (85,2 %). L'âge moyen, lors de la dernière émigration (31 ans) est très différent de celui de la première (23 ans) et reste pratiquement constant durant toutes les périodes. La majorité de ces dernières migrations (58 % des hommes et 88 % des femmes) eurent lieu entre 1990 et 1993, contre 22 % des hommes et 26 % des femmes dans l'échantillon des primo-migrants.

MOTIFS DE RETOUR ET LIEUX DE DESTINATION AUX ETATS-UNIS

Bien que le motif "chômage, sous-emploi" soit, comme dans le cas du premier déplacement, le principal motif d'émigration de ce groupe, surtout ces dernières années, un bon nombre des motifs de nouvelle migration relève de la rubrique "autres". Celle-ci regroupe divers facteurs associés aux difficultés de réinsertion dans le milieu d'origine, aussi bien sur le plan professionnel que social.

Entre 1975 et 1993, le motif "augmenter les revenus" est moins invoqué chez les migrants récidivistes (entre 10 et 20 % des motifs) que chez les primo-migrants (entre 20 et 30%).

La comparaison des motifs de première et de dernière émigration pour chaque individu montre qu'il existe une étroite relation entre eux : les émigrés qui ont privilégié le motif "chômage, sous-emploi" lors de la première émigration, l'ont également mentionné, pour la majorité d'entre eux, comme raison principale de la dernière émigration. Il en est de même pour les autres motifs ("augmenter les revenus" et "autres motifs"), avec une intensité plus ou moins forte. Néanmoins, il faut insister sur le fait que le facteur "chômage, sous-emploi" a pris de plus en plus de poids entre une émigration et la suivante et, que ces dernières années, il est devenu le motif principal du dernier déplacement pour les migrants qui invoquent le manque de ressources comme motif de première émigration.

Il ne nous paraît pas utile de traiter le thème des réseaux familiaux dans le cas des émigrés qui récidivent puisque cela a été fait lors de la première émigration, et que les migrants récidivistes se sont constitué des réseaux au cours de leur(s) précédente(s) migration(s).

La concentration de migrants en Californie est légèrement plus importante pour ceux qui récidivent que pour ceux qui émigrent pour la première fois. Néanmoins, depuis le début des années 90, on observe un accroissement sensible des destinations autres que la Californie : 16,6 % des lieux de résidence (dont 7,4 % dans l'Illinois) contre 9 à 10 % pour la période 1980-89.

La quasi-totalité (94 %) des migrants retournent dans les Etats nord-américains dans lesquels ils ont émigré la première fois. Parmi les femmes, l'émigration vers l'Illinois s'accroît entre la première et la dernière émigration avant l'enquête, ce qui révèle plus de stabilité des émigrées qui résident dans cet Etat, en raison de leur statut matrimonial -elles sont plus fréquemment mariées- et du pourcentage élevé de femmes possédant des documents migratoires en règle.

En général, la tendance à revenir dans les villes d'origine afin de se réinstaller pour finalement repartir vers les Etats-Unis, quelle que soit la durée de ce séjour au Mexique, semble être plus importante parmi ceux qui ont émigré en Californie la première fois.

EMIGRES LEGAUX ET CLANDESTINS

Les migrations récidivistes se font davantage de façon légale que les premières migrations (tableau 31).

Les hommes qui ont résidé dans d'autres Etats que celui de Californie (surtout dans l'Illinois), ont plus fréquemment émigré de façon légale que ceux qui se sont dirigés vers cet Etat. Cependant, depuis le début des années 90, près de la moitié des déplacements toutes destinations confondues (44,9 %) a été réalisée légalement. Hors de Californie, plus de la moitié des migrants se sont déplacés légalement depuis le milieu des années 80 (environ les deux tiers pour la période 1990-1993). La majorité

RECIDIVE MIGRATOIRE

d'entre eux ont profité de la loi Simpson-Rodino de 1986, ce qui a facilité leurs émigrations postérieures après un retour sur leurs lieux d'origine au Mexique. Le phénomène est plus marqué dans le cas de l'émigration des femmes, qui pour la plupart effectuent tous leurs déplacements de façon légale. On peut donc affirmer que depuis le début des années 90 il n'existe plus qu'une petite minorité de clandestins dans l'ensemble de ces flux migratoires.

TABLEAU 31 : PROPORTIONS DE PRIMO-MIGRANTS ET DE MIGRANTS
RECIDIVISTES EN SITUATION REGULIERE, SELON LE SEXE, LE LIEU DE
DESTINATION ET LA PERIODE DU DERNIER DEPLACEMENT

Sexe et lieux de destination	Période du dernier déplacement			Ensemble
	< 1985	1985-89	1990-93	
Hommes				
Californie	14,5	14,4	40,4	28,9
Autres Etats	27,5	53,1	67,5	59,9
Total	16,1	18,1	44,9	33,5
Effectifs	187	337	712	1226
1 ^{re} migration	11,1	13,1	11,6	12,8
Femmes				
Californie			84,5	78,9
Autres Etats			75,0	80,0
Total			82,4	79,1
Effectifs			74	91
1 ^{re} migration			36,7	31,6

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Contrairement à ce qui se produit lors du premier déplacement, pour lequel on perçoit peu de différence dans la situation migratoire -légale ou illégale- des individus par rapport aux branches d'activité d'insertion dans l'économie nord-américaine, ceux qui émigrent de nouveau et s'incorporent à la construction, la restauration et les services, sont plus fréquemment en règle que ceux qui travaillent dans l'agriculture et l'industrie, quelle que soit la période d'émigration. Par exemple, parmi les déplacements de la

période 1990-1993, le pourcentage d'émigrés légaux (44,9 %) se répartit de la manière suivante, selon les branches d'insertion : agriculture = 30,3 %, industrie = 40,6 %, construction = 50,5 %, restaurants = 47,5 %, services = 58,6 % et "autres" = 53,5 %. Parmi les informations fournies par l'enquête, aucun élément ne nous permet d'expliquer clairement ces différences.

Sans doute grâce à l'expérience qu'ils ont acquise lors de la (ou des) migration(s) antérieure(s), les migrants récidivistes dépendent moins des réseaux de parents et d'amis qui résident dans les États dans lesquels ils se rendent. Le pourcentage d'individus ayant reçu une aide quelconque -prise en charge temporaire durant les premiers jours de leur séjour ou recherche d'un emploi- fut beaucoup plus faible que lors de la première émigration, quelle que soit la période de réinsertion dans l'économie nord-américaine. L'hébergement temporaire à l'arrivée tient la même place que lors de la première émigration. En général, les émigrés qui se dirigent vers la Californie, bénéficient un peu plus des avantages des réseaux migratoires que ceux qui se dirigent vers d'autres États.

BRANCHES D'ACTIVITE, EMPLOYEURS, SALAIRES

La réinsertion des migrants récidivistes sur le marché du travail du pays voisin s'effectue plus rapidement que lors de la première émigration parce qu'ils profitent de leurs expériences antérieures d'une part, et d'autre part parce que beaucoup d'entre eux ont légalisé leur situation. A ce sujet, on a constaté parmi cette catégorie d'émigrés que, comme lors du premier déplacement, le fait de ne pas être en règle sur le plan administratif rend plus difficile l'obtention d'un emploi. Par exemple, 77,1 % de ceux qui émigrent pour la première fois et 80 % des récidivistes en situation régulière ont trouvé du travail en moins d'une semaine en Californie et dans les autres États, durant les années 1990-1993,

contre 36,4 % et 65,7 % respectivement parmi les clandestins. Toutes périodes confondues, 43,2 % des migrants trouvaient du travail dans la première semaine de leur séjour, lors de leur dernier déplacement, contre 24,4 % de ces mêmes émigrés lors de leur première migration. De même, l'insertion professionnelle a lieu plus tôt hors de l'Etat de Californie que dans ce dernier, pour les raisons déjà mentionnées.

L'insertion des migrants récidivistes se produit plus rapidement dans la branche "construction" que dans les autres branches, quelle que soit la période considérée. Par exemple, dans les années 1990-1993, 91,3 % des émigrés s'intégrant à la branche construction, trouvèrent un emploi dans les deux premières semaines suivant leur arrivée, contre 62,5 % pour l'industrie, 64,3 % dans l'agriculture et 85,3 % dans les services. En guise de comparaison, rappelons que pour les premières migrations de cette période, à ces mêmes branches d'activité étaient attribués les pourcentages respectifs suivants : 67,1 %, 51,8 %, 63,1 % et 38,7 %.

D'une façon générale, l'insertion des migrants récidivistes dans l'économie nord-américaine reproduit avec un décalage dans le temps, l'évolution de l'insertion des primo-migrants, c'est-à-dire une diminution progressive des flux migratoires qui s'intègrent à l'agriculture, au profit des autres branches (tableau 32).

Cependant, les distributions concernant les branches d'insertion des récidivistes diffèrent sensiblement de celles des primo-migrants pour chaque période considérée. Ceux qui migrent pour la première fois abandonnent progressivement l'agriculture depuis le milieu des années 70 pour se diriger principalement vers l'industrie, puis successivement la construction et, dans les années récentes, vers les branches restaurants-hôtels et les services. Par contre, les migrants récidivistes, bien que reproduisant ce glissement progressif, conservent la majeure partie de leurs effectifs dans les secteurs primaire et secondaire de l'économie nord-américaine (tableau 33).

CHAPITRE 6

TABLEAU 32 : BRANCHES D'INSERTION DES MIGRANTS MASCULINS
RECIDIVISTES, SELON LA PERIODE DU DEPLACEMENT

Branche	Périodes		
	<1985	1985-89	1990-93
Agriculture	38,0	28,4	22,3
Industrie	40,1	41,5	25,6
Construction	7,8	10,7	13,3
Restaurants- hôtels	5,8	6,6	14,4
Services	3,7	9,3	18,1
Autres	4,6	3,6	6,3
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	192	355	707

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

TABLEAU 33 : COMPARAISON DES BRANCHES D'INSERTION DANS
L'ECONOMIE NORD-AMERICAINE DES MIGRANTS MASCULINS SELON LE
TYPE DE MIGRANT ET LA PERIODE DE MIGRATION

Types de migrants et branches d'insertion	Périodes de migration	
	< 1985	1985-93
Primo-migrants		
Agriculture et industrie	65,0	35,0
Restaurants et services	19,0	39,0
Autres	16,0	26,0
Total	100,0	100,0
Récidivistes		
Agriculture et industrie	78,1	55,0
Restaurants et services	9,4	27,2
Autres	12,5	17,8
Total	100,0	100,0

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

RECIDIVE MIGRATOIRE

La différence d'âge moyen entre les deux groupes, la situation migratoire (en termes juridiques) et le poids de l'expérience accumulée expliquent en grande partie les différences de répartitions dans les branches d'activité observées entre l'un et l'autre groupe. Rappelons, par exemple, que la légalité facilite l'accès aux salaires plus élevés qu'offrent les secteurs de la construction et de l'industrie, dans lesquels se sont intégrés 43,9 % des migrants récidivistes, contre 33,8 % des primo-migrants, au cours des années 1990-93.

La répartition des migrants récidivistes dans les diverses branches d'activité selon l'Etat de résidence, reproduit en général les modalités d'insertion de la première émigration (tableau 34 et 25). La Californie se distingue des autres Etats nord-américains par le poids relativement important de son industrie et de son agriculture dans l'emploi des migrants, puisque ces deux branches fournissent plus de la moitié des emplois durant toutes les périodes. La répartition des emplois est plus équilibrée dans le reste de l'Union Américaine, avec une légère prépondérance des services et de l'industrie au détriment de l'agriculture.

TABLEAU 34 : REPARTITION PAR BRANCHES D'ACTIVITE DES MIGRANTS
MASCULINS RECIDIVISTES, PAR PERIODES ET ETAT DE RESIDENCE

Branches	Périodes et Etats de résidence			
	1990-1993		Toutes périodes	
	Californie	Autres	Californie	Autres
Agriculture	24,2	13,4	28,3	14,8
Industrie	25,6	23,2	33,6	21,6
Construction	12,9	17,0	10,5	20,4
Restaurants-hôtels	13,2	19,7	9,8	17,3
Services	17,3	23,2	12,1	22,2
Autres	6,9	3,5	5,6	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	583	112	1055	162

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

CHAPITRE 6

Ceux qui migrent dans d'autres Etats que la Californie, trouvent souvent un emploi dans la construction et la restauration. Toutefois, il faut considérer à part l'Etat de l'Illinois, où l'industrie fournit presque un tiers des emplois (32 %) aux immigrés récidivistes quelle que soit la période. Durant toutes les périodes, plus des deux tiers (70,6 %) des migrants récidivistes se sont réintégrés dans la même branche d'activité que lors de leur première émigration aux Etats-Unis (tableau 35).

La dispersion des taux de rétention -qui mesurent le pourcentage d'individus ne changeant pas de branche d'activité- est relativement faible entre la première et la dernière migration : elle varie de 66,6 % dans l'hôtellerie à 77,1 % dans l'industrie, celle-ci retenant davantage les migrants. Le taux global de rétention est plus ou moins constant au cours du temps : environ 70 %. Comme on l'a déjà mentionné dans la partie sur la trajectoire professionnelle aux Etats-Unis, cette légère fluidité apparente est due au fait que la mobilité professionnelle a principalement lieu lors de la première migration dans le pays : près de 70 % des individus changent de branche d'activité en passant la frontière.

TABLEAU 35 : BRANCHES D'ACTIVITE DE LA DERNIERE MIGRATION AUX ETATS-UNIS, SELON LA PREMIERE INSERTION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL NORD-AMERICAIN (TOUTES PERIODES)

Branche d'activité à la 1 ^{re} migration	Branche d'activité à la dernière migration						Total	Effectifs
	A	B	C	D	E	F		
A : agriculture	67,1	15,8	4,3	4,6	5,1	3,1	100,0	392
B : industrie	12,1	77,1	3,6	2,8	1,9	2,5	100,0	363
C : construction	6,0	9,8	70,5	3,8	6,1	3,8	100,0	132
D : restaurants-hôtels	1,5	11,1	9,6	66,6	7,4	3,7	100,0	135
E : services	5,8	10,4	4,6	4,7	72,5	2,0	100,0	153
F : autres	1,8	14,6	7,2	1,8	18,2	56,4	100,0	55
Ensemble	26,6	32,1	11,9	10,7	13,8	5,3	100,0	1230

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Les principaux transferts d'activité entre la première et la dernière migration se sont effectués de l'agriculture vers l'industrie, de l'industrie vers l'agriculture et de la construction vers l'industrie. Si bien que, hormis l'agriculture qui perdit un peu de sa main-d'œuvre, le reste des échanges semble relativement équilibré pour chaque branche d'activité.

Avec le temps, les Nord-américains d'origine asiatique ont perdu leur rang de principaux employeurs de main-d'œuvre mexicaine sur le marché du travail. Dans les années 1990-1993, ils représentent un peu plus du cinquième des employeurs (22,9 %) alors que dans les années 1980-1984, ils en constituaient plus de la moitié. Les Anglo-saxons au contraire, ont contribué en grande partie à l'emploi de cette main-d'œuvre durant les dernières années : entre 1990 et 1993, ils sont devenus les employeurs les plus importants, offrant presque la moitié (47 %) des postes de travail. L'évolution dans ce groupe de migrants récidivistes est la même que dans celle du groupe des primo-migrants. Les employeurs d'origine latino-américaine ont augmenté légèrement leur participation à l'offre d'emplois, passant de 23,4 % durant la première moitié des années 80 à 30 % en 1990-1993.

Comme on l'a déjà mentionné dans le cas de ceux qui émigrent pour la première fois, les Anglo-saxons emploient plus fréquemment la main-d'œuvre légale que les autres employeurs. Par exemple, dans les années 1990-1993, 61,4 % de leurs employés étaient en situation régulière, contre 30,8 % parmi ceux dont les employeurs étaient d'origine latino-américaine et 9 % des employés de patrons d'origine asiatique.

Les employeurs anglo-saxons se concentrent hors de l'Etat de Californie, surtout dans l'Illinois, où ils représentent depuis 1980 plus de 70 % de l'offre d'emplois. A l'inverse, en Californie, la majorité des employeurs fut d'origine asiatique jusqu'à la fin des années 80. La répartition des employeurs d'origine latino-américaine est plus équilibrée, avec une certaine concentration dans des Etats autres que la Californie et l'Illinois.

Contrairement à ce qui se produit lors de la première migration, les employeurs d'origine asiatique se concentrent dans l'agriculture et l'industrie, de même que l'on remarque que les Anglo-saxons sont de plus en plus présents dans le secteur tertiaire (restaurants-hôtels et services) depuis le milieu des années 80. L'emploi offert par les chefs d'entreprise d'origine latino-américaine, reste plus équilibré entre les branches d'activité.

L'expérience du marché du travail et la qualification professionnelle acquise au cours des emplois antérieurs aux Etats-Unis, permettent généralement aux migrants récidivistes d'obtenir des emplois mieux rémunérés que ceux qu'obtiennent les primo-migrants. C'est surtout vrai pour les migrants en situation irrégulière. Dans les années 1991 et 1992, l'écart des salaires (salaires hebdomadaires) fut de 3,8 % entre les primo-migrants et les récidivistes en situation régulière. Mais les migrants clandestins récidivistes percevaient en moyenne un salaire supérieur de 13,7 % à celui des primo-migrants dans la même situation. Une meilleure connaissance du marché du travail permet donc aux récidivistes clandestins de réduire sensiblement le handicap salarial dû à leur situation juridique.

La hiérarchie des niveaux de rémunération selon les branches d'activité et la situation migratoire -légale ou clandestine- reproduit le schéma déjà mentionné pour ceux qui émigrent pour la première fois, à savoir que ce sont les branches de la construction et de l'industrie qui offrent les salaires les plus élevés aux immigrants légaux, alors que les rémunérations les plus faibles correspondent aux clandestins travaillant dans les branches de l'hôtellerie et de l'agriculture.

CHAPITRE 7

SITUATION DES MIGRANTS RESIDANT AUX ETATS-UNIS EN 1993

Au moment de l'enquête -à la mi-1993- près des trois quarts des émigrés mexicains aux Etats-Unis vivaient en Californie, soit un peu moins que le pourcentage observé dans la répartition des destinations à la première émigration (80,9 %) pour l'ensemble des migrants (actuels et ex-migrants). Dans le tableau 36, on peut se rendre compte de la stabilité des lieux de résidence pendant le séjour aux Etats-Unis, surtout pour ceux qui se sont dirigés vers la Californie lors de leur premier déplacement. De plus, cet Etat attire fortement ceux qui dans un premier temps, s'étaient installés dans un Etat autre que la Californie ou l'Illinois. Plus le temps de séjour aux Etats-Unis s'allonge, plus cette attraction augmente.

Un peu plus de la moitié des migrants actuels (51,8 %) se trouvent en situation migratoire légale aux Etats-Unis à la mi-1993, soit parce qu'ils ont émigré légalement, soit parce qu'ils ont ensuite régularisé leur situation. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé chez les émigrés mariés ou en union libre (65,7 %) que parmi les célibataires (34,2 %), ces derniers étant plus jeunes et depuis moins longtemps aux Etats-Unis que les premiers.

SITUATION DES MIGRANTS RESIDANT AUX ETATS-UNIS

Par ailleurs, plus des trois quarts (77,7 %) des émigrés mariés ou en union libre, dont l'épouse ou la compagne vit avec eux sont en situation régulière, alors que cette proportion n'est que de 54,2 % quand l'épouse vit au Mexique.

TABLEAU 36 : REPARTITION DES ETATS DE RESIDENCE AUX ETATS-UNIS
EN 1993, SELON LES ETATS DE DESTINATION
LORS DE LA PREMIERE EMIGRATION

Etat de destination à la 1 ^{re} migration	Etat de résidence en 1993				Effectifs
	Californie	Illinois	Autres	Total	
Californie	97,1	1,8	1,1	100,0	915
Illinois	8,2	89,3	2,5	100,0	159
Autres	13,1	3,3	83,6	100,0	122
Ensemble	76,7	13,6	9,7	100,0	1196

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Les proportions les plus élevées d'émigrés en situation régulière se trouvent parmi ceux qui travaillent dans la construction et dans l'industrie, alors que les émigrés qui ont un emploi dans la branche de la restauration-hôtellerie sont plus fréquemment en situation irrégulière. Cela s'explique par l'essor de cette activité en tant que source d'emploi pour les nouveaux primo-migrants, depuis le milieu des années 80.

L'âge moyen de ce groupe de résidents actuels est de 30,5 ans, avec une durée moyenne de séjour sur le territoire nord-américain d'environ 7 ans, ce qui a permis à beaucoup d'entre eux de bénéficier des avantages de la loi Simpson-Rodino (ou IRCA) de 1986.

LE CONTEXTE FAMILIAL

On ne note pas de grandes différences dans la situation matrimoniale des émigrés masculins actuels par rapport à la population masculine présente au moment de l'enquête sur leurs lieux d'origine. Cependant la nuptialité des migrants revenus "définitivement" au Mexique est sensiblement supérieure à celle des migrants actuels dans toutes les tranches d'âge. Par exemple, dans les groupes des 20-24, 25-29 et 30-34 ans, les proportions d'ex-migrants mariés sont respectivement de 27,5 %, 63,7 % et 87,3 %, contre 22,5 %, 56,4 % et 76,4 % parmi la population résidant en 1993 aux Etats-Unis. La migration de travail aux Etats-Unis prend fin parfois parce que l'émigré décide de revenir vivre avec sa famille au Mexique, tandis que dans d'autres cas ce travail se prolonge et facilite des unions qui auraient été retardées si les ressources avaient continué à manquer comme dans la situation pré-migratoire.

Parmi la population mexicaine masculine qui réside en 1993 aux Etats-Unis, le pourcentage global de mariés ou vivant en union libre atteint 56,2 %. Dans la population féminine, les émigrées actuelles sont plus souvent mariées (ou vivent en union libre) que les femmes non émigrées restées sur leurs lieux d'origine. Dans les tranches d'âges des 15-19 et 20-24 ans, respectivement 33,3 % et 54,7 % des émigrées sont mariées ou vivent en union libre, contre 5 % et 26,5 % parmi les non-émigrées. Rappelons que le regroupement familial est le premier motif avancé par les femmes émigrantes vers les Etats-Unis. Au contraire, le pourcentage de femmes mariées ou en union libre est beaucoup plus faible chez les ex-migrantes de la tranche d'âge 30-39 ans. Cela est dû en particulier au nombre important de couples qui se séparent durant leur séjour dans le pays voisin, incitant une partie de ces femmes à revenir au Mexique.

Près d'un émigré sur dix (9,1 %) résidant actuellement aux Etats-Unis, est marié ou vit en union libre avec une femme née dans ce pays, mais généralement d'origine mexicaine. Ce

SITUATION DES MIGRANTS RESIDANT AUX ETATS-UNIS

pourcentage s'élève à près de 15 % quand la durée du séjour aux Etats-Unis est supérieure à cinq ans, mais il diminue quand cette durée est inférieure (moins de 3 %).

Ces unions matrimoniales avec des femmes nées aux Etats-Unis se produisent beaucoup plus souvent parmi les migrants provenant de Ciudad Guzmán (10,6 %) que parmi ceux de Tepatitlán de Morelos (4 %). Ces derniers se caractérisent par le fait qu'ils choisissent leurs épouses presque exclusivement dans leur propre commune (94 %) contrairement à ce qui se produit chez les migrants de Ciudad Guzmán qui ont des épouses d'origines géographiques plus variées.

Presque la moitié (49,1 %) des épouses des migrants vivent actuellement aux Etats-Unis, résident avec leur mari. Cette situation est beaucoup plus fréquente dans l'Illinois (57,3 %) que dans les autres Etats (39,7 % hors Californie). La forte proportion de migrants en situation légale -par régularisation ou parmi les récidivistes- dans l'Illinois, peut expliquer cette présence importante des épouses dans cet Etat, que l'on peut également mettre en rapport avec la durée du séjour dans ce pays. Alors qu'à peine 32,3 % des émigrés mariés ou en union libre résidant aux Etats-Unis depuis moins de cinq ans y vivent avec leurs épouses, ils sont 55,9 % parmi ceux qui y résident depuis plus de cinq ans.

Le lieu de résidence de l'épouse varie considérablement selon le lieu d'origine du migrant : le pourcentage d'épouses résidant aux Etats-Unis est très élevé parmi les émigrés de Ciudad Guzmán (66,2 %), et presque nul (6 %) parmi ceux de Tepatitlán de Morelos.

Parmi les émigrés masculins actuels, 25% sont considérés comme chefs des familles enquêtées sur les lieux d'origine, 69 % d'entre eux sont des fils du couple de référence de ces ménages et 0,3 % sont des pères du chef de ménage.

CHAPITRE 7

Le taux global d'activité (20-39 ans standardisé) des femmes qui résident actuellement aux Etats-Unis est beaucoup plus élevé (68,4 %) que celui des non-émigrées, comme on peut le voir dans le tableau 37 qui permet de comparer la participation de différents groupes de femmes occupées à des activités économiques rémunérées. Les taux les plus bas correspondent à des groupes de femmes ex-migrantes (17,8 %) et aux épouses d'émigrés actuels qui résident au Mexique (17,1 %). A l'inverse, les épouses d'émigrés qui résident avec eux aux Etats-Unis ont des taux d'occupation nettement supérieurs (36,3 %) à ceux des épouses qui résident au Mexique.

TABLEAU 37 : TAUX D'ACTIVITE DE DIFFERENTS GROUPES DE FEMMES DE 20 A 39 ANS (STRUCTURE PAR AGES STANDARDISEE) EN 1993

Groupes de femmes	Taux (%)
Non-migrantes	31,5
Ex-migrantes	17,8
Epouses de migrants :	
- résidentes au Mexique	17,1
- résidentes aux Etats-Unis	36,3
Ensemble des mexicaines résidant aux Etats-Unis	68,4

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Le nombre d'enfants vivants des migrants qui résident actuellement aux Etats-Unis est en grande partie fonction de la durée de leur séjour dans ce pays, du lieu d'origine de leur épouse et de son lieu de résidence. Il est également fonction de la durée du mariage, facteur qui n'a pas été pris en compte dans l'enquête. En utilisant des structures par âges standardisées dans la tranche des 30-44 ans, on remarque que la durée du séjour des émigrés aux Etats-Unis influe négativement sur leur descendance : le nombre moyen d'enfants vivants passe de 2,7 quand le séjour est inférieur à cinq ans, à 2,1 pour les émigrés qui résident depuis quinze ans dans le pays voisin. D'autres variables, comme la fréquence des

retours de l'émigré à son lieu d'origine quand l'épouse vit au Mexique, peuvent expliquer cet écart.

Si nous utilisons des structures par âges standardisées, on constate que les émigrés qui résident avec leurs épouses aux Etats-Unis ont, en général, un enfant de moins que ceux dont les épouses sont restées au Mexique : 2,6 contre 3,6 enfants. Un écart du même ordre existe entre les épouses d'origine mexicaine et celles nées aux Etats-Unis : respectivement 3,1 et 2 enfants.

Ces données semblent indiquer que les couples d'émigrés qui résident aux Etats-Unis adoptent peu à peu les attitudes et les normes du pays voisin, bon nombre d'entre eux pouvant d'ailleurs être considérés comme définitivement installés dans ce pays.

Les taux d'activité des femmes pourraient également avoir une influence sur la constitution des familles, néanmoins, il ne semble pas exister un rapport étroit entre les deux phénomènes selon les données obtenues par l'enquête de 1993.

LES ACTIVITES

En considérant ensemble les primo-migrants et les récidivistes ayant une expérience du marché du travail, et en tenant compte des trajectoires professionnelles de chacun de ces groupes, la répartition par branches d'activité des émigrés qui résident actuellement aux Etats-Unis permet de diviser cet échantillon en plusieurs groupes, selon les générations (tableau 38).

Chez les migrants les plus âgés -40 ans et plus en 1993- on perçoit encore, à travers leur répartition par branches d'activité, le poids originel de l'agriculture dans l'émigration des années 70, atténué par les éventuels changements d'activité, en général vers le secteur tertiaire, au cours de leur séjour aux Etats-Unis. En revanche, les émigrés plus récents, plus jeunes -moins de 25 ans-

CHAPITRE 7

qui sont moins souvent en situation régulière, travaillent plus fréquemment dans la branche restaurants-hôtels qui absorbe entre 20 % et 25 % de ces nouveaux arrivants.

TABLEAU 38 : REPARTITION (%) DES BRANCHES D'ACTIVITE DES EMIGRES ACTUELS MASCULINS AUX ETATS-UNIS, PAR GROUPES D'AGES EN 1993

Branche d'activité	Groupes d'âges					Ensemble
	< 25	25-29	30-34	35-39	> 39	
Agriculture	6,8	8,9	12,0	16,9	18,6	13,2
Industrie	25,0	25,2	28,7	18,6	22,3	24,1
Construction	19,4	17,0	19,3	18,6	18,0	18,4
Restaurants-hôtels	22,7	19,3	11,3	15,3	10,5	15,0
Services	21,6	23,0	24,0	17,8	24,2	22,4
Autres	4,5	6,7	4,7	12,7	6,4	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

La répartition globale montre une structure relativement équilibrée entre les différentes branches d'activité, avec une légère prédominance des emplois de l'industrie et des services, reflet du poids de ces deux branches en Californie où elles emploient presque la moitié (47 %) de la main-d'œuvre mexicaine. Dans l'Illinois, la distribution des emplois se caractérise par une nette prépondérance de l'industrie (30,2 %) et, dans une moindre mesure, par l'importance relative de la branche restauration-hôtellerie (20,8 %). Dans l'ensemble des autres Etats, ce sont la construction (27,3 %) et les services (24,7 %) qui fournissent principalement du travail aux migrants.

Quelle que soit la période considérée, environ 25 % des émigrés ont changé de branches d'activité entre le moment de leur première insertion dans l'économie nord-américaine et la date de l'enquête. Parmi ceux dont la durée de séjour dans le pays voisin est supérieure à dix ans, les changements de branche d'activité n'atteignent pas 30 %.

Les changements ont surtout lieu à partir de la branche agricole : près de 40 % des émigrés qui se sont incorporés dans cette branche, lors de leur première émigration aux Etats-Unis, travaillent en 1993 dans une autre branche. Dans une moindre mesure la restauration-hôtellerie génère 28 % de ces changements.

Il existe une forte stabilité en termes de statut dans l'occupation. Les catégories "patrons" et "indépendants", qui représentaient 2,4 % des catégories lors de la première insertion des émigrés sur le marché du travail nord-américain, concernent à peine 3,9 % des migrants actuels du même groupe. Cela signifie que le travail migratoire de la main-d'œuvre mexicaine continue à se réaliser au niveau du salariat avec très peu de transformations vers le statut d'entrepreneur ou d'employeur, contrairement à ce qui se produit quand il s'agit d'émigration interne au Mexique ou lorsque les émigrés reviennent des Etats-Unis à leurs lieux d'origine.

LES PROJETS DE RETOUR AU MEXIQUE

Ce sont surtout les migrants masculins résidant actuellement en Californie qui se plaignent de connaître des problèmes sociaux ou économiques : 62 % d'entre eux évoquent des difficultés, alors que ce n'est le cas que de 39 % de ceux qui vivent dans les autres Etats. Par ordre d'importance, les types de problèmes les plus souvent évoqués sont : la "discrimination raciale, xénophobie" (31,9 %), les "difficultés de communication dues à la langue" (27,3 %), "l'insécurité liée à la situation clandestine" (11,8 %), le "chômage" (8,9 %), les "autres problèmes" (20 %).

La discrimination raciale ou la xénophobie, ainsi que la barrière linguistique, apparaissent comme les principaux éléments négatifs auxquels sont confrontés les migrants masculins en Californie. Sur le reste du territoire américain, la discrimination raciale ou la xénophobie semblent avoir moins d'importance,

puisque ces problèmes occupent la seconde place (avec 25,2 %), sur la liste des difficultés rencontrées, immédiatement après les difficultés de communication dues à la langue (55,7 %).

Ces deux facteurs entravent la vie socio-professionnelle des individus. Les événements récents en Californie (forte vague xénophobe, propositions de lois contre les étrangers) reflètent les préoccupations des migrants. Les femmes ressentent beaucoup moins intensément ces difficultés : près des deux tiers des femmes ne mentionnent aucun problème lié à leur statut d'étrangère, sans doute parce qu'elles sont pour la plupart en situation régulière, parce qu'elles participent moins à la vie professionnelle et qu'elles vivent avec leur famille. Leur principale difficulté est la barrière linguistique, quel que soit l'Etat dans lequel elles résident. La répartition des principaux problèmes qu'affrontent les émigrées sont très semblables, qu'elles vivent en Californie ou dans un autre Etat.

La durée de séjour n'a pas d'influence significative sur le type de difficultés ou de problèmes rencontrés par les émigrés. Cependant, la discrimination raciale ou la xénophobie sont des facteurs déterminants pour expliquer le retour au Mexique parmi les émigrés ayant la plus longue durée de résidence aux Etats-Unis, alors que ce sont les difficultés dues à la pratique linguistique qui semblent motiver le plus de retours parmi les émigrés récents.

Parmi les hommes, le pourcentage de ceux qui pensent revenir au Mexique -essentiellement sur leur lieu d'origine- ne semble pas très élevé, puisqu'à peine un peu plus de la moitié d'entre eux (56 %) envisagent de se réinstaller un jour dans leur pays. Naturellement, ce pourcentage est plus élevé parmi ceux que l'on a considérés comme absents de leurs lieux d'origine (68 %) que parmi les émigrés (46 %). Dans la population féminine, la proportion de celles qui projettent de revenir un jour au Mexique est encore plus faible (42 %).

Les projets de réinstallation sur le lieu d'origine diffèrent largement selon les villes : le pourcentage de projets est assez élevé parmi les émigrés partis de Lagos de Moreno (70 %) et au contraire, relativement faible parmi ceux qui ont quitté Ciudad Guzmán (46 %). Ces différences sont associées au statut d'absent ou d'émigré comme nous l'avons déjà mentionné. Ceux qui partent de Lagos de Moreno sont plus souvent considérés comme absents des ménages que ceux de Ciudad Guzmán, qui émigrent plus fréquemment. Nous trouvons les mêmes tendances dans la population féminine.

Il est évident que la nature et l'intensité des relations que le migrant entretient avec sa famille influent sur sa décision d'envisager ou non sa réinstallation sur son lieu de départ. Si nous prenons comme indicateur de ces relations, le fait que l'émigré envoie régulièrement de l'argent à sa famille d'origine, l'existence d'un projet de retour concerne 59 % des émigrés, et seulement 45 % si l'émigré n'assure qu'occasionnellement un soutien financier aux siens.

La durée du séjour aux Etats-Unis est également un facteur important, car les projets de réinstallation au Mexique s'affaiblissent avec le temps. Parmi ceux qui résident aux Etats-Unis depuis moins de cinq ans, 70 % pensent retourner définitivement dans leur pays. Ce pourcentage tombe à 42 % chez les émigrés ayant résidé plus de 14 ans dans le pays voisin.

Le fait de résider légalement aux Etats-Unis réduit également la propension à retourner au Mexique. Parmi les migrants masculins en situation régulière, seulement la moitié (49,9 %) envisagent de se réinstaller un jour sur leur lieu d'origine, mais chez les clandestins ce pourcentage atteint 68,9 %. Les écarts sont plus importants parmi les femmes, avec 37,3 et 60,4 % respectivement. La résidence légale, tout en réduisant la précarité de l'emploi et divers risques, favorise le regroupement familial, affaiblit le désir de retourner au Mexique, prolonge le séjour aux Etats-Unis, et souvent, incite à l'installation permanente. Parmi les migrants mariés, le fait que l'épouse réside aux Etats-Unis réduit

fortement la perspective d'une réinstallation au Mexique : 43 % par rapport à 66,4 % pour ceux dont l'épouse vit au Mexique. Curieusement, dans ce dernier groupe, un tiers des émigrés n'a pas de projet de retour sur son lieu d'origine, peut-être parce que dans la majorité des cas, le projet consiste à réunir toute la famille aux Etats-Unis au bout d'un certain temps.

Bien qu'il y ait peu de migrants de l'échantillon (202 individus) qui puissent définir précisément les projets de travail associés à leur perspective de retour sur leur lieu d'origine au Mexique, il est intéressant de comparer leurs projets professionnels avec les activités actuelles des ex-migrants enquêtés (voir chapitre 8). Parmi ceux qui envisagent un retour définitif, on observe une forte concentration des projets dans le secteur tertiaire, surtout dans les branches du commerce et des services, avec 39,1% et 25,2 % respectivement. Dans la majeure partie des cas concernant les projets d'activité dans ces deux branches, il s'agit d'un retour aux activités antérieures à leur déplacement aux Etats-Unis. Ces deux branches concentraient ensemble à peine 37 % de l'emploi de ces émigrés dans leur ville d'origine, avant leur émigration aux Etats-Unis. Plus de 60 % des émigrés qui travaillaient dans d'autres branches avant d'émigrer envisagent d'en changer. Les changements d'activité qu'ils projettent bénéficient surtout à la branche du commerce, et dans une moindre mesure, aux services.

Près des trois quarts (73,2 %) des émigrés qui ont un projet de travail pensent créer une petite entreprise ou s'établir à leur compte, quand ils se réinstalleront sur leurs lieux d'origine. Cette proportion de non-salariés est très élevée dans la branche du commerce avec 91,4 % de ceux qui pensent se réinsérer dans cette branche sur leur lieu d'origine, et plus proche de la moyenne quand il s'agit d'envisager de travailler dans l'agriculture (69,2 %) et les services (76,3 %).

De nombreux émigrés résidant aux Etats-Unis associent leurs projets sur le lieu d'origine, avec un changement de statut qui les ferait passer de la situation de salariés de l'économie nord-américaine à celle de propriétaires de petites entreprises ou à celle

de travailleurs indépendants sur leur lieu d'origine, ce qui devrait contribuer à en dynamiser les économies. Cependant, la réalité semble très éloignée des projets conçus par les émigrés en général, même si un certain nombre d'entre eux finissent par se réaliser.

RELATIONS DES EMIGRES AVEC LEUR LIEU D'ORIGINE

Parmi les migrants, tant masculins que féminins, qui résident actuellement aux Etats-Unis, près de la moitié reviennent en vacances régulièrement sur leurs lieux de départ et participent aux festivités annuelles de leur ville. Ces voyages réguliers se produisent une fois par an dans 90 % des cas parmi les absents et 80 % quand il s'agit d'émigrés. Les migrants en situation régulière ont l'habitude de revenir beaucoup plus souvent que les clandestins. La fréquence des voyages diminue avec l'éloignement du lieu de résidence aux Etats-Unis : les individus qui résident dans l'Illinois reviennent moins fréquemment que ceux qui vivent dans d'autres Etats de l'Union Américaine. Le coût du voyage et les risques liés au passage illégal de la frontière modulent la fréquence des visites aux lieux d'origine.

Parmi la population masculine mariée, la durée du séjour aux Etats-Unis -généralement associée à une plus grande possibilité de régulariser leur situation- influe positivement sur la fréquence des visites aux lieux d'origine, comme le fait d'avoir une épouse résidant au Mexique.

Le séjour sur le lieu d'origine est généralement de courte durée : 60 % des hommes et 81 % des femmes passent entre une et deux semaines par an au Mexique, puis repartent aux Etats-Unis.

L'aspect le plus important des relations des émigrés avec leur lieu d'origine est l'épargne transférée. Ces sommes s'élèvent

actuellement à près d'un milliard de dollars pour le Jalisco ¹⁷, ce qui représente entre six et sept fois le montant des exportations de cet Etat et environ quatre fois son budget. Parmi les émigrés actuels et les ex-migrants, 75 % d'entre eux envoient ou ont envoyé régulièrement des dollars à leur famille restée au Mexique. Cette proportion est plus élevée parmi les hommes (78 %) que parmi les femmes (56 %). La quasi-totalité (99 %) des émigrés de Tepatitlán de Morelos envoie régulièrement de l'argent, ce qui indique que les objectifs poursuivis par leur travail migratoire sont mieux définis, par rapport à ceux des émigrés d'autres villes. En effet, l'émigration féminine de cette ville est nettement moins fréquente que celle des autres villes enquêtées et il s'agit beaucoup plus souvent d'une émigration sans perspective de résidence définitive dans le pays voisin.

Dans les autres villes, la proportion de migrants masculins qui envoient de l'argent, varie de 68,5 % pour Ciudad Guzmán à 73,7 % pour San Juan de los Lagos. Le fait d'envoyer de l'argent est indépendant de la durée du séjour aux États-Unis : le pourcentage de migrants résidant depuis plus de 14 ans dans le pays voisin et qui envoient de l'argent, est à peine plus faible que celui de ceux qui ont moins de cinq ans de résidence (67,8 % contre 71,4 %). Une partie de ces sommes servira à l'émigré lui-même, qui à son retour au Mexique (ou durant son séjour aux États-Unis) achètera une maison, un terrain ou établira son propre commerce, etc.

Le statut matrimonial -marié ou célibataire- n'influe pas sur la tendance ou non à envoyer de l'argent. Néanmoins, quand les émigrés sont mariés ou vivent en union libre, le lieu de résidence de l'épouse ou de la compagne a une grande importance : parmi les émigrés dont les épouses résident au Mexique, 82 % envoient de l'argent, alors que ce n'est vrai que dans 56 % des cas quand l'épouse vit aux États-Unis. Les chefs de famille qui résident actuellement aux États-Unis transfèrent beaucoup plus fréquemment de l'argent que les fils des couples enquêtés : 84 %

¹⁷ Selon la Direction du Programme des Communautés mexicaines à l'étranger, Secrétariat aux Relations Extérieures, siglo XXI, 22/09/95.

du premier groupe font des envois régulièrement, contre 66 % du second groupe.

La quantité moyenne mensuelle des sommes envoyées par les émigrés dans les années 1990-1993 est de 220 dollars. Cette somme est beaucoup plus élevée chez les hommes (257 dollars) que chez les femmes (162 dollars). Par ailleurs, les émigrés masculins considérés comme chefs de famille envoient davantage d'argent -314 dollars en moyenne mensuelle entre 1990 et 1993- que les enfants des ménages enquêtés (213 dollars). Cet écart important est dû au fait que les chefs de famille sont généralement plus âgés et ont par conséquent une meilleure connaissance du marché du travail nord-américain qui leur permet d'obtenir des revenus plus élevés. Interviennent également leurs responsabilités familiales sur le lieu d'origine et le fait qu'ils envisagent plus fréquemment un retour définitif.

En 1993, le montant mensuel moyen de ces transferts (220 dollars) représente l'équivalent d'un salaire moyen mensuel dans les villes enquêtées, ce qui révèle son importance pour les budgets familiaux et pour les économies locales. Rappelons qu'environ 60 % de la population active des quatre villes a des revenus inférieurs à deux salaires minimum en 1993, et que le revenu moyen par ménage est de l'ordre de 2,9 salaires minimum. La répartition de ces ressources est en général relativement constante. La majeure partie est consacrée à l'entretien de la famille qui vit sur le lieu de départ (tableau 39).

La part des sommes envoyées qui est dépensée pour l'entretien de la famille varie sensiblement d'une ville à l'autre, même si elle est toujours supérieure à 50 %. Elle atteint son maximum à Lagos de Moreno avec 83 %, et son minimum à Tepatitlán de Morelos, avec 55 %. Au contraire, la proportion consacrée à l'épargne ou aux investissements productifs est bien supérieure à Tepatitlán de Morelos que dans d'autres villes, ce qui est une de ses caractéristiques, comme nous l'avions mentionné. Ces ressources ne sont pas utilisées différemment selon qu'elles proviennent des chefs de famille ou de leurs enfants. Par contre, l'état matrimonial

CHAPITRE 7

de l'émigré semble avoir une influence sur leur répartition. Les sommes envoyées par les célibataires sont plus souvent dépensées pour l'entretien de la famille d'origine, alors que les migrants mariés utilisent une fraction non négligeable de cette épargne à l'achat de terrains ou de logements.

TABLEAU 39 : UTILISATION DE L'ARGENT REÇU DE L'ETRANGER DURANT
LES ANNEES 1990-1993, SUR LE LIEU D'ORIGINE DES EMIGRES

Rubriques	Villes d'origine				Total
	L. Moreno	San Juan	Tepatitlan	C. Guzmán	
Entretien de la famille	82,9	63,8	54,8	76,9	73,9
Achats de terrains ou de logements	8,1	7,1	7,3	5,5	6,7
Investissements productifs	1,6	2,3	6,1	8,1	5,4
Epargne d'attente	3,6	8,2	26,7	5,2	8,5
Autres usages	3,9	18,6	5,1	4,3	5,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	223	56	120	337	736

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Le statut professionnel d'origine (avant l'émigration) influe également sur la répartition. Les patrons ou travailleurs indépendants utilisent une part nettement supérieure de leurs revenus en investissements productifs que les salariés. Dans la plupart des cas, il s'agit d'émigrés qui envisagent de retrouver leur statut professionnel d'origine à leur retour au Mexique, après avoir travaillé comme salariés dans le pays voisin.

La branche d'activité d'origine semble avoir une certaine influence sur cette répartition de ressources. Les migrants qui travaillaient dans la construction avant leur déplacement aux Etats-Unis utilisent une part plus importante de leurs revenus migratoires à l'achat de terrains ou de logements, alors que ceux qui sont issus du commerce et surtout des transports, consacrent

une plus grande part de ces ressources aux investissements productifs ou aux placements financiers d'attente.

Il est très probable que les différences observées dans les répartitions reflètent des projets de retour plus ou moins bien définis : dans de nombreux cas, comme ceux du commerce et des transports, quand les émigrés espèrent se réintégrer dans leur branche d'activité d'origine, il leur est plus facile de créer une entreprise. Il faut cependant tenir compte du fait que ces données ne concernent que les sommes d'argent envoyées régulièrement aux familles et/ou les sommes que rapportent les migrants lors de leurs visites régulières. Une partie de ces transferts (mouvements exceptionnels) a pu échapper à la collecte d'information. Par ailleurs, il n'a pas été souvent possible de préciser l'objectif final de ce que l'on a appelé l'épargne financière ou d'attente. Il est probable que bien souvent, il s'agisse d'une situation d'attente, avant l'utilisation de ces fonds pour l'achat de terrains ou de logements ou pour des investissements productifs après le retour "définitif" de l'émigré sur son lieu d'origine.

Notre analyse montre néanmoins clairement que l'épargne obtenue par le travail aux Etats-Unis sert surtout à l'entretien de la famille -d'origine ou fondée par le migrant- qui demeure sur le lieu d'origine. L'impact sur les économies locales, dans le cas où cet argent est utilisé en investissements productifs, ne semble pas très important. L'impact indirect dû à la consommation courante des membres de la famille ou à la construction de logements permet néanmoins de soutenir la demande et a des conséquences positives appréciables sur les emplois locaux.

Les années 80 semblent être caractérisées par le fait que les ressources externes aient été davantage destinées à l'épargne ou aux investissements productifs que les années 70, ou les années récentes. En effet, durant la majeure partie des années 80, entre 20 et 25 % des ménages destinaient la totalité de l'argent reçu de l'étranger à leur entretien. Cette proportion s'élève à 39 % à partir du début des années 90, lorsque diminuent parallèlement les fractions destinées à d'autres usages.

Les modifications de l'assignation des sommes d'argent venant de l'étranger peuvent être associées à l'évolution du rapport salarial entre les deux pays et à la valeur relative de la monnaie nord-américaine. Durant une partie des années 80, la valeur de la monnaie mexicaine augmenta par rapport à celle des Etats-Unis, expression de la sous-évaluation du peso. Cette situation a probablement permis à cette époque la réduction de la part des ressources destinées à l'entretien familial, et de favoriser l'épargne et l'accroissement des investissements.

Le changement de tendance observé à la fin des années 80 quant à l'évolution du rapport entre les salaires des deux pays, et le début d'une phase de surévaluation progressive de la monnaie mexicaine, semblent avoir modifié la distribution des ressources constituées par les transferts provenant de l'extérieur, puisque l'on constate une augmentation de la part destinée à l'entretien des ménages au détriment des autres usages. Cette phase se prolonge durant les premières années de l'actuelle décennie, en même temps que se maintient ou s'accroît la surévaluation du peso. Une inversion de cette tendance -causée par la forte dévaluation de 1995- devrait modifier de nouveau la répartition de ces ressources.

CHAPITRE 8

LES MIGRANTS DE RETOUR

Près de la moitié (48,9 %) des migrants qui sont revenus "définitivement"¹⁸ sur leur lieu d'origine se sont réinstallés au Mexique durant les années 1990-1993. Cette population est presque exclusivement composée d'hommes (92,1 %). Les femmes, qui font partie de flux d'émigration plus récents et sont plus fréquemment en situation régulière, migrent plus souvent dans le pays voisin avec la volonté d'y demeurer définitivement. Ces flux de retours "définitifs" équilibraient ces dernières années les flux des premiers déplacements vers les Etats-Unis.

L'âge moyen au retour se situe aux alentours de 30 ans, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, et la durée moyenne de résidence aux Etats-Unis qui atteint presque 8 ans, a connu une légère augmentation au cours du temps (de 7,2 ans parmi ceux qui revinrent durant la période 1975-1984, à 8,3 ans parmi ceux qui rentrèrent à partir de 1985). La proportion d'individus qui résidaient légalement dans le pays voisin est de 26,3% parmi les

¹⁸ Bien que les déclarations des migrants enquêtés en 1993 ne permettent pas de remettre en cause leur réinstallation définitive au Mexique, les circonstances ultérieures peuvent provoquer, comme en 1995-96, de nouvelles émigrations vers les États-Unis au sein de ce groupe.

migrants rentrés durant les années 1990-1993, soit une légère hausse par rapport à la période 1985-1989 (21,4 %).

Des motifs de divers ordres sont évoqués par les émigrés pour expliquer leur décision de réinstallation au Mexique. Le plus fréquent est le désir de "retrouver la famille", motif mentionné par environ 30% des migrants masculins, et plus encore par les femmes (47,2 %). Le second motif est le chômage aux Etats-Unis. Cette cause a pris de plus en plus d'importance pour la population masculine au cours de la période 1980-1992, passant de 3 % à 10,1 %.

Le désir de s'installer à son compte ou de créer une entreprise sur le lieu d'origine est le troisième motif (6 à 9 % selon les périodes). Les aspects négatifs du séjour aux Etats-Unis -xénophobie, discrimination, etc.- ne semblent pas tenir une grande place parmi les motifs clairement précisés. Cependant, ils peuvent être mêlés aux motifs regroupés dans la rubrique "autres", mentionnés par environ 50 % des migrants et 40 % des migrantes, toutes périodes de retour confondues.

OPINIONS DES MIGRANTS SUR LEUR EXPERIENCE MIGRATOIRE

Les aspects négatifs mentionnés par les migrants sur leur séjour aux Etats-Unis mettent en évidence le développement d'un climat xénophobe durant les années 80 (tableau 40). La durée de séjour dans le pays voisin modifie la perception des difficultés et des avantages associés au statut d'immigré. Parmi ceux qui ont passé le plus de temps dans ce pays, le souvenir des mauvais traitements dont ils ont pu souffrir s'estompent, et ils ont par conséquent une perception plus diffuse de la xénophobie. Un long séjour leur permet d'accroître leurs chances de légaliser leur situation migratoire et leur expérience, améliorant ainsi leur perception des risques liés à une situation clandestine, ce qui peut expliquer les

fortes différences d'opinion relevées. Le facteur "durée" explique également, par le biais d'une intégration progressive, les divergences observées en ce qui concerne les problèmes associés au statut d'immigré clandestin ("isolement" par exemple). La seconde moitié des années 80 se distingue des périodes antérieures par un accroissement de la perception d'aspects négatifs comme la xénophobie et les mauvais traitements. C'est d'une certaine manière, le reflet du durcissement de la politique migratoire nord-américaine, et de l'apparition de mouvements xénophobes beaucoup plus virulents depuis lors.

TABLEAU 40 : DISTRIBUTION DES OPINIONS DES MIGRANTS DE RETOUR SUR LES ASPECTS POSITIFS ET NEGATIFS DE LEUR EXPERIENCE MIGRATOIRE AUX ETATS-UNIS SELON LA DUREE DE SEJOUR

Opinions	Durée de séjour		Total
	< 5 ans	>5 ans	
Aspects positifs			
Meilleurs salaires	50,2	65,2	60,6
Plus d'opportunités d'emploi	9,9	17,8	15,4
Autres	39,9	17,0	24,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	333	764	1097
Aspects négatifs			
Xénophobie	14,1	30,6	24,8
Mauvais traitements	24,4	15,2	18,4
Isolement	9,4	3,3	5,5
Clandestinité	7,8	4,8	5,9
Autres	44,3	46,1	45,4
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	333	764	1097

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Parmi les aspects positifs exprimés par les migrants, les niveaux de salaires sont cités en tête de liste par 65 % des migrants restés 5 ans et plus, contre 50 % par les émigrés ayant eu une

durée de séjour inférieure à 5 ans aux Etats-Unis. La même différence existe entre les deux groupes en ce qui concerne les opportunités d'emploi, second aspect le plus souvent cité. Ceux dont le séjour fut plus court semblent au contraire plus sensibles à des aspects comme la possibilité d'apprendre une autre langue, d'acquérir une meilleure qualification professionnelle, ou à des aspects socioculturels liés à leur situation d'apprentissage ou d'intégration progressive à leur nouveau cadre de vie. D'une façon générale, les aspects économiques sont essentiels à la perception positive du séjour aux Etats-Unis, mais les autres aspects sont loin d'être négligeables.

A l'inverse, le bilan établi par les migrants sur le contexte dans lequel ils vivent à leur retour au Mexique, est assez surprenant. Si parmi les aspects positifs mentionnés les dimensions affectives et sociales (présence familiale, extension des réseaux sociaux, etc.) prédominent, il est insolite de trouver un pourcentage élevé de migrants (17,6 %) qui mentionnent l'importance des opportunités de travail qu'offrent leur lieu d'origine. En fait, les réponses qui se réfèrent au thème de l'emploi proviennent principalement de migrants qui ont résidé plus de 5 ans aux Etats-Unis. Ce long séjour a permis à un certain nombre d'entre eux de créer leur propre entreprise, et sont donc de devenir employeurs ou travailleurs indépendants. Près de 25 % des individus de ce groupe ont cité précisément les opportunités d'emploi, contre 5,6 % de ceux qui ont résidé moins de 5 ans dans le pays voisin.

Cette différenciation quant aux possibilités d'emploi selon la durée de séjour aux Etats-Unis trouve son parallèle quand sont évoqués les aspects négatifs du contexte mexicain. Alors que seulement 20 % des migrants ayant séjourné plus de 5 ans dans le pays voisin évoquent la rareté du travail sur leur lieu d'origine, ce pourcentage double (41 %) parmi les migrants dont la durée de séjour fut inférieure à 5 ans. La capacité d'investissement, en fonction de l'épargne et de la durée du travail migratoire, est généralement plus élevée parmi les migrants qui ont séjourné plus de 5 ans dans le pays voisin. Ils évoquent moins le thème de la rareté du travail car un bon nombre d'entre eux se sont réinstallés

comme employeurs ou travailleurs indépendants. Par contre, les migrants réinstallés comme salariés sont beaucoup plus sensibles à ce thème.

Les migrants ayant résidé plus longuement aux Etats-Unis ont mis l'accent dans leur grande majorité (67 %) sur les bas niveaux de revenus qu'ils perçoivent au Mexique, alors que ce thème n'est cité que par 37 % de ceux dont le séjour fut plus court. L'aspect "revenus" a pris de plus en plus d'importance durant les années 80, jusqu'à représenter 71 % des thèmes évoqués parmi les migrants rentrés à la fin des années 80. Récemment (migrants revenus en 1990-1993), même s'il continue à figurer comme le principal aspect négatif du contexte mexicain, ce thème a perdu de son importance et ne représente plus que 46 % des aspects négatifs évoqués. La différence salariale entre les deux pays atteint son maximum à la fin des années 80, avant de se stabiliser et de s'orienter légèrement à la baisse. Les opinions exprimées par les migrants concordent bien avec l'évolution des divers indicateurs économiques.

A peine plus d'un tiers (36,6 %) des migrants de retour ont reçu une formation professionnelle dans le cadre de leurs activités aux Etats-Unis. Ce sont les individus qui ont travaillé dans l'agriculture (39,8 %) et dans l'industrie (41,2 %) qui ont le plus fréquemment bénéficié de ces formations. Ces pourcentages sont nettement plus faibles dans des branches comme les services (26,5 %) ou la construction (28,7 %). En général, la formation reçue ne semble pas influencer sur la création d'entreprises sauf dans les branches de la restauration-hôtellerie et des transports, dans lesquelles la proportion de non-salariés au retour est beaucoup plus élevé parmi les migrants ayant reçus une formation que parmi les autres.

Deux tiers (66,2 %) des migrants de retour proviennent de l'agriculture (30 %) et de l'industrie (36,2 %) des Etats-Unis. Ceux qui revinrent avant 1985, provenaient pour 71 % d'entre eux de ces deux branches, tandis que ce pourcentage se réduit à 56 % parmi ceux qui sont rentrés en 1990-1993 (tableau 41).

LES MIGRANTS DE RETOUR

Globalement, et avec un certain décalage, on retrouve dans ces distributions, la répartition des branches d'activité dans lesquelles se sont intégrés les émigrés lors du premier déplacement aux Etats-Unis : le poids progressivement décroissant de l'agriculture au profit des branches restauration-hôtellerie et des services.

Parmi ceux revenus récemment (entre 1990 et 1993) après un séjour inférieur à 5 ans, 15,6 % provenaient de l'agriculture et 18,4 % de l'industrie, tandis que parmi les migrants rentrés avant 1985 après un séjour supérieur à 9 ans, ces pourcentages s'élevaient à 49,2 % et 40 % respectivement. A l'inverse, pour les individus rentrés récemment avec une durée de séjour inférieure à 5 ans, 21,1% provenaient des branches restauration-hôtellerie et 21,8% des services de l'économie nord-américaine, contre 1,5 % et 6,2 % des migrants rentrés avant 1985 après un séjour supérieur à 9 ans.

TABLEAU 41 : DERNIERE BRANCHE D'ACTIVITE AUX ETATS-UNIS AVANT LE RETOUR AU MEXIQUE, SELON LA PERIODE DE RETOUR

Branches	Périodes de retour			Ensemble
	< 1985	1985-89	1990-93	
Agriculture	37,3	33,7	23,5	30,0
Industrie	33,6	42,4	32,7	36,2
Construction	9,2	8,2	12,6	10,4
Restaurants-hotels	6,4	4,5	13,1	8,7
Services	11,1	8,2	12,0	10,5
Autres	2,3	3,0	6,0	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	217	330	334	981

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Environ 15 % des migrants de retour se trouvaient au chômage avant de revenir au Mexique, ce qui indique, comme nous l'avions mentionné, que le chômage aux Etats-Unis n'est pas un facteur négligeable dans la décision de retour au Mexique.

REINSERTION PROFESSIONNELLE

La réinsertion professionnelle des migrants sur leurs lieux d'origine s'est progressivement modifiée en fonction de leur expérience et des changements survenus dans les économies locales. Si, parmi les migrants revenus avant 1985, près de 20 % d'entre eux se sont réintégré dans la branche agricole, à peine 10 % en ont fait de même à partir du milieu des années 80 (tableau 42). Au contraire, les industries et les services locaux ont accaparé une part croissante des migrants récemment rentrés.

TABLEAU 42 : DISTRIBUTION DES BRANCHES D'ACTIVITE SUR LES LIEUX D'ORIGINE DES EX-MIGRANTS PAR PERIODES DE RETOUR

Branches d'activité	Périodes de retour		Ensemble
	< 1985	1985-93	
Agriculture	18,6	11,9	13,3
Industrie	15,2	21,6	20,4
Construction	15,2	17,0	16,7
Restaurants-hôtels	2,7	2,2	2,3
Commerce	22,8	18,2	19,2
Transports	12,5	11,8	11,9
Services	11,0	16,4	15,3
Autres	1,9	0,6	0,9
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	263	943	1206

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Il existe un décalage très important entre la répartition par branche d'activité des migrants de retour, et les projets de réinsertion professionnelle de ceux qui résidaient encore aux Etats-Unis en 1993. Si l'on considère les modalités de réinsertion des émigrés rentrés entre 1985 et 1993, à peine un tiers d'entre eux se sont réinsérés dans le commerce (18 %) et les services (16 %).

Si l'on compare ces données avec les projets de réinsertion des migrants qui résident en 1993 aux Etats-Unis (39 % d'entre eux pensent travailler dans le commerce et 25 % dans les services, soit 64 % pour cet ensemble) à peine la moitié des projets correspondent à la situation réelle des migrants réinstallés.

Il existe deux interprétations complémentaires pour expliquer ce décalage entre aspirations et réalité :

- la première découle du fait que seule une petite fraction de ceux qui résident aux Etats-Unis en 1993 a un projet professionnel bien défini pour leur retour au Mexique, comme on le constate à travers la forte corrélation qui existe entre les activités envisagées et le statut de non-salarié. Il est probable qu'une partie d'entre eux réaliseront leurs aspirations, s'ils consacrent une part importante de leurs revenus à l'épargne ou aux investissements. Ce ne sera pas le cas pour la majorité de ces migrants.

- la seconde se réfère à l'insuffisance de l'épargne produite par le travail migratoire, qui a empêché la création d'entreprises. La répartition des ressources épargnées s'est de nouveau modifiée depuis la fin des années 80 sous l'effet de la surévaluation progressive du peso qui a provoqué un accroissement de la part consacrée à l'entretien des familles au détriment de l'épargne et des investissements. Le travail migratoire est devenu, de ce point de vue, moins rentable et a réduit les possibilités de transformation de statut (salarié/non-salarié).

Globalement, le double déplacement Mexique/Etats-Unis/Mexique modifie sensiblement la répartition des activités des migrants à chaque étape du cycle migratoire. Durant la première étape (Mexique/Etats-Unis), le poids de l'ensemble des branches de l'agriculture, de l'industrie et de la construction a augmenté, passant de 61% à 76% des activités des migrants, tandis que parallèlement, lors du même déplacement, l'emploi dans les branches du tertiaire (restauration-hôtellerie, commerce, transports et services) se réduisait de 38 à 24 % (tableau 43).

CHAPITRE 8

TABLEAU 43 : REPARTITION DES BRANCHES D'ACTIVITE DES MIGRANTS
AVANT LEUR DEPLACEMENT AUX ETATS-UNIS, AVANT DE REVENIR AU
MEXIQUE ET APRES LEUR RETOUR AU MEXIQUE, PAR PERIODE DE RETOUR

Branches	Dernière branche d'activité		
	Avant de migrer aux Etats-Unis	Avant le retour au Mexique	Après le retour au Mexique
Agriculture	20,0	29,5	13,6
Industrie	23,0	35,8	20,8
Construction	18,2	10,5	17,2
Restaurants-hôtels	2,5	8,7	2,5
Commerce	14,3	2,1	19,3
Transports	10,0	2,4	13,0
Services	11,1	11,0	12,9
Autres	0,8	0,1	0,8
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	1059	1059	1059
Périodes de retour			
1975-84			
A	62,7	79,5	48,3
B	37,3	20,5	49,8
1985-93			
A	59,6	72,3	50,6
B	39,6	27,5	48,9

A= agriculture + industrie + construction

B= restaurants-hôtels + commerce + transports + services

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

La seconde étape du cycle migratoire (Etats-Unis/Mexique) accentue en sens inverse les modifications de la structure de l'emploi. Les secteurs primaire et secondaire (agriculture, industrie, construction) représentaient 76 % des emplois aux Etats-Unis, mais 52 % au retour sur le lieu d'origine. Au contraire, le secteur tertiaire a vu doubler ses effectifs de 24 % des activités exercées aux Etats-Unis à 48 % au retour sur le lieu d'origine mexicain.

Le schéma général du gonflement des branches des secteurs primaire et secondaire dans la répartition des activités des migrants lors de leurs déplacements du Mexique aux Etats-Unis fut constant durant toutes les périodes, ainsi que le glissement de ces branches vers le tertiaire au retour sur les lieux de départ. On observe cependant une récupération progressive de l'équilibre dans la répartition des activités dans l'économie nord-américaine au profit du tertiaire, ce qui réduit peu à peu la distorsion globale.

La mobilité entre les branches fut très intense durant la première étape du cycle migratoire : 70 % des migrants changèrent de branche au moment du déplacement aux Etats-Unis. Lors de la seconde étape du cycle (retour au lieu d'origine), le déplacement s'accompagne également d'une forte mobilité professionnelle, puisqu'environ 70 % des individus ont changé de branche d'activité entre les Etats-Unis et leur lieu d'origine.

Le fait de recevoir une formation professionnelle aux Etats-Unis réduit la mobilité ultérieure au retour. Parmi les migrants ayant acquis une formation professionnelle, 64 % ont changé de branche d'activité en rentrant au Mexique, dont 65 % parmi ceux provenant de l'agriculture américaine, 68 % dans la restauration-hôtellerie et 50 % dans les services. Par contre, la mobilité interbranche concerne 75% de ceux n'ayant acquis aucune formation durant leur séjour (78 %, 96 % et 70 % respectivement dans les trois branches citées précédemment).

Le bilan global (branche d'activité avant le déplacement aux Etats-Unis/branche au retour au Mexique) montre une mobilité moindre car de nombreux migrants (64 %) ont réintégré leur branche d'activité d'origine à la fin du cycle migratoire (tableau 44). Cette proportion est relativement stable durant les diverses périodes de retour : 65 % avant 1975, 68 % durant les années 1975-1984, et 63,7 % durant la période 1985-1993.

C'est dans le secteur tertiaire que le retour à l'activité d'origine est le plus fréquent : 71,7 %, 73,3 % et 71 % respectivement des individus qui travaillaient dans le commerce, les transports et les

CHAPITRE 8

services avant leur premier déplacement aux Etats-Unis, se sont réincorporés dans les mêmes branches d'activité à leur retour. A l'opposé, on ne retrouve que 50,9 % et 53,8 % respectivement des individus provenant à l'origine de l'agriculture et de la restauration-hôtellerie qui y travaillent à leur retour. Par ailleurs, environ un tiers des migrants qui travaillaient dans l'agriculture et dans l'industrie (32,8 % et 38,4 % respectivement) avant d'entamer leur cycle migratoire n'ont jamais changé de branche d'activité tout au long de leur parcours migratoire. A l'opposé, tous les individus provenant du commerce et des transports ont changé au moins une fois de branche d'activité durant leur cycle migratoire.

TABLEAU 44 : CHANGEMENTS DE BRANCHE D'ACTIVITE
DURANT LE CYCLE MIGRATOIRE

Branches	Effectifs des branches avant d'émigrer	% dans la même branche au retour	% qui n'ont jamais changé de branche
Agriculture	216	50,9	32,8
Industrie	227	62,6	38,4
Construction	199	68,3	17,4
Restaurants	26	53,8	26,1
Commerce	159	71,7	0,0
Transports	101	73,3	0,0
Services	121	71,0	25,6
Total	1056	64,1	22,1

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Le bilan final en termes de transferts d'emploi entre les branches d'activité d'origine (avant le premier déplacement aux Etats-Unis) et celles de la réinsertion au retour au Mexique à la fin du cycle migratoire est présenté dans le tableau 45 qui permet de visualiser le glissement des emplois des secteurs primaire et secondaire vers le secteur tertiaire.

L'agriculture a perdu 35 % de ses effectifs d'origine à l'issue du cycle migratoire. Les pertes affectant l'industrie et la construction (- 9 %) furent relativement faibles. Les branches du commerce

LES MIGRANTS DE RETOUR

(+ 26 %) et des transports (+ 29 %) ont concentré la majeure partie des transferts survenus à l'issue du cycle.

TABLEAU 45 : BILAN GLOBAL DES BRANCHES D'ACTIVITE A TRAVERS LE CYCLE MIGRATOIRE PAR PERIODES DE RETOUR
(% DE GAINS ET DE PERTES D'EMPLOIS DES BRANCHES D'ORIGINE)

Branches	Périodes		Ensemble
	1975-84	1985-93	
Agriculture	-38,1	-32,8	-35,0
Industrie	-13,6	-8,8	-9,0
Construction	-8,1	-8,6	-9,0
Restaurants-hôtels	+52,6	-4,4	+1,0
Commerce	+24,3	+27,1	+26,0
Transports	+39,6	+26,9	+29,0
Services	+42,0	+21,3	+23,0
Effectifs			1232

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Les migrants de retour ont utilisé une part plus importante de leurs revenus en investissements productifs ou en épargne d'attente que les individus qui résident toujours en 1993 dans le pays voisin. Ces affectations du revenu migratoire représentent dans ce groupe 18,3 % de leurs ressources, contre 13,9 % parmi l'ensemble des migrants (migrants actuels et ex-migrants). Ils utilisèrent également une part plus importante de leurs ressources dans l'achat de terrains et de logements (11 % contre 6,7 %). Le niveau maximum d'investissement et d'épargne d'attente fut atteint dans les années 80 quand ces deux rubriques représentaient près de 20 % de leurs ressources. Depuis le début des années 90, la part relative de ces rubriques diminue au profit de la part consacrée à l'entretien des ménages.

On retrouve les mêmes phases cycliques dans la distribution des ressources des ex-migrants que parmi les migrants actuels. Les migrants qui se sont réincorporés à leur retour dans les branches

de la restauration-hôtellerie, de l'agriculture et du commerce, ont en général destiné une part plus importante de leurs revenus (entre 20 % et 25 %) à l'épargne d'attente ou aux investissements productifs, que les autres (15 % et 16 % par exemple dans la construction et les services respectivement). Ces données coïncident avec la propension de nombreux migrants à se réinstaller comme employeurs ou travailleurs indépendants, et qui ont consacré nettement plus de ressources à l'épargne d'attente ou aux investissements productifs que les autres.

Parmi les ex-migrants, 36,8 % se sont réinstallés comme patrons ou travaillent à leur compte, les patrons ne représentant que 7,8 % de cet ensemble. Avant le premier déplacement aux Etats-Unis, 17,3 % de ce groupe avaient déjà ce statut. Le travail migratoire a donc permis le doublement du nombre de non-salariés. Cependant au fil du temps, on observe une réduction de l'efficacité du travail migratoire comme accélérateur de changement de statut (salariné/non-salariné), même si la diminution du nombre de non-salariés lors de la réinstallation des migrants sur leurs lieux d'origine est également due à leur participation déclinante aux flux de première émigration (tableau 46).

TABLEAU 46 : PROPORTIONS DE NON-SALARIES PARMIS LES EX-MIGRANTS, AVANT LEUR PREMIER DEPLACEMENT ET APRES LEUR RETOUR, PAR PERIODES DE RETOUR

% non-salariés	Périodes de retour au Mexique		Total
	1975-84	1985-93	
Avant la 1 ^{re} émigration	25,2	15,3	17,3
Au retour "définitif"	49,3	33,7	36,8
Effectifs	211	940	1025

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

La grande majorité (83,7 %) de ceux qui n'étaient pas salariés au moment de leur émigration aux Etats-Unis, s'est réintégrée avec le même statut au retour sur les lieux d'origine, ce qui représente

LES MIGRANTS DE RETOUR

environ 40 % des individus réinstallés avec ce statut (tableau 47). La répartition des non-salariés par branches d'activité, avant le premier déplacement, et après le retour au Mexique, fait ressortir le poids spécifique de l'agriculture et du commerce pour ce statut. Ces deux branches d'activité ont fourni plus de la moitié des non-salariés des flux migratoires vers les Etats-Unis : 74 % à la fin des années 70 et 52 % au milieu des années 80. Elles concentrent également plus de la moitié des non-salariés réinstallés sur leurs lieux d'origine (tableau 48).

TABLEAU 47 : PROPORTIONS DE NON-SALARIES PARMIS LES MIGRANTS AVANT LE PREMIER DEPLACEMENT AUX ETATS-UNIS ET APRES LE RETOUR AU MEXIQUE PAR PERIODES DE RETOUR

	Périodes de retour	
	1975-84	1985-93
% de non-salariés avant l'émigration qui se sont réinstallés avec le même statut à leur retour	86,3	83,7
% de non-salariés parmi les ex-migrants, qui l'étaient déjà avant l'émigration	40,0	38,8

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

A partir du milieu des années 80, l'accroissement du poids relatif des activités indépendantes dans la branche des services, s'opère au détriment de l'agriculture dans la répartition des branches d'activité des non-salariés. Environ un tiers des ex-migrants non-salariés sont concentrés dans le commerce, ce qui correspond d'une certaine façon, aux aspirations de nombreux migrants quand ils envisagent leur réinsertion professionnelle au Mexique. Il ne semble pas que le fait d'avoir reçu une formation professionnelle aux Etats-Unis influe sur la réinsertion en tant que non-salarié dans l'économie des villes d'origine, sauf dans les branches de la restauration-hôtellerie et des transports.

CHAPITRE 8

**TABEAU 48 : PROPORTIONS DE NON-SALARIES DANS CHAQUE BRANCHE
D'ACTIVITE AVANT D'EMIGRER AUX ETATS-UNIS
ET AU RETOUR AU MEXIQUE, PAR PERIODES DE RETOUR**

Branches	Avant l'émigration aux Etats-Unis		Après le retour au Mexique	
	1975-84	1985-93	1975-84	1985-93
Agriculture	31,0 (34,0)	18,1 (20,7)	61,1 (21,8)	46,4 (16,5)
Industrie	10,8	10,2	34,4	18,6
Construction	8,3	7,3	36,4	19,4
Commerce	56,8 (39,6)	32,8 (31,0)	78,3 (35,6)	61,0 (33,1)
Transports	15,0	5,6	39,3	26,1
Services	23,5	18,9	25,0 (6,0)	35,5 (17,4)
Autres	0,0	13,3	30,0	25,0
Total	25,2 (100,0)	15,4 (100,0)	49,3 (100,0)	33,8 (100,0)

() % de non-salariés appartenant à la branche dans le total des non-salariés

Source : Enquête sur l'émigration aux Etats-Unis à partir des villes moyennes de Jalisco, INESER/ORSTOM, 1993.

Globalement, 39 % de ceux qui ont reçu une formation se sont réintégrés comme non-salariés, contre 37 % parmi ceux qui n'en ont reçu aucune. Mais dans les branches de la restauration-hôtellerie et des transports, ces proportions atteignent 44 % et 36 % respectivement (contre 14 % et 26 % parmi ceux n'ayant pas de formation).

Près de 40 % des ex-migrants non salariés emploient de la main-d'œuvre. Il s'agit essentiellement de micro-entreprises car près de 85 % de ces entreprises fonctionnent avec au plus deux salariés. A peine 3,4 % des entreprises emploient plus de 4 salariés. Les entreprises des transports, de l'industrie et de la restauration-hôtellerie ont une taille légèrement supérieure aux autres en termes de personnel. Les branches des services et de la construction sont celles qui emploient le moins de main-d'œuvre. Selon nos estimations, chaque ex-migrant non salarié génère, en se réinstallant, 0,5 emploi direct en plus de son propre emploi.

CHAPITRE 9

CHANGEMENTS RECENTS DANS LES FLUX D'EMIGRATION APRÈS LA DEVALUATION DE DECEMBRE 1994

LA MODIFICATION DU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

La dégradation continue des revenus réels durant une dizaine d'années (1982-1991) paraissait être contenue à partir de 1991 où l'on pouvait observer une certaine stabilisation : l'indice de salaire minimum réel national (base 100 en 1980) se situait à 40 en novembre 1991 et à 38,7 en novembre 1994 ¹⁹. La dévaluation du peso en décembre 1994 et la forte poussée inflationniste qui s'ensuivit (le taux d'inflation passe de 8 % en 1994 à 52 % en 1995 et 28 % en 1996) créèrent une nouvelle rupture de tendance, de sorte que l'indice du salaire minimum réel national atteignait

¹⁹ Indicateurs INESER, Carta Economica Regional, INESER, U De G, divers numéros.

CHANGEMENTS RECENTS DANS LES FLUX D'EMIGRATION

31,2 en novembre 1995. L'ensemble des revenus réels subit une forte baisse en 1995 alors que se dégradait également la situation de l'emploi : le taux de chômage qui oscillait entre 2,5 et 3,5 % au début de la décennie culminait à 7,3 % en septembre 1995. Cette même année le PIB national perdait environ 5 % de sa valeur.

Les conditions d'une nouvelle vague migratoire à destination des Etats-Unis se mettent donc en place en 1995, comme cela s'était passé en 1982-1983 et en 1986-1987 lors des précédentes périodes de récession économique au Mexique.

Une enquête réalisée en décembre 1995 ²⁰ permet d'illustrer de manière plus détaillée le changement de contexte socio-économique dans les villes moyennes de l'Etat de Jalisco durant cette période.

En effet, on assiste en 1995 à une stabilisation des revenus nominaux des ménages (1659 pesos en moyenne en 1994 et 1708 pesos en 1995), ce qui, compte tenu de la forte poussée inflationniste, correspond à une très forte dégradation du pouvoir d'achat. Par ailleurs, chaque ménage perdit en moyenne 0,5 emploi parmi ses membres actifs, 30% des ménages étant frappés par le chômage d'un ou plusieurs de ses membres. Le nombre moyen de membres des ménages par personne active occupée, qui fluctuait entre 3,1 et 3,4 de 1985 à 1993, s'élève brusquement à 4 à la fin 1995. Cette crise de l'emploi se manifeste également dans la proportion de chômeurs dans les flux d'émigration internationale qui passe de 11,1 % durant la période 1985-1989 à 17,5 % durant l'année 1995.

Cette dégradation du niveau de vie des ménages fut contrecarrée en partie par l'incorporation d'un membre supplémentaire du ménage au marché du travail. En 1994-1995, 30 % des ménages ayant souffert de pertes d'emploi et 23 % des ménages n'ayant pas subi de chômage durant cette période, purent

²⁰ Modalités et conditions d'insertion aux États-Unis. Enquête INESER/ORSTOM pour l'Etude binationale sur les migrations aux États-Unis.

obtenir un emploi pour un membre du ménage. La moitié de ces nouveaux actifs dans les ménages furent des femmes.

Par ailleurs, 8 % des individus ayant perdu leur emploi en 1994 ou en 1995 purent se réinsérer dans les activités économiques en tant qu'entrepreneurs individuels. Ce pourcentage est fort éloigné des aspirations exprimées par près de 50 % des victimes du chômage, qui considèrent l'"auto-emploi" comme la meilleure forme de réintégration du monde du travail. L'aspiration à l'"auto-emploi" ou à la création de micro-entreprises est un puissant facteur de migration vers les Etats-Unis, car ce déplacement permet de maximiser l'épargne nécessaire à la réalisation de ce type de projet, et de se soustraire ainsi aux aléas produits par les cycles économiques.

A la fin de 1995, le multiplicateur de salaire moyen entre le Jalisco et les Etats-Unis s'élevait à 8 (le salaire moyen perçu aux Etats-Unis représentait 8 fois celui perçu dans l'Etat de Jalisco), contre environ 4,5 en 1993, ce qui accrut considérablement l'attrait exercé par le pays voisin et devrait contribuer au gonflement des flux migratoires en 1995 et 1996.

CHANGEMENTS DANS LES CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS

Diverses modifications se sont opérées en 1994-1995 dans les caractéristiques des migrants :

- L'âge au premier déplacement s'est nettement élevé : de 23 ans en moyenne durant les années 80, il est passé récemment à près de 28 ans. Cela se manifeste dans l'accroissement de la proportion de chefs de famille dans les flux (46 % contre 35 % antérieurement), et dans celle des individus mariés (38 % et 32 % respectivement).

CHANGEMENTS RECENTS DANS LES FLUX D'EMIGRATION

- Parmi les actifs occupés avant la migration, 73 % percevaient des revenus inférieurs à deux salaires minimum. Cette proportion s'élevait à 60 % parmi la population des villes enquêtées en 1993. Il semble donc que les migrants forment une sous-population aux revenus légèrement inférieurs à ceux de la moyenne des populations locales. Il faut sans doute y voir, en partie, l'effet de la légère augmentation dans les flux de ces deux dernières années, des salariés agricoles, qui orientent à la baisse la moyenne des salaires.

- L'influence du groupe familial dans l'élaboration du projet migratoire semble s'être accru, essentiellement dans la population des fils. Quand le projet migratoire n'est pas conçu par le migrant lui-même, il est de plus en plus fréquemment dû à une personne (parent ou ami) résidant aux Etats-Unis (85 % des cas en 1994-1995 contre 53% durant les années 1980-1984 et 75% en 1990-1993)

- Cet accroissement de l'intervention externe dans l'élaboration du projet migratoire a également pour conséquence la hausse de la proportion d'individus assurés d'obtenir un emploi dès leur arrivée sur le territoire nord-américain : les migrants dans cette situation représentaient respectivement 15 % dans les flux de 1980-1984, 20 % en 1985-1989 et 32 % en 1994-1995.

- La proportion de clandestins dans les flux de première émigration semble s'être peu à peu réduite : de 87 % durant les années 1980-1984 à 80 % en 1994-1995. Cependant, la distribution des types de documents migratoires utilisés par les migrants légaux à l'entrée du territoire nord-américain indique qu'il y a une intensification de l'utilisation des visas touristiques (de 43 % en 1980-1984, à 86 % en 1994-1995), ce qui laisse supposer que la migration légale de main-d'œuvre est beaucoup plus réduite que ne l'indiquent les données brutes.

- On assiste depuis peu à une redistribution des lieux de passage de la frontière et des modalités de transport, dus au renforcement des contrôles à la frontière terrestre californienne.

Les détenteurs de visas touristiques utilisent de plus en plus fréquemment le transport aérien, tandis que les entrées clandestines terrestres se déplacent de plus en plus de la zone de Tijuana-San Diego (où passaient près de 85 % des clandestins de la période 1985-1993, contre 56 % en 1994-1995) vers d'autres lieux de passage comme Nogales (respectivement 5 % et 13 % durant les périodes citées) et d'autres villes frontalières non californiennes.

- La redistribution des lieux de passage frontalier se reflète également dans la répartition des lieux de destination des travailleurs clandestins. La Californie qui absorbait entre 80 % et 85 % des flux de migrants clandestins durant les années 80 ne représente plus que 67 % des lieux de destination des déplacements de 1994-1995. Cette dispersion se réalise au profit d'autres Etats que le Texas et l'Illinois, qui sont avec la Californie les principaux lieux de destination des migrants. Le même phénomène de dispersion s'observe à l'intérieur de l'Etat californien où Los Angeles, San Diego et San Francisco, qui absorbaient plus de la moitié des flux ne représentent plus qu'environ un tiers des lieux de destination des migrants.

- Le durcissement de la politique migratoire nord-américaine, notamment par l'important renforcement de la surveillance de la frontière californienne semble avoir intensifié le recours aux passeurs (*polleros*). Alors que 77 % des migrants clandestins utilisaient les services de ces passeurs durant les années 1980-1993, ils étaient 86 % à le faire en 1994-1995, malgré la forte hausse du coût moyen de ces "services" (de 310 dollars en 1994 à 380 dollars en 1995). Il semble que le renforcement de la surveillance frontalière n'ait eu aucun effet sur les probabilités de réussite du passage frontalier à la première tentative : entre 55 % et 60 % des clandestins réussirent à passer la frontière lors de leur première tentative en 1994 et 1995, ce qui est comparable au taux moyen des époques antérieures (53 %).

- Les années 1994 et 1995 se caractérisent également par une transformation de la structure du financement des coûts de

déplacement. Jusqu'en 1993, environ 55 % de ces coûts étaient financés par l'épargne propre des migrants. En 1994 et 1995, cet apport personnel en était réduit à 38 %, tandis que se développait le recours à l'emprunt, et en particulier à l'emprunt familial, afin de faire face à la forte hausse des coûts de déplacement.

REVENUS PERÇUS AUX ETATS-UNIS ET TRANSFERTS FINANCIERS

Par rapport aux données de 1993, celles de décembre 1995 font apparaître une augmentation sensible des revenus perçus aux Etats-Unis. Le salaire horaire moyen perçu en 1991-1993, qui était de 5,6 dollars, s'élève à 8,3 dollars en 1995. Hormis de possibles biais d'échantillonnage, plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer cette hausse :

- Le taux de croissance relativement élevé de l'économie américaine depuis 1993 avec une réduction du taux de chômage, crée une situation favorable à l'augmentation des salaires et aux demandeurs d'emploi.

- La modification progressive de la structure des emplois occupés par les migrants, au bénéfice de branches mieux rémunérées que la moyenne (comme la construction ou l'industrie), augmente le salaire moyen.

- La mobilisation plus importante dans les flux récents de chefs de ménage, plus âgés, plus expérimentés, et qui peuvent donc prétendre à des salaires plus élevés.

Il faut cependant remarquer que les niveaux de salaires déclarés en 1995 sont cohérents avec les déclarations des migrants sur leurs transferts financiers vers leurs villes d'origine : ils s'élèvent en moyenne à 330 dollars mensuels en 1995 contre 260 dollars en 1991-1993.

Le montant moyen de ces transferts mensuels représentait en 1991-1993 l'équivalent de 70 % du revenu mensuel moyen d'un ménage citadin de l'Etat de Jalisco. En 1995, il en représente autour de 130 %, ce qui souligne l'importance accrue des transferts produits par les revenus du travail migratoire dans les budgets de ces ménages, tout au moins en 1995 et 1996. Néanmoins, la phase de sous-évaluation du peso, extrêmement favorable à la réalisation des projets de transformation de statuts (salariés/non-salariés) à leur retour au Mexique ne dure que peu de temps, car il semble qu'au début de 1997, la tendance se soit inversée, et que le peso se trouve de nouveau dans une phase de surévaluation progressive (de l'ordre de 15 % à cette date), dû principalement au différentiel d'inflation entre les deux pays.

Par ailleurs, la chute des revenus réels au Mexique en 1995 et 1996 eût entre autres effets, d'accroître les besoins des ménages en financement externe, limitant en cela les modifications de la répartition de ces ressources entre consommation et épargne/investissements que permettait ce nouveau contexte dans la parité de la monnaie.

TRANSFORMATIONS DE STATUTS ET SALAIRES AU MEXIQUE

La durée de résidence aux Etats-Unis s'élève en moyenne à près de 8 ans parmi les ex-migrants rentrés récemment. Cette durée est sensiblement supérieure (autour de dix ans) quand il s'agit de migrants qui étaient en situation régulière. Par contre, la durée moyenne de résidence avoisine six ans parmi les migrants clandestins.

Une baisse de l'efficacité du travail migratoire durant les années récentes se confirme, qui se manifeste par des difficultés croissantes de la transformation des statuts (salariés/non-salariés). Cette baisse d'efficacité affecte essentiellement les individus ayant

CHANGEMENTS RECENTS DANS LES FLUX D'EMIGRATION

résidé moins de dix ans aux Etats-Unis : parmi les salariés rentrés avant 1985, 35 % devenaient non-salariés à leur retour, mais cette proportion n'est plus que de 18 % parmi les individus rentrés depuis 1990. Par contre, ce processus de transformation fonctionne encore -bien qu'atténué- parmi les migrants qui ont résidé plus de 9 ans dans le pays voisin : la proportion de non-salariés au retour parmi les migrants salariés (avant leur cycle migratoire), qui était de 39 % avant 1985 s'élève encore à 32 % au début des années 90.

Il semble donc que les migrants salariés doivent de plus en plus allonger leur durée de séjour aux Etats-Unis pour réussir leur reconversion comme entrepreneurs individuels ou chefs d'entreprises à leur retour au Mexique. Si la durée moyenne de séjour des salariés qui n'ont pas changé de statut à leur retour est restée stable durant les vingt dernières années (autour de 7 ans), celle des salariés qui ont changé de statut passe de 7,3 ans avant 1985 à 10 ans parmi les migrants rentrés à partir de 1990. Durant ces dernières années, la transformation des statuts implique des individus ayant généralement passé trois ans de plus que les autres dans le pays voisin. Cette différenciation des durées de séjour n'existait pas parmi les migrants revenus avant 1985.

Par ailleurs, 87 % des chefs de ménage qui se sont déplacés avant 1980 et qui n'étaient pas propriétaires de leur logement au moment d'émigrer, le sont devenus à leur retour, contre 61 % parmi les migrants de 1980-1984, 56 % et 35 % respectivement parmi ceux de 1985-1989 et de 1990-1993. Cela indique que la réalisation de ce type de projet (achat de logement) requiert également une certaine durée de travail migratoire.

Il faut sans doute nuancer ces observations en faisant intervenir la transformation progressive de la structure des branches d'activité de réinsertion des migrants et ce que cela implique (nature et montants des investissements, qualifications selon les branches etc.) mais que l'on ne peut malheureusement prendre en compte en raison de la taille de l'échantillon.

Cet attrait pour "l'auto-emploi" ou le non-salariat en général est à relier aux différences de revenus entre ces catégories : 54 % des salariés contre 39 % des non-salariés perçoivent des revenus inférieurs à deux salaires minimum. Ces données confirment celles de l'enquête de 1990 concernant les revenus. On observait déjà, à cette époque, une différence importante entre ces deux catégories. Il serait évidemment utile de désagréger la catégorie des non-salariés qui est extrêmement hétérogène, mais cela n'a pas été fait dans le questionnaire afin de ne pas l'alourdir.

Cependant, si nombre de projets de transformations de statuts n'aboutissent pas ou requièrent un allongement de la durée de séjour aux Etats-Unis, la réinsertion des migrants en tant que salariés sur leur lieu d'origine se réalise généralement de manière très favorable si l'on en juge par les niveaux de salaires des ex-migrants par rapport aux non-migrants. Parmi ces derniers, 70 % perçoivent des salaires inférieurs à deux salaires minimum, contre 34 % des ex-migrants, ce qui représente une nette amélioration de leur niveau de vie en général. Ces gains de salaire s'expliquent sans doute par l'acquisition de savoir-faire technologiques, d'attitudes différentes (responsabilité, discipline), et de la pratique de la langue anglaise, qui permettent de valoriser leur travail.

LES PERSPECTIVES

Parmi la population migrante qui réside aux Etats-Unis à la fin de 1995, environ 80 % pensent continuer à travailler dans ce pays indépendamment de leur situation migratoire (clandestine ou régulière). Les projets associés à un éventuel retour au lieu d'origine (s'installer à son compte, acheter un logement) sont peu fréquents et peuvent être interprétés comme des changements conjoncturels de priorité dus à la situation critique de l'économie mexicaine, qui privilégie la solidarité familiale (soutien des revenus des ménages sur le lieu d'origine) au détriment des projets personnels.

CHANGEMENTS RECENTS DANS LES FLUX D'EMIGRATION

La durée de résidence aux Etats-Unis ne paraît pas influencer la propension à rentrer au Mexique. Alors que la durée moyenne des séjours dans le pays voisin est d'environ 8 ans, 55 % des individus y résidant depuis 8 ans et plus n'envisagent pas encore un retour au pays, près de 10 % pensent s'installer définitivement aux Etats-Unis, 5 % envisagent de demander la nationalité américaine et/ou y faire venir leur famille, et près de 8 % espèrent y travailler jusqu'à l'âge de leur retraite avant de revenir au Mexique. Il semble donc que la situation économique du Mexique en 1995 produise un allongement de la durée moyenne des séjours, ce qui peut s'interpréter comme une situation d'attente, en espérant un assainissement du contexte mexicain.

En fait, le facteur le plus important dans l'élaboration de projets est lié à la situation familiale du migrant : son état civil, et surtout le lieu de résidence de l'épouse quand il est marié. Parmi les migrants mariés dont l'épouse réside aux Etats-Unis, près de 20 % manifestent l'intention de s'installer définitivement dans ce pays. Ce pourcentage est inférieur à 4 % quand il s'agit de célibataires ou de migrants dont l'épouse réside au Mexique.

Près de 30 % des ex-migrants -réinstallés pour 90 % d'entre eux depuis au moins un an sur leur lieu d'origine- souhaitent retourner aux Etats-Unis. Ce pourcentage atteint 39 % parmi les migrants revenus depuis moins de 4 ans, et près de 50 % parmi ceux qui sont rentrés depuis moins de deux ans.

CONCLUSIONS

Les caractéristiques des flux migratoires vers les Etats-Unis se sont sensiblement modifiées au cours des vingt dernières années. La nouvelle configuration des échanges migratoires entre les deux pays s'est dessinée, au début des années 90, de la manière suivante :

- une stabilisation du volume de l'ensemble des flux d'émigration, après les vagues migratoires des années 1983-1985 et 1988-1990, consécutives aux dévaluations du peso et à la détérioration brutale de la situation économique mexicaine ;

- une réduction relative des premiers déplacements au profit des flux d'individus ayant une expérience migratoire préalable dans l'ensemble des courants migratoires ;

- une réduction parallèle de la proportion de clandestins, découlant de la recomposition de ces flux ;

- une augmentation relativement importante des mouvements de retour au Mexique, qui équilibraient durant les années 1990-1993 les flux de première émigration ;

- une participation croissante de l'émigration d'origine urbaine dans l'ensemble des mouvements d'émigration, ainsi qu'une participation croissante des femmes à ces flux, sous-produit décalé dans le temps de l'augmentation de l'émigration légale masculine, et des processus de régularisation ;

CONCLUSIONS

- une diversification des activités des migrants, tant avant le déplacement aux Etats-Unis, que lors de leur insertion dans le marché du travail nord-américain ;

- une diminution de l'efficacité du cycle migratoire comme accélérateur du processus de transformation des statuts (salariés/non-salariés), due en grande partie au contexte de surévaluation progressive de la monnaie mexicaine (1988-1993) ;

- un accroissement probable du nombre d'installations "définitives" aux Etats-Unis de migrants en situation régulière rejoints par leurs épouses et procréant dans ce pays.

Cependant, le processus de dévaluation de la monnaie mexicaine entamé en décembre 1994 a profondément modifié le contexte socio-économique, et a inversé les tendances de l'évolution des deux principaux facteurs qui concourent à générer les flux migratoires : le chômage et le rapport des salaires entre les deux pays. Il est fort probable que la récession économique qui a commencé à se manifester au Mexique au début de l'année 1995 se prolonge avec ses conséquences sur l'emploi, ce qui risque de donner une nouvelle impulsion à l'émigration vers les Etats-Unis où l'économie semble s'être réactivée depuis 1993. Les flux d'émigration sont très sensibles à l'évolution du rapport salarial entre les deux pays.

La dévaluation du peso a créé une nouvelle rupture dans la tendance à la stabilisation de ce rapport (1988-1994), ce qui accroît l'attraction de revenus libellés en dollars, particulièrement en 1995 quand le peso se trouve temporairement sous-évalué. En effet, si le niveau moyen des sommes d'argent transférées par les migrants équivalait en 1993 à un salaire moyen local dans les villes d'origine, en juin 1995, ce niveau atteignait environ 1,5 salaire moyen, c'est-à-dire à peu près l'équivalent de l'ensemble des revenus d'un ménage moyen (composé de 1,4 actif).

CONCLUSIONS

Il est donc probable qu'il y ait eu une réactivation des flux migratoires en 1995-1996, comme cela s'est produit après la dévaluation de 1982, et ce, malgré le durcissement de la politique migratoire nord-américaine. Ce mouvement peut être renforcé par la baisse des revenus réels au Mexique, largement érodés par la flambée inflationniste que provoque la dévaluation, et qui réduit le niveau de vie de la majeure partie de la population, après la stabilité relative atteinte par cet indicateur depuis quelques années (1992-1994).

Il est également probable que ce changement de contexte économique modifie de nouveau la répartition des sommes d'argent transférées des Etats-Unis, en fonction du degré de sous-évaluation du peso et de la détérioration des revenus réels locaux. La sous-évaluation de la monnaie mexicaine favorise l'accroissement de la part consacrée à d'autres usages que l'entretien courant des familles, ce qui se répercute favorablement sur l'emploi direct local. L'impact le plus important de ces transferts se réalise néanmoins dans le soutien de la demande, qui amortit les effets négatifs de l'expansion du chômage et du sous-emploi.

Le volume des flux n'évolue pas de façon linéairement croissante, mais semble subir au contraire de fortes fluctuations périodiques dans une tendance générale ascendante. En ce sens les fluctuations des effectifs de ces flux -qui reproduisent d'une certaine manière les cycles économiques à court terme de l'économie mexicaine- amortissent les crises (de l'emploi et des revenus réels) dans leurs régions d'origine, à défaut de les considérer comme de véritables facteurs d'impulsion de la croissance économique de ces régions, à l'exception de quelques microrégions comme celle de Tepatitlán de Morelos.

Cette dernière se distingue des trois autres villes étudiées sur principalement deux aspects :

1) L'apogée de ses flux migratoires se produit durant la première moitié des années 80, après un fort développement

CONCLUSIONS

durant les années soixante-dix. Il s'agit de flux presque exclusivement masculins, associés à des projets de réinsertion au retour souvent bien définis.

2) Le niveau des transferts financiers opérés par ces migrants est nettement plus élevé, et leur affectation est plus fortement concentrée sur des investissements productifs ou de l'épargne financière d'attente.

Ces éléments peuvent expliquer, en grande partie, les niveaux de revenus plus élevés et les moindres taux de chômage enregistrés dans cette ville en 1993, ainsi que la réduction de ses flux migratoires à destination des Etats-Unis à partir du milieu des années 80. On peut considérer que les courants migratoires antérieurs (1970-1985) ont eu un impact plus important sur le développement de l'économie locale que dans les autres villes enquêtées, ce qui contribue à les tarir à l'heure actuelle.

Durant cette phase du développement économique du Mexique, caractérisée par de fortes oscillations de ses cycles à court terme, l'émigration internationale semble donc être une composante structurelle du développement. Son importance s'estompera au fur et à mesure que l'ampleur des cycles économiques à court terme se réduira, et que l'économie mexicaine entamera une phase de croissance soutenue qui tendra à résorber les problèmes de chômage, et à réduire les différences salariales par rapport à son puissant voisin.

Les vagues migratoires provoquées par les périodes de récession au Mexique peuvent être absorbées par l'économie nord-américaine sans provoquer trop de tensions entre les deux pays si elles se produisent pendant des périodes de croissance de cette dernière. En ce sens, l'intégration progressive des deux économies dans le cadre du Traité de Libre Commerce (TLC ou ALENA) devrait permettre de gommer progressivement les décalages entre les cycles des deux pays, et donc d'amortir les crises d'emploi qui se résolvent en partie actuellement par le déplacement de la main-d'œuvre.

CONCLUSIONS

Du point de vue du développement régional, les résultats de notre enquête, confirment l'idée que la politique macro-économique de la parité monétaire, et celle qui s'exprime par l'ajustement dérivé du déséquilibre de la balance commerciale et des effets de la dette extérieure, ainsi que par l'épargne forcée (par la voie de l'augmentation des impôts indirects et de la réduction des salaires réels), ont un impact important sur les niveaux de l'emploi et du salaire réel régional, et par conséquent sur les flux migratoires.

Il semble évident qu'un peso mexicain sous-évalué par rapport au dollar et la contraction de l'emploi et du salaire réel régional dans les branches industrielles les plus touchées par les politiques de réajustement, rendent plus attrayante l'émigration -légale ou clandestine- vers les Etats-Unis. Cela accroît également la valeur relative des revenus en dollars et peut motiver les migrants résidant aux Etats-Unis à investir sur leur lieu d'origine. D'un autre côté, la réduction des salaires réels, due à l'augmentation des prix et des impôts pour que le gouvernement fédéral puisse accroître l'épargne intérieure, a un effet négatif généralisé sur les modes de consommation et, par conséquent sur la structure économique des différentes régions.

La réduction des revenus réels de la majorité de la population (classes moyenne et populaire) implique qu'une part croissante du revenu soit consacrée aux dépenses de produits et services de première nécessité (alimentation, habillement, santé, logement...). Cette baisse du pouvoir d'achat incite les consommateurs à réduire leurs dépenses. Dans un contexte dans lequel la sous-évaluation du peso représente pratiquement une taxe généralisée (en 1995 on l'estimait à environ 35 % dont 20 % pour la sous-évaluation et 15 % pour la taxe à la valeur ajoutée) sur les marchandises importées, les prix de celles-ci augmentent, ainsi que ceux des produits provenant des industries du secteur moderne lié aux importations de matières premières et de biens intermédiaires.

La demande de produits et services de première nécessité, généralement fournis par des petites et moyennes entreprises,

CONCLUSIONS

souvent implantées dans des villes moyennes tend à augmenter, car ce sont elles qui peuvent offrir des prix concurrentiels. Nous pouvons donc supposer un essor économique dans ce secteur de l'économie, qui engendrera un accroissement de l'emploi et des revenus dans ces villes. Nous supposons donc qu'il y aura une réactivation économique dans ce que nous appelons l'économie populaire, ce qui permettra aux régions dans lesquelles domine ce type d'économie, de se développer. C'est certainement le cas de nombreuses villes moyennes au niveau régional, comme celles que nous avons étudiées ici.

Le frein à l'émigration vers les Etats-Unis se renforcera si les revenus en dollars sont investis dans ce secteur de l'économie car l'essentiel des investissements productifs réalisés par les émigrants ou leurs familles se réalisent dans des micro-entreprises de ce secteur (commerces, services et transports essentiellement). Les crises économiques dues aux ajustements de type politique de change et balance des paiements, tendent à favoriser le développement régional et contrecarrent les tendances à l'accroissement des flux d'émigration. La rentabilité de l'émigration et la perspective du chômage dans les branches modernes les plus touchées par les politiques de réajustement favorisent l'expansion des déplacements vers le pays voisin. Cette tendance est cependant contrecarrée par l'accroissement de la demande et des emplois dans l'économie populaire -généralement informelle- qui retient la population active et accroît les possibilités d'investissements des migrants de retour.

Les crises économiques d'ajustement sont récurrentes à court et moyen terme. La leçon que l'on peut en tirer, est que durant les périodes de stabilité monétaire et économique en général, il convient de favoriser le développement du secteur "économie populaire" dans les régions de tradition migratoire, par le renforcement des infrastructures, du crédit, de l'assistance technique, etc., car celui-ci représente un levier important pour le développement régional et fournit des emplois à une population d'émigrants potentiels.

CONCLUSIONS

Par ailleurs, l'information qui influe sur la dite "révolution des aspirations" est amplifiée, aussi bien à travers les réseaux de parenté et d'amitié, que par le moyen le plus généralisé que représente la télévision par câble et les antennes paraboliques. Cette information stimule l'émigration des jeunes adultes vers les Etats-Unis, par une programmation télévisuelle presque totalement nord-américaine et généralement sous-titrée ou produite en espagnol.

Les résultats de l'enquête indiquent que les migrants clandestins connaissent aux Etats-Unis un risque de chômage et une instabilité professionnelle plus élevés que les migrants en situation régulière, qu'ils ont besoin de plus de temps pour s'insérer dans les activités économiques, qu'ils perçoivent des salaires inférieurs, et qu'ils sont employés plutôt par des non Anglo-Saxons. Dans la mesure où les risques s'accroissent pour les employeurs de migrants en situation irrégulière, ces derniers devront accepter des salaires de plus en plus bas et de mauvaises conditions de travail. Un tel contexte est défavorable à ce type de migration, et en réduira par conséquent l'attraction.

Les proportions d'émigrés qui envisagent de rentrer au Mexique pour y créer une entreprise sont actuellement très élevées par rapport aux concrétisations effectives observées parmi les ex-migrants. Cet écart, qui tend à s'accroître durant les périodes de surévaluation du peso, est une conséquence de l'évolution de cette parité, contraignant souvent les migrants à rallonger leur cycle migratoire pour constituer l'épargne nécessaire à leur entreprise. Il exprime aussi d'une certaine façon, les difficultés qu'ils rencontrent pour valoriser leurs acquis professionnels. Il existe donc une capacité sous-employée de transformation de ces flux monétaires qui pourrait contribuer au développement des aires d'origine des migrants, et à laquelle le gouvernement de l'Etat de Jalisco s'intéresse de plus en plus.

ANNEXES

ANNEXE 1 : CARACTERISTIQUES DE L'UNIVERS ET DE L'ECHANTILLON DE L'ENQUETE MIGRATIONS AUX ETATS-UNIS, INESER-ORSTOM, 1993

Caractéristiques	Villes				Total
	C. Guzmán	Lagos	San Juan	Tepatitlán	
Population recensée en 1990 (milliers)	72,6	63,6	34,4	54,0	224,7
Nombre de ménages en 1990 (milliers)	14,8	11,4	6,1	10,2	45,5
Nombre de ménages avec migrants(%) en 1990, 2 villes *	32	38			
Nombre moyen de migrants/ménage en 1990, 2 villes *	1,33				
Fraction de sondage en 1993	0,19				
Nombre de ménages enquêtés en 1993	854	794	243	605	2496
Nombre de migrants enquêtés en 1993	1345	1026	311	646	3328

* Ciudad Guzmán et Lagos de Moreno

ANNEXES

ANNEXE 2 : CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON, ENQUETE MODALITES DE LA MIGRATION AUX ETATS-UNIS, INESER-ORSTOM, 1995

Caractéristiques	Ménages de non-migrants	Ménages de migrants
Ménages enquêtés		
Ciudad Guzmán	201	401
Lagos de Moreno	200	400
Type de migrants		
Migrants actuels		364
Ex-migrants		437
Relations de parenté *		
Chefs de ménage	68,3	
Fils	28,3	
Autres	3,4	
Situation matrimoniale *		
Célibataires	28,4	
Mariés	68,1	
Autres	3,5	

* Ensemble des deux villes

ANNEXES

ANNEXE 3 : INDICES DE SPECIALISATION DES VILLES EN FONCTION DE LA
STRUCTURE DES ACTIVITES DANS L'ETAT
(SECTEUR TERTIAIRE 1975-1994)

Villes	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Ciudad Guzmán										
1975	0,00	0,95	1,82	1,11	0,67	0,85	0,94	0,00	0,00	1,07
1980	0,00	0,58	0,91	0,50	0,64	0,82	1,55	0,79	0,70	0,71
1985	0,00	0,92	1,41	0,64	0,64	0,90	1,21	0,73	1,02	0,96
1988	0,23	0,72	0,95	0,60	0,55	0,65	2,48	0,58	0,82	0,77
1994	0,14	0,62	1,17	0,72	0,63	0,67	1,16	0,56	1,04	0,93
Lagos										
1975	0,00	0,95	0,00	0,68	0,76	1,04	1,03	0,00	0,00	1,14
1980	1,62	0,56	0,58	0,68	0,57	0,60	0,78	0,43	0,70	0,65
1985	0,77	0,86	1,46	0,88	0,53	0,69	0,98	0,46	0,96	0,85
1988	0,92	0,48	0,67	0,95	0,49	0,55	0,78	0,56	0,90	0,83
1994	0,40	1,48	0,71	0,98	0,54	0,38	0,65	0,39	0,90	0,79
San Juan										
1975	0,00	0,00	0,00	0,44	1,83	0,33	0,54	0,00	0,00	1,08
1980	0,15	0,08	0,00	0,00	1,29	1,69	0,44	0,40	0,67	0,62
1985	0,53	0,37	0,60	0,46	1,24	0,90	0,37	0,29	1,20	1,00
1988	0,005	0,61	0,85	1,46	0,80	0,26	0,36	0,18	0,89	0,75
1994	0,29	0,57	0,73	0,77	0,80	0,62	0,51	0,34	0,99	0,84
Tepatitlán										
1975	0,00	1,03	0,00	0,47	0,95	0,52	1,23	0,00	0,00	1,10
1980	0,00	0,48	0,47	0,67	0,63	0,67	0,86	2,26	0,36	0,67
1985	0,00	0,86	0,95	0,92	0,72	1,04	1,21	0,81	1,12	1,05
1988	0,16	0,82	0,85	0,82	0,81	1,74	0,63	0,63	0,77	0,74
1994	0,35	0,74	1,18	0,93	0,76	0,38	1,08	0,64	0,94	0,87
Z.M. Guadalajara										
1975	1,23	1,37	1,15	1,17	0,81	0,64	1,14	0,00	0,00	1,00
1980	1,53	1,45	1,40	1,40	0,93	1,03	1,26	1,45	0,82	0,92
1985	2,17	2,70	3,56	2,53	1,57	2,11	2,21	0,40	0,93	0,82
1988	1,21	0,94	1,11	1,17	0,85	1,06	1,10	1,20	0,98	1,02
1994	1,04	0,96	1,07	1,20	0,81	1,04	1,06	1,28	0,95	1,02

Source : Elaboration à partir des VII^e, VIII^e, IX^e, X^e et XI^e recensements des industries, commerces et services, INEGI.

La formule utilisée pour le calcul des indices est la suivante :
 $I_s = (e_{it}/e_{Tt}) / (E_{it}/E_{Tt})$ dans laquelle :

e_{it} = emploi dans la branche i dans la ville durant l'année t

e_{Tt} = emploi total de la ville pendant l'année t

E_{it} = emploi de la branche i dans l'Etat de Jalisco durant l'année t

E_{Tt} = emploi dans l'Etat de Jalisco durant l'année t

A = logement, B = services professionnels, C = services médicaux,
 D = services éducatifs, E = hôtels-restaurants bars, F = divertissements,
 G = entretien, réparation, H = commerce en gros, I = commerce de détail,
 J = distribution

ANNEXES

ANNEXE 4 : INDICES DE SPECIALISATION DES VILLES EN FONCTION DE LA
STRUCTURE DES ACTIVITES DANS L'ETAT
(SECTEUR MANUFACTURIER 1975-1994)

Villes	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
C. Guzmán										
1975	1,60	0,00	1,39	0,00	1,44	1,56	0,73	0,70	0,00	0,36
1980	1,34	0,00	0,65	0,00	3,80	1,08	1,65	0,29	0,00	1,01
1985	1,56	0,00	0,00	0,23	7,86	0,23	0,91	0,62	0,00	1,29
1988	1,22	0,09	0,33	0,21	2,57	0,56	2,51	0,95	0,00	0,69
1994	1,46	0,07	0,33	0,18	2,60	0,33	1,38	0,62	0,00	1,16
Lagos										
1975	1,60	0,00	0,11	1,51	0,04	0,00	0,41	0,60	0,00	2,74
1980	2,20	0,00	0,66	0,97	0,65	0,00	0,19	1,63	0,00	0,00
1985	3,28	0,00	0,21	2,56	0,47	0,02	0,15	1,35	0,00	2,09
1988	1,91	0,00	0,67	2,29	0,53	0,07	0,16	0,98	0,00	0,00
1994	2,30	0,06	0,10	1,32	0,45	0,07	0,36	1,12	0,00	0,00
San Juan										
1975	2,17	0,00	2,75	0,00	1,13	0,00	0,00	1,52	0,00	0,00
1980	1,81	0,00	0,00	0,00	1,50	0,00	5,35	1,22	0,00	0,00
1985	3,34	0,00	0,00	0,00	0,81	0,00	2,64	2,86	0,75	0,00
1988	2,54	0,00	0,00	0,04	1,11	0,00	0,59	1,19	0,00	0,00
1994	2,31	0,10	0,22	0,03	0,89	0,00	2,47	0,68	0,00	0,00
Tepatitlán										
1975	1,65	1,42	0,89	0,11	0,17	0,00	1,56	3,13	0,00	0,00
1980	1,95	0,19	0,00	0,70	0,33	1,06	1,04	1,49	0,00	0,00
1985	2,61	0,00	0,00	1,25	0,40	0,32	0,50	2,48	0,00	2,05
1988	2,17	0,20	1,51	0,17	0,14	0,22	0,47	1,57	0,00	0,51
1994	2,06	4,15	1,84	0,00	0,14	0,24	0,55	0,31	0,32	1,11
Z.M. Guadalajara										
1975	0,82	1,26	1,06	1,25	0,75	0,93	0,89	1,21	1,33	1,24
1980	0,91	0,47	1,04	1,30	0,93	1,02	0,98	0,91	1,29	1,25
1985	1,31	0,95	1,38	1,91	1,33	0,34	1,54	1,67	1,87	1,47
1988	0,89	0,84	0,96	1,16	0,96	1,09	0,95	1,05	1,12	1,06
1994	0,90	0,77	0,87	1,27	0,97	1,08	0,89	1,09	1,11	0,99

Source : élaboration à partir des VII^e, VIII^e, IX^e, X^e et XI^e recensements des industries, commerces et services, INEGI

La formule utilisée pour le calcul des indices est la suivante :

$$I_s = (e_{it}/e_{Tt}) / (E_{it}/E_{Tt})$$
dans laquelle :

e_{it} = emploi dans la branche i dans la ville durant l'année t

e_{Tt} = emploi total de la ville pendant l'année t

E_{it} = emploi de la branche i dans l'Etat de Jalisco durant l'année t

E_{Tt} = emploi dans l'Etat de Jalisco durant l'année t

A = aliments, B = textile, C = confection, D = cuirs, peaux, E = bois,

F = chimie, G = industrie non métallique, H = industrie métallique,

I = industrie électrique, J = équipement

BIBLIOGRAPHIE

ARROYO ALEJANDRE J., 1989.- *El abandono rural*, Universidad de Guadalajara, Mexique.

ARROYO ALEJANDRE J., DE LEON ARIAS A., VALENZUELA VARELA B., 1991.- *Migracion rural hacia Estados Unidos. Un estudio regional en Jalisco*, Consejo Nacional para la cultura y las Artes, Mexico.

ARROYO ALEJANDRE J., 1993.- « Emigracion hacia Estados Unidos, desarrollo regional y politica macroeconomica » *La emigration de trabajadores mexicanos en Estados Unidos : una perspectiva bilateral desde Mexico*, Secretaria de relaciones exteriores, Mexico.

ARROYO ALEJANDRE J., PAPAIL J., 1993.- « Migrations internationales, emplois et urbanisation : le cas des villes moyennes de l'Etat de Jalisco (Mexique) » *Les cahiers de sciences humaines*, 29 (2-3), ORSTOM, Paris.

ARROYO J., LOREY, D. ed, 1996.- *Impactos regionales de la apertura comercial. Perspectivas del Tratado de Libre Comercio en jalisco*. U De G/UCLA program on Mexico, Guadalajara.

BEAN F., SPENSHADE T., WHITE M., DYMOVSKY R., 1990.- « Post-IRCA changes in the volume in composition on documented migration to the United States : an assesment based on apprehension data » in BEAN F., EDMONSTON B., PASSEL J., ed *Undocumented migration to the United States : IRCA in the experience of the 1980's*, The Urban Institute Press, Washington.

BIBLIOGRAPHIE

BUSTAMANTE J., 1976.- « Espalda mojada : materia prima para la expansion del capital norteamericano », *Cuadernos del CES*, N°9, El Colegio de Mexico, Mexique.

BUSTAMANTE J., 1979.- « Emigracion indocumentada a los Estados Unidos de Norteamerica », *Indocumentados*, El Colegio de Mexico, Mexique.

BUSTAMANTE J., MARTINEZ J., 1979a.- « Undocumented migration from Mexico : billion boarders but within systems », *Journal of International Affairs*.

BUSTAMANTE J., 1989.- *Migracion indocumentada Mexico-Estados Unidos : hallazgos preliminares del proyecto Cañon Zapata*. première conférence internationale sur les effets de la loi de Réforme et de Contrôle de l'Immigration (IRCA), Guadalajara.

BUSTAMANTE J., 1994.- « Migracion de Mexico a Estados Unidos : un enfoque sociologico ». *La migracion laboral mexicana a Estados Unidos de America : una perspectiva bilateral desde Mexico*. Secretaria de Relaciones Exteriores, Mexico.

CABRALES F., 1993.- « Migracion a Estados Unidos y urbanizacion en los Altos de jalisco » in Arroyo J., Lorey D., ed *Impactos regionales de la apertura comercial. Perspectivas del tratado de libre comercio en jalisco*. Universidad de Guadalajara/UCLA Program on Mexico, Guadalajara.

CALAVITA K., 1992.- *Inside the State : Bracero Program, immigration, and the I.S.N.*, NEW YORK : Routledge.

CENTRO NACIONAL DE INFORMACION Y ESTADISTICA DEL TRABAJO (CENIET), 1982.- *Los trabajadores mexicanos en Estados Unidos : resultados de la Encuesta Nacional de emigracion a la Frontera Norte del Pais y a los Estados Unidos*. Mexico.

BIBLIOGRAPHIE

COMMISSION FOR THE STUDY OF INTERNATIONAL MIGRATION AND COOPERATIVE ECONOMIC DEVELOPMENT, 1989.- *Proceedings of the workshop on the relationship between migration and development*, Working paper, N°10, Washington DC.

CONSEJO NACIONAL DE POBLACION (CONAPO), 1986.- *Encuesta en la frontera norte a trabajadores indocumentados devueltos por las autoridades de los Estados Unidos*, Mexico.

CORNELIUS W., BUSTAMANTE J., 1989.- « Mexican migration to the United States. Origins, consequences and policy options ». Commission Bilaterale sur le futur des relations Mexique-Etats-Unis, Center for the US-Mexican Studies, University of California.

CORNELIUS W., 1978.- Mexican migration to the United States: Causes, consequences and US responses, Center for International Studies, MIT, Cambridge.

COUNCIL OF ECONOMIC ADVISORS ON UNITED STATES IMMIGRATION, 1986.- *Population and Development Review*, vol.12, n°2, pp. 361-374.

DIEZ-CANEDO J., 1984.- *La migracion indocumentada de mexico a los Estados Unidos*, Fondo de Cultura Economica, Mexico.

DIRECCION GENERAL DE ESTADISTICA (DGE), 1963, VIII censo general de poblacion, Secretaria de Industria y Comercio, Mexico.

DURAND J., MASSEY D., 1992.- « Mexican migration to the United States. A critical review », *Latin American Research Review*, n°27, pp. 3-42.

BIBLIOGRAPHIE

GAMIO M., 1930.- *Mexican immigration to the United States. A study of human migration and adjustment*, University of Chicago Press.

GARCIA Y GRIEGO M., VERA CAMPOS M., 1988.- *Mexico y Estados Unidos frente a la migración de indocumentados*, Porrúa, Mexico.

IMMIGRATION AND NATURALIZATION SERVICE, 1993.- *1991 statistical yearbook of the immigration and naturalization service*, US Government Printing office, Washington.

INEGI, 1972 , 1984.- *IX , X censo general de población y vivienda*. Secretaria de Programación y Presupuesto, Mexico, INEGI, 1992.- *XI censo general de población y vivienda*, Aguascalientes.

KRUGMAN P., 1994.- *Peddling prosperity. Economic sense and non-sense in the age of diminished expectations*. W.W. Norton & Company, New York-London.

MASSEY D., ALARCON R. , DURAND J., GONZALEZ H., 1987.- *Return to Aztlan. The social process of international migration from Western Mexico*, University of California press, Berkeley.

MASSEY D., 1988.- «Economic development and international migration in comparative perspective», *Population in Development Review*, vol 14, n°3.

MASSEY D., ARANGO J., GRAEME H., KAOUACY A., PELEGRINO A., TAYLOR J., 1994.- «An evaluation of international migration theory: the Northamerican case», *Population in Development Review*, vol 20, n°4, pp. 699-752.

MASSEY D., GOLDRING L., DURAND J., 1994.- « Continuities in transnational migration : an analysis of 19 Mexican communities », *American Journal of Sociology*, 96, pp. 1492-1534.

MYRDAL G., 1964.- *Teoria economica y regiones subdesarrolladas*, 2^e edition, Fondo de Cultura Economica, Mexico.

PAPAIL J., ARROYO ALEJANDRE J., 1993.- « Hogares, crisis economica y migraciones internacionales en ciudades medias del Estado de Jalisco », *Trace*, N°24, CEMCA, Mexico, 1993, pp. 80-86.

PAPAIL J., ROBLES F.S., 1993.- « Los hogares urbanos frente a la crisis de los años 80 », *Notas Censales*, N°6, INEGI, Ags, 1993, pp. 2-9.

PASSEL J., 1985.- « Undocumented immigration : how many ? », *Proceedings of the social statistics section*, American Statistical Association, Washington, pp. 65-72 .

PASSEL J., WOODROW K., 1987.- « Change in the undocumented alien population in the United States, 1979-1983 », *International Migration Review*, 21, pp. 1304-1323.

PASSEL J., RONFELDT D., 1991.- « The current situation in Mexican immigration », RAND, R-4099-FF, Santa Monica, California.

PASSEL J., 1995.- « Demographic and social characteristics and impacts of illegal immigrants to United States » ,atelier sur la politique économique de l'immigration illégale, Halkidiki.

BIBLIOGRAPHIE

RHODA R., 1979.- *Development activities and rural-urban migrations : is it possible to keep them down on the farm ?* , Office of Urban development/Bureau for Development Support, Agency for International Development, Washington.

RICHARDSON H., 1979.- *Regional Economics* , University of Illinois Press, Chicago.

RUIZ CHIAPETTO C., 1993.- « El desarrollo del Mexico urbano. Cambio de protagonista », *Comercio exterior*, Mexico, vol. 43, n°8.

URBINA FUENTES M., SANCHEZ ALMANZA A., 1993.- « Distribucion de la poblacion y desarrollo en Mexico », *Comercio Exterior*, Mexico, vol 43, n°7.

VERNEZ G., DAVANZO J., HAWES-DAWSON J., BURCIAGA VALDEZ R., 1994.- *Surveying immigrant communities, policy imperatives and technical challenges*, Center for Research on Immigration Policy, RAND, Santa Monica.

VERNEZ G., 1993.- *Mexican labor in California's economy. From rapid growth to likely stability*, RAND/RP-245, Santa Monica.

VERNEZ G., 1994.- « Undocumented immigration. An irritant or significant problem in US-Mexico relation's ? », *Labor & Population program*, reprint series 94-18, Santa monica, California.

WILKIE J., WILKIE E., 1995.- *Frente a la revolucion mexicana : 17 protagonistas de la etapa constructiva (entrevistas de historia oral)*, Cultura Universitaria, 1, Serie Historia, U.A.M, Mexico.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	7
---------------------	----------

CHAPITRE 1.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE MEXICAIN ET LES VILLES

MOYENNES DE L'ETAT DE JALISCO	17
Politique macro-économique et émigration vers les Etats-Unis	17
Quelques constatations	21
Traits généraux de l'économie des villes étudiées	24
Spécialisation économique des villes	26
Migrations et économie	28

CHAPITRE 2.

L'EMIGRATION A PARTIR DES VILLES MOYENNES ET LE

DEVELOPPEMENT REGIONAL	31
Réorientation des flux migratoires	32
Transferts financiers et investissements	35
Formation professionnelle	38

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 3.

LE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE	41
Croissance et caractéristiques des villes	41
La population enquêtée	43
Les activités et les revenus	47
Les ménages	55

CHAPITRE 4.

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES	59
Les flux migratoires et la conjoncture économique	59
Éléments d'interprétation des fluctuations observées	63
Caractéristiques des migrants	66

CHAPITRE 5.

PARCOURS MIGRATOIRES ET PREMIERES INSERTIONS DANS L'ECONOMIE NORD-AMERICAINE	73
Motifs d'émigration	73
Réseaux de parenté	76
Lieux de destination	78
Emigrés légaux et clandestins	80
Les activités d'insertion aux Etats-Unis	82
Les employeurs et les salaires	88
Trajectoires des migrants aux Etats-Unis	90

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 6.

RECIDIVE MIGRATOIRE	97
Motifs de retour et lieux de destination aux Etats-Unis	98
Emigrés légaux et clandestins	99
Branches d'activité, employeurs, salaires	101

CHAPITRE 7.

SITUATION DES MIGRANTS RESIDANT

AUX ETATS-UNIS EN 1993	109
Le contexte familial	111
Les activités	114
Les projets de retour au Mexique	116
Relations des émigrés avec leur lieu d'origine	120

CHAPITRE 8.

LES MIGRANTS DE RETOUR	127
Opinions des migrants sur leur expérience migratoire	128
Réinsertion professionnelle	133

CHAPITRE 9.

CHANGEMENTS RECENTS DANS LES FLUX D'EMIGRATION

APRES LA DEVALUATION DE DECEMBRE 1994	143
La modification du contexte socio-économique	143
Changements dans les caractéristiques des migrants	145

TABLE DES MATIERES

Revenus perçus aux Etats-Unis et transferts financiers	148
Transformations de statuts et salaires au Mexique	149
Les perspectives	151
CONCLUSIONS	153
ANNEXES	161
BIBLIOGRAPHIE	165

L'émigration mexicaine aux États-Unis est un phénomène complexe et dynamique ayant de vieilles racines historiques. Ces flux d'individus, qui ont pris une ampleur considérable depuis une vingtaine d'années, résultent de la combinaison de différents facteurs économiques et sociaux opérant dans les deux pays.

Cet ouvrage analyse divers aspects de ces mouvements : causes, caractéristiques des migrants, modalités d'insertion dans l'économie nord-américaine, revenus et transferts monétaires entre les États-Unis et le Mexique, processus de réintégration des migrants à l'issue de leur cycle migratoire, impacts sur les économies des lieux d'origine et sur le développement régional. Ces analyses s'appuient sur des enquêtes de terrain menées durant les années 1993-1995 dans des zones urbaines de l'État de Jalisco, au Mexique, qui est l'une des principales régions d'émigration internationale de ce pays.

Les auteurs mettent particulièrement l'accent sur les transformations qui ont affecté ces mouvements migratoires depuis le milieu des années soixante-dix, et dressent des perspectives dans le cadre de l'intégration progressive des économies de ces deux pays.



Jesus ARROYO ALEJANDRE, docteur en Économie régionale, est directeur de l'Institut d'études économiques et régionales de l'Université de Guadalajara (Mexique), membre de l'Académie de la recherche scientifiques et consultant de divers comités, associations scientifiques et organismes gouvernementaux mexicains.



Jean PAPAIL, démographe, est chercheur de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD, ex-ORSTOM). Spécialiste des migrations dans les pays en développement, il est l'auteur de nombreux travaux sur ce thème au Venezuela, en Équateur et au Mexique.



ISBN : 2-7384-8086-1